



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 28 mai 2014 — Vol. 44 N° 6

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale
Le mercredi 28 mai 2014 — Vol. 44 N° 6

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	233
Féliciter le musicien Oliver Jones pour son titre de citoyen d'honneur Mme Marguerite Blais	233
Souligner le 20e anniversaire de l'organisme Escala Famille Le Triolet M. Maka Kotto	233
Souligner le 25e anniversaire du Défi Canderel Mme Rita de Santis	233
Rendre hommage à Mme Georgette Asselin pour son engagement bénévole M. Donald Martel	234
Rendre hommage aux élèves du Parlement étudiant de l'école de la Courvilloise M. Raymond Bernier	234
Souligner le Mois de l'arbre et des forêts M. Laurent Lessard	234
Rendre hommage à l'organisme Briser l'isolement chez les aînés Centre d'écoute Montérégie M. Jean-François Roberge	235
Féliciter M. Éric Chandonnet, organisateur du Tour de rein M. Geoffrey Kelley	235
Féliciter le Festival de la gibelotte de Sorel-Tracy, lauréat des Grands Prix du tourisme québécois Mme Elaine Zakaïb	235
Dépôt de documents	236
Rapports annuels 2011-2012 et 2012-2013 du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement	236
Questions et réponses orales	236
Orientations quant à la mise en vente de certains actifs de l'État M. Stéphane Bédard	236
M. Philippe Couillard	236
M. Stéphane Bédard	237
M. Philippe Couillard	237
M. Stéphane Bédard	237
M. Philippe Couillard	237
Politiques en matière d'infrastructures et de fiscalité M. Nicolas Marceau	237
M. Carlos J Leitão	238
M. Nicolas Marceau	238
M. Carlos J Leitão	238
M. Nicolas Marceau	238
M. Carlos J Leitão	238
Négociations avec les médecins spécialistes sur l'étalement des hausses de salaire Mme Diane Lamarre	239
M. Gaétan Barrette	239
Mme Diane Lamarre	239
M. Gaétan Barrette	239
Mme Diane Lamarre	240
M. Gaétan Barrette	240
Fardeau fiscal des contribuables M. François Legault	240
M. Philippe Couillard	240
M. François Legault	241
M. Philippe Couillard	241
M. François Legault	241
M. Philippe Couillard	241

Table des matières (suite)

Investissement dans RER Hydro, fabricant d'hydroliennes	
M. Donald Martel	242
M. Jacques Daoust	242
M. André Lamontagne	242
M. Jacques Daoust	242
M. André Lamontagne	242
M. Jacques Daoust	242
Mode de transport collectif sur le futur pont Champlain	
Mme Martine Ouellet	243
M. Robert Poëti	243
Mme Martine Ouellet	243
M. Robert Poëti	243
M. Jean-François Lisée	243
M. Robert Poëti	243
Tarifification des services de garde	
M. Mathieu Traversy	244
Mme Francine Charbonneau	244
M. Mathieu Traversy	244
Mme Francine Charbonneau	244
M. Stéphane Bédard	244
M. Philippe Couillard	245
Détermination des conditions de travail des travailleurs de la construction	
Mme Sylvie Roy	245
M. Sam Hamad	245
Mme Sylvie Roy	245
M. Sam Hamad	245
Mme Sylvie Roy	246
M. Sam Hamad	246
Consortium retenu pour le projet de construction du Centre universitaire de santé McGill	
Mme Élane Zakaïb	246
M. Gaëtan Barrette	246
Mme Élane Zakaïb	247
M. Gaëtan Barrette	247
Mme Élane Zakaïb	247
M. Gaëtan Barrette	247
Rabais non imposable accordé aux employés de la Société des alcools du Québec	
M. André Lamontagne	247
M. Carlos J Leitão	247
M. André Lamontagne	248
M. Carlos J Leitão	248
M. André Lamontagne	248
M. Carlos J Leitão	248
Document déposé	248
Publication du rapport sur la mise en place des tableaux blancs intelligents	
Mme Nicole Léger	248
M. Yves Bolduc	248
Motions sans préavis	249
Souligner la Semaine des services de garde du Québec	249
Mise aux voix	249

Table des matières (suite)

Affaires du jour	250
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	250
M. André Spénard	250
M. Guy Ouellette	252
M. Amir Khadir	254
Motion formulant un grief	255
M. André Villeneuve	255
Motion formulant un grief	258
M. André Fortin	258
M. Jean-François Roberge	259
M. Germain Chevarie	261
M. Sylvain Pagé	262
Mme Marie Montpetit	265
M. Marc H. Plante	266
M. André Lamontagne	268
Mme Rita de Santis	270
Mme Lorraine Richard	272
M. Marc Carrière	274
Mme Sylvie D'Amours	277
M. Richard Merlini	278
M. Pierre Giguère	280
M. Jean Habel	281
M. Maka Kotto	282
Mme Nicole Ménard	284
M. Guy Hardy	285
Mme Filomena Rotiroti	286
M. Gerry Sklavounos	288
Ajournement	290

Le mercredi 28 mai 2014 — Vol. 44 N° 6

(Neuf heures quarante-six minutes)

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, chers collègues, je vous souhaite une très belle journée. Veuillez vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous en sommes à la rubrique de la déclaration des députés, et je cède la parole à Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Féliciter le musicien Oliver Jones pour son titre de citoyen d'honneur

Mme Marguerite Blais

Mme Blais : Merci, M. le Président. Je félicite M. Oliver Jones, qui a obtenu le titre de citoyen d'honneur de Montréal le 20 mai dernier, décerné par le maire Denis Coderre à l'hôtel de ville, devant un parterre de plus de 200 invités.

Oliver Jones est un pianiste de jazz de réputation internationale, au talent exceptionnel, qui fait rayonner le comté de Saint-Henri—Sainte-Anne. En recevant cet honneur, Oliver Jones s'est exclamé : «Il est difficile pour moi de comprendre pourquoi on est honoré pour notre travail quand on a autant de plaisir.» Oliver Jones est né en 1934 dans la Petite-Bourgogne, Little-Burgundy, et a grandi dans ce quartier, un lieu culte du jazz. Il compte 75 ans de carrière musicale et célébrera son 80e anniversaire de naissance au festival de jazz le 5 juillet prochain. L'été dernier, il a inauguré le premier piano public à Montréal, un piano qui porte son nom dans le parc Sainte-Cunégonde.

Bravo, Mr. Oliver Jones! Montréal et tout le Québec vous adorent.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne. M. le député de Bourget.

Souligner le 20e anniversaire de l'organisme Escale Famille Le Triolet

M. Maka Kotto

M. Kotto : M. le Président, je rends hommage à l'organisme communautaire Escale Famille Le Triolet, qui célèbre son 20e anniversaire. Souligner une telle étape est avant tout saluer le dynamisme et la persévérance de toute une équipe, sous la direction de Mme Carole Longpré, qui a su tisser, au fil des ans, des liens étroits avec la communauté de Bourget et plus précisément avec les familles de Mercier-Ouest.

Avec sa populaire halte-garderie et toutes les activités communautaires qui s'y rattachent, Le Triolet est aujourd'hui un modèle de référence pour les familles de ce quartier. C'est un remarquable lieu d'apprentissage, d'accompagnement et d'entraide pour celles-ci et leurs enfants. L'engagement des équipes et des nombreux bénévoles qui s'y impliquent est exemplaire, et je suis heureux de voir les familles de Bourget compter sur un tel dévouement. Toutes mes félicitations et longue vie à Escale Famille Le Triolet. Merci.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, M. le député de Bourget. Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Souligner le 25e anniversaire du Défi Canderel

Mme Rita de Santis

Mme de Santis : Merci, M. le Président. Il y a 25 ans, en apprenant que sa femme Susan souffrait d'un cancer, Jonathan Wener a décidé de s'impliquer et a créé le Défi Canderel. Grâce au charisme, à l'engagement et au formidable réseau de Jonathan, le grand rendez-vous annuel du défi compte sur le soutien de tout Montréal des affaires.

Cette année, plus d'un millier de personnes ont revêtu cape et costume de superhéros pour ramasser 1 150 000 \$. Depuis 25 ans, ce sont plus de 10 millions de dollars qui ont été remis au centre de recherche sur le cancer Goodman de l'Université McGill et à l'institut du cancer rattaché à l'Université de Montréal pour la recherche pure et le développement de traitements innovateurs.

Au nom de l'Assemblée nationale, au nom de tous ceux et celles que le Défi Canderel a aidés, c'est un grand honneur pour moi de rendre hommage à Jonathan Wener et de lui dire merci. Thank you, Jonathan.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, Mme la députée de Bourassa-Sauvé. M. le député de Nicolet-Bécancour.

**Rendre hommage à Mme Georgette Asselin
pour son engagement bénévole**

M. Donald Martel

M. Martel : C'est avec plaisir que je rends aujourd'hui hommage à une Nicolétaine exceptionnelle, Mme Georgette Asselin, qui a consacré sa vie entière au service d'autrui tout en élevant avec son époux, Roméo Asselin, une belle famille composée de cinq filles. Originaire de Taschereau en Abitibi, Mme Asselin a enseigné pendant six ans et travaillé pendant 15 ans à la commission scolaire de Mandeville avant de venir s'établir à Nicolet en 1968.

J'ai appris récemment que Mme Asselin a été choisie par le conseil d'administration pour la protection des malades pour recevoir un prix d'excellence pour sa précieuse collaboration et son travail bénévole soutenu, accompli pour le bien-être des résidents du centre d'hébergement Christ-Roi. Cette reconnaissance est la dernière d'une longue liste d'hommages et de récompenses qui ont été décernés à Mme Asselin pour son implication dans sa communauté.

Au nom des gens de Nicolet, qui la connaissent bien, et au nom de tous les concitoyens de ma circonscription, je veux féliciter Mme Asselin pour le prix qui vient de lui être attribué, mais je veux surtout la remercier pour tout le bien qu'elle fait autour d'elle et pour l'exemple de générosité et d'altruisme qu'elle donne à tous ceux qui la côtoient.

• (9 h 50) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci, M. le député de Nicolet-Bécancour. Je cède la parole à M. le député de Montmorency pour sa déclaration. M. le député.

**Rendre hommage aux élèves du Parlement
étudiant de l'école de la Courvilloise**

M. Raymond Bernier

M. Bernier : Merci, M. le Président. C'est par leur engagement et leur dévouement que les élèves du Parlement étudiant de l'école secondaire la Courvilloise ont réalisé plusieurs projets pour leur école, dont voici quelques exemples : la création et l'animation d'une page *Facebook* pour informer les élèves des activités dans leur école; la création d'une radio étudiante nouveau format avec de la musique variée, de l'animation et des chroniques; la collaboration au journal étudiant pour les informations importantes; la mise en place d'un local étudiant pour les élèves du deuxième cycle, initiative du premier ministre de l'an dernier, Jérôme Lemelin; la poursuite de l'implantation d'un programme de recyclage initié par le gouvernement étudiant précédent — le programme fonctionne très bien, avec plus de 80 000 contenants récupérés cette année, selon les projections; et la participation et l'implication dans les différentes fêtes à l'école. Et tout ça sans compter la participation aux séances du Parlement étudiant pendant toute l'année.

Donc, je désire remercier une fois additionnelle tous les jeunes membres élus au gouvernement étudiant pour l'année 2013-2014 ainsi que leur implication. Merci.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Montmorency. M. le député de Lotbinière-Frontenac.

Souligner le Mois de l'arbre et des forêts

M. Laurent Lessard

M. Lessard : Oui, merci, M. le Président. Donc, au Québec, mai est le Mois de l'arbre et des forêts. Donc, tout au long de cette période-là, à travers le Québec, il y a eu différentes activités de sensibilisation et d'éducation faites dans les régions du Québec. J'ai assisté récemment, donc, à la présentation qui a été faite ici, en Chaudière-Appalaches, aux Chutes-de-la-Chaudière, donc, qui permettait de présenter les espèces autant animales, toute la possibilité forestière, aussi les gens qui ont intérêt à la protection, la diversification des travaux en forêt. Donc, c'est une richesse fort importante, et je n'imagine pas, M. le Président, un monde sans forêt. Alors donc, il faut rappeler toute l'importance de cette richesse-là à travers le Québec; c'est 15 milliards de dollars qui est investi annuellement, et toutes les activités de loisirs, de chasse et de pêche, donc, qui représentent plus de 3,1 milliards de dollars juste pour les dépenses, donc, qui sont faites dans l'ensemble de l'industrie. Les usagers, les pêcheurs, chasseurs, c'est quand même 1,6 milliard de leurs dépenses récurrentes à toutes les années.

Alors, c'est le volet économique de la forêt, de la faune et des parcs que je veux aussi présenter. Donc, merci à toutes les sociétés éducatives qui nous ont permis d'atteindre la jeunesse d'aujourd'hui.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Lotbinière-Frontenac. M. le député de Chambly, pour votre déclaration.

**Rendre hommage à l'organisme Briser l'isolement
chez les aînés Centre d'écoute Montérégie**

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, il me fait plaisir de souligner, ce matin ici, la contribution exceptionnelle d'un organisme communautaire de Chambly, le Centre d'écoute Montérégie. Cet organisme communautaire permet de briser l'isolement chez les aînés. Fondé en 2006 par M. Yves Ménard, un homme d'un dynamisme extraordinaire que j'ai eu le plaisir de rencontrer, cet organisme-là offre un service d'écoute, de soutien, d'encadrement et de référence à des milliers de personnes aînées à chaque année. Et, en plus, ce sont des bénévoles, des bénévoles formés et dévoués, qui prennent les appels de toutes sortes et qui offrent un support à nos aînés qui sont trop souvent laissés à eux-mêmes. Imaginez, les bénévoles répondent à plus de 6 000 appels à chaque année, c'est une contribution extraordinaire. Merci à M. Ménard, merci à tous les bénévoles, et longue vie au Centre d'écoute Montérégie.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, M. le député de Chambly. M. le député de Jacques-Cartier.

Féliciter M. Éric Chandonnet, organisateur du Tour de rein

M. Geoffrey Kelley

M. Kelley : Merci, M. le Président. Je désire souligner les efforts de M. Éric Chandonnet, ici présent dans nos tribunes, qui a organisé le Tour de rein samedi dernier à Laval. M. Chandonnet travaille à la direction du ministère de la Sécurité publique, qui assure la protection des ministres. Le 24 septembre dernier, Éric a réussi une greffe de rein. Reconnaisant du travail fait par La Fondation canadienne du rein au Québec, Éric a décidé d'organiser une activité de financement afin d'aider à la recherche et de sensibiliser la population à l'importance de signer les cartes de don d'organes.

Pour une troisième année de suite, Éric et cinq autres greffés du rein étaient accompagnés d'une cinquantaine de cyclistes, dont des collègues, des médecins, des infirmières et même la personne qui lui a fait le don de son rein. Ils ont fait le tour de l'île Laval afin de soutenir la cause. La conjointe d'Éric, Nadine, ainsi que leurs enfants, Samuel, Cédric, étaient également présents, et ses beaux-parents.

Ce bel événement, qui a permis de ramasser 12 600 \$, est un bel exemple d'engagement communautaire et d'appréciation d'un miracle de la médecine moderne. Bravo, Éric! Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, M. le député de Jacques-Cartier. Et enfin, Mme la députée de Richelieu, pour votre déclaration.

**Féliciter le Festival de la gibelotte de Sorel-Tracy,
lauréat des Grands Prix du tourisme québécois**

Mme Élane Zakaïb

Mme Zakaïb : Merci, M. le Président. Le dynamisme de la ville de Sorel-Tracy se reflète dans une vie culturelle riche qui contribue à en faire une destination touristique de choix. Un de nos événements forts est le Festival de la gibelotte de Sorel-Tracy. Alliant tradition et innovation, il offre, chaque année, une programmation musicale exceptionnelle et des nouveautés audacieuses, comme cette scène sur le quai, devant la magnifique rivière Richelieu.

Le festival vient d'être nommé lauréat national argent aux Grands Prix du tourisme 2014 dans la catégorie Festival et événements touristiques, d'un budget de plus de 1 million de dollars. Cette distinction démontre hors de tout doute qu'il se classe parmi les plus grands.

Bravo aux présidents qui se sont succédé, au président actuel, Denis Gagné, et à toute son équipe. J'invite les Québécoises et Québécois à nous rendre visite du 4 au 12 juillet, une destination incontournable et des soirées inoubliables. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, Mme la députée de Richelieu. Cela met un terme à la rubrique Déclarations de députés.

Et je suspends les travaux de l'Assemblée quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 56)

(Reprise à 10 h 15)

Le Président : Bon matin, bon mercredi matin, chers collègues. Nous allons nous recueillir quelques instants. Merci, veuillez vous asseoir. Durant la période de recueillement, j'ai observé que le député de Jean-Lesage a rempli ses obligations...

Une voix : ...

Le Président : ...de René-Lévesque — je m'excuse, je me trompais de premier ministre, alors de René-Lévesque — a rempli ses obligations. Pourriez-vous vous lever, M. le député? Montrez-le.

Une voix : Mauvais pari.

Le Président : Mauvais pari. Je pense que les Drakkar ont perdu contre Les Foreurs, n'est-ce pas? Et voilà. Eh bien! Une chose de réglée ce matin.

Nous poursuivons les affaires courantes. Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Rapports annuels 2011-2012 et 2012-2013 du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement

M. Bolduc (Jean-Talon) : Merci, M. le Président. Conformément à l'article 477.28 de la Loi sur l'instruction publique, je dépose les rapports annuels des activités 2011-2012 et 2012-2013 du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement.

Le Président : Ces documents sont déposés. Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions, évidemment, ni de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant, donc, à la période des questions et des réponses orales. Et je cède la parole à M. le chef de l'opposition officielle.

Orientations quant à la mise en vente de certains actifs de l'État

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Merci, M. le Président. Nous allons tenter aujourd'hui d'avoir des réponses claires à des questions importantes. À la fin avril de cette année, le premier ministre, à une question à savoir s'il envisageait de vendre des actifs pour équilibrer le budget, sa réponse a été la suivante : «C'est le genre de questions qu'on va soumettre à nos commissions, [...] sur la fiscalité et [...] sur la révision [permanente] des programmes, et qu'on va certainement, si c'est le cas, soumettre au débat public.» Donc, le premier ministre s'en remet une fois de plus à son comité chargé d'avaliser les hausses de taxes, qui sera aussi le comité des ventes d'actifs, de la vente de feu. Or, M. le Président, il s'agit d'une approche totalement contradictoire pour le premier ministre, qui affirme également, de même que son président du Conseil du trésor, que nous sommes pris avec un déficit structurel.

Comment le premier ministre peut-il envisager de vendre des actifs pour réaliser des gains à court terme pour payer l'épicerie tout en sachant que cela aura des répercussions à long terme, de priver de revenus les Québécois et Québécoises? Il s'agit d'une approche, donc, à courte vue, qui viendrait aggraver la situation des finances publiques pour les générations futures. Encore hier, le président du Conseil du trésor était prêt à une vente partielle d'Hydro-Québec, le symbole de la prise en main des Québécois de leur économie.

Alors, la question est simple, M. le Président : Est-ce toujours sur la table, comme on nous l'a dit au mois d'avril, de confier le scénario de vente de plusieurs actifs publics aux comités sur les programmes et la fiscalité?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, sauf erreur, je ne me souviens pas qu'aucun membre du gouvernement ait dit qu'il avait cette intention ou qu'elle avait cette intention. Il est clair cependant que, quand on forme une commission sur des sujets aussi importants que la révision des programmes, et non pas des sociétés d'État... Je pense que notre collègue l'a expliqué hier, ça ne sera pas sur le menu, puisque la commission révisé des programmes, et celle sur la fiscalité n'a pas à se prononcer également sur ces questions.

Cependant, on ne dit pas à ces commissions : Vous n'avez pas le droit de parler de ci, vous n'avez pas le droit de réfléchir à cela. On va leur laisser faire leur travail, puis ils viendront avec des suggestions. Et je doute que cet élément-là soit sur la table parce que, de toute façon, on l'a vu, on le sait maintenant, M. le Président, puis on le saura encore plus dans quelques jours... je pense que notre collègue prendra conscience, si ce n'est déjà fait, de l'ampleur du défi budgétaire

auquel fait face le Québec, qui est exactement celui dont j'ai parlé et peut-être même un peu plus, M. le Président. Alors, devant cette urgence, devant cette situation financière excessivement difficile, il est nécessaire de former ces deux commissions-là. Mais le gouvernement n'entend pas mettre en vente des actifs de l'État.

• (10 h 20) •

Le Président : Première complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : M. le Président, le but d'un comité, ce n'est pas de parler pour parler, et l'objectif d'un premier ministre, c'est aussi de prendre des décisions. Aujourd'hui, il doit confirmer quelque chose de très clair aux Québécois et aussi à son comité qu'on ne connaît pas encore.

Est-ce qu'il écarte la vente partielle ou totale d'Hydro-Québec? Est-ce qu'il écarte la vente totale ou partielle des actifs du gouvernement du Québec?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, nous n'avons pas cette intention, non pas pour des raisons dogmatiques, mais pour des raisons d'efficacité financière. Il est sûr que certaines voix s'élèvent pour nous recommander de mettre en vente des actifs. Je pense que le gouvernement précédent, par exemple, a suggéré la mise en vente de la résidence de Londres à Québec, qui est un actif gouvernemental, comme vous le savez, et ça n'a pas été fait.

Maintenant, il s'agit d'une correction très ponctuelle, une fois, d'obtenir des fonds pour un problème budgétaire qui nous engage pour des années. Et je répète au chef de l'opposition officielle qu'on aura besoin, la semaine prochaine, de toute son attention et de son expérience d'ancien président du Conseil du trésor pour apprécier l'ampleur...

Le Président : En terminant.

M. Couillard : ...du défi budgétaire auquel le Québec fait face.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Ce défi, M. le Président, nous l'avons relevé avec brio. Mais aujourd'hui ce que les Québécois veulent savoir... Et on va y aller encore de façon plus précise. Je pense que parler de la maison de la Délégation du Québec à Londres et d'Hydro-Québec, je pense qu'on est dans deux mondes.

Alors, aujourd'hui, est-ce que le premier ministre écarte la vente totale ou partielle d'Hydro-Québec dans le cadre des discussions de son comité fantôme, M. le Président?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : J'amènerais, dans un premier temps, notre collègue à être prudent lorsqu'il qualifie de brio la gestion des finances publiques des derniers mois, M. le Président. On aura des renseignements indépendants, encore une fois, la semaine prochaine, suivis du budget, et je pense qu'on pourra reprendre cette qualification peut-être au cours de ce débat-là.

Maintenant, il n'y aura pas... M. le Président, il n'y aura pas de mise en vente d'actifs. Il n'y aura pas de mise en vente d'actifs. Ce n'est pas ça, la solution aux problèmes chroniques financiers et économiques du Québec. Et c'est un atout considérable pour le Québec de compter sur ses sociétés d'État qui amènent des revenus considérables, et leur mise en vente, ça a été vu ailleurs, n'est pas nécessairement à l'avantage des citoyens. Alors, on l'a déjà dit, on le répète, ce n'est pas de ça dont on discute. Ce qui est très important, devant l'ampleur... devant les déficits auxquels on fait face et le défi économique, c'est de faire une réforme de la fiscalité et de revoir tous les programmes de façon rigoureuse.

Le Président : Principale? Principale. M. le député de Rousseau.

Politiques en matière d'infrastructures et de fiscalité

M. Nicolas Marceau

M. Marceau : Merci, M. le Président. En campagne électorale, le Parti libéral s'était engagé à augmenter la dette de 15 milliards de dollars pour financer davantage de projets d'infrastructure, alors que le niveau actuel de nos immobilisations est très élevé sur une base historique. En partant, emprunter 15 milliards de plus, soit 1,5 milliard de plus par année pendant 10 ans, cela représente des intérêts supplémentaires de plus de 500 millions en cinq ans.

Mais ce n'est pas tout. Si le gouvernement va de l'avant avec une augmentation de la dette de 15 milliards, il ne pourra pas respecter les cibles de réduction de la dette en proportion de notre économie qui avaient été fixées par Raymond Bachand et que nous avions respectées. Il en résultera une décote qui nous coûtera, elle aussi, 500 millions de dollars par année en intérêts supplémentaires dans cinq ans.

Alors, M. le Président, le plan libéral, c'est le chemin de la décote et c'est donc 1 milliard de plus en intérêts qui ne pourront être utilisés pour financer nos services publics. Alors, M. le Président, le ministre des Finances renoncera-t-il à emprunter le chemin de la décote?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Carlos J Leitão

M. Leitão : M. le Président, pour ce qui est du chemin de la décote, ceux qui étaient là avant nous, je pense, avaient fait un bon bout de chemin. Mais ce que je veux réitérer ici...

Des voix : ...

M. Leitão : ...ce que je veux réitérer ici, c'est que notre objectif pour le budget de la semaine prochaine, c'est d'atteindre l'équilibre en 2015-2016. Ça, je pense, tout le monde maintenant le comprend. Mais aussi je veux réitérer qu'on va atteindre les objectifs de réduction de la dette nette. Ça aussi, on maintient les objectifs qui étaient déjà là avant mon prédécesseur et qu'il a maintenus. Et nous allons aussi maintenir ces objectifs-là de réduction de dette nette.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Rousseau.

M. Nicolas Marceau

M. Marceau : M. le Président, j'aurais pu rappeler au ministre les bonnes choses qu'il a dites sur mon budget il n'y a pas très longtemps.

Alors, écoutez, il y a deux possibilités qui s'offrent au premier ministre puis au ministre des Finances pour éviter la décote : ou bien il renonce à augmenter la dette de 15 milliards de dollars ou bien il fait comme l'avait fait l'ancien gouvernement libéral de M. Charest et il nous prépare des augmentations de taxes et de tarifs qui pourraient neutraliser l'augmentation de la dette.

Alors, M. le Président, évidemment, pour nous, la situation est claire, et nous demandons au gouvernement de renoncer à la hausse de la dette. Mais moi, je lui demande : Vous, qu'est-ce que vous allez faire? Est-ce que vous allez renoncer à augmenter la dette ou bien vous nous préparez des hausses de taxes et de tarifs pour neutraliser...

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Carlos J Leitão

M. Leitão : Bon, tout d'abord, évidemment, le point de départ pour l'exercice budgétaire de la semaine prochaine, c'est un déficit de 3,1 milliards pour l'année qui vient de se terminer. Donc, ça change le point de départ de tous nos calculs.

Mais, encore une fois, encore une fois, notre objectif est clair : arriver à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, maintenir les objectifs de réduction de dette et éviter évidemment la décote. Je pense que le fait que nous allons être capables de contenir la croissance des dépenses, chose qui, il me semble, n'a pas été faite avant, tout ça, ces grands facteurs là, vont contribuer grandement à maintenir la cote de crédit du Québec.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Rousseau.

M. Nicolas Marceau

M. Marceau : M. le Président, il y a un gouvernement qui a atteint ses cibles de contrôle des dépenses dans les 10 dernières années, et ce n'est pas un gouvernement libéral, c'est de ce côté-ci que ça s'est passé. Une fois.

Et, pour la suite des choses, non seulement il faut évidemment contrôler les dépenses, c'est une évidence, mais il faut également contrôler la croissance de la dette. Or, avec votre plan de 15 milliards de plus à la dette, vous allez nous enfoncer, vous allez nous amener sur la décote, M. le Président.

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Carlos J Leitão

M. Leitão : Écoutez, je pense que c'est le gouvernement précédent qui nous a mis sur la voie de la décote, ce que nous allons éviter avec notre budget qui sera crédible et qui, encore une fois, va maintenir les objectifs de contrôle de dette publique.

Le Président : Principale, Mme la députée de Taillon.

**Négociations avec les médecins spécialistes
sur l'étalement des hausses de salaire**

Mme Diane Lamarre

Mme Lamarre : M. le Président, aujourd'hui, le ministre des Finances doit boucler son budget. On sait qu'il y a actuellement des négociations en cours avec les médecins spécialistes, négociations qui visent à étaler la hausse de leurs salaires, hausse obtenue par l'actuel ministre de la Santé lorsqu'il était président de la Fédération des médecins spécialistes.

Or, la FMSQ lui propose de résister au principe qui veut que l'argent suive le patient et non les professionnels. Elle propose aussi d'abandonner l'augmentation du financement des soins à domicile et d'arrêter de financer le partage informatique des informations qui sont nécessaires pour la sécurité de nos patients, entre autres quand ils arrivent à l'urgence, des mesures qui touchent directement les soins et les services aux patients.

Le ministre des Finances peut-il confirmer que l'étalement de la hausse des salaires des médecins spécialistes ne fera pas au détriment des patients et en particulier des personnes âgées?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Alors, M. le Président, il va de soi que l'intérêt premier du gouvernement libéral est de faire en sorte que nous protégions et donnions les meilleurs services possible aux citoyens, et ça sera le cas dans le futur, évidemment. Pour ce qui est des négociations qui sont en cours, je rappellerai à la députée de Taillon qu'elle-même avait qualifié les propositions du gouvernement comme étant énormes, et ce, de façon négative. Alors, je rappellerai également à l'opposition officielle que, lorsqu'ils étaient en place au gouvernement, ils n'avaient pas fait de proposition sur l'étalement de façon formelle puisqu'ils avaient retiré leur demande...

Des voix : ...

M. Barrette : ...puisque'ils avaient retiré leur demande. Actuellement, les négociations sont en cours et elles progressent. Comme vous le savez, M. le Président, les fédérations, les deux fédérations médicales ont clairement dit qu'elles étaient d'accord avec un étalement et qu'au moment où on se parle nous étions en discussion sur la base d'un calendrier. Au moment où on se parle, les négociations continuent de façon tout à fait correcte puisque nous échangeons presque quotidiennement des propositions, et ce sera le cas encore aujourd'hui. Et éventuellement nous espérons avoir une entente qui soit au bénéfice de toutes les parties, donc de la population...

Le Président : En terminant.

M. Barrette : ...d'ici le budget.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Taillon.

Mme Diane Lamarre

Mme Lamarre : M. le Président, plus le dossier avance, plus on constate que le ministre se trouve dans une situation toujours plus délicate. La présidente de la FMSQ nous dit, aujourd'hui, au sujet du ministre de la Santé : «On est habitués à son théâtre. [...]On peut décoder son jeu très rapidement.»

Cette ambiguïté discrédite le processus de négociation du gouvernement, et n'est-ce pas la preuve que le ministre de la Santé n'est pas le bon choix pour protéger les soins aux patients dans cette négociation-là?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Alors, je propose, M. le Président, à la députée de Taillon de bien lire les documents qui circulent ainsi que les publicités, dont celle faite par la Fédération des médecins spécialistes. Les deux fédérations, au moment où on se parle, sont à la table de négociation, les échanges se poursuivent et ils se poursuivent comme ils doivent l'être. Et en aucun moment les fédérations n'ont-elles indiqué qu'elles voulaient quitter la table de négociation. Alors, en ce qui a trait à la capacité de faire la négociation, manifestement elle se passe correctement, M. le Président.

• (10 h 30) •

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Taillon.

Mme Diane Lamarre

Mme Lamarre : M. le Président, on est dans la notion de transparence, là. Le ministre, qui est encore membre de la FMSQ, M. le Président, est-ce que... Puisque le budget doit être bouclé dans quelques heures, est-ce que le ministre des Finances et le président du Conseil du trésor vont enfin se mêler de ce dossier?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, je répète, je peux le répéter encore une fois à toutes les questions pendant cette séance de questions : Écoutez, les négociations sont en cours. Je l'ai dit à plusieurs reprises et je pense que tout le monde comprendra que ce genre de négociations là ne se fait pas sur la place publique. Elles auraient pu se faire à un autre moment. Elles sont en cours et elles se font correctement.

Encore une fois, M. le Président, il y a des propositions qui sont échangées des deux parties, il y a un échange qui est très ouvert. Je peux vous dire et je peux dire à l'Assemblée ici que la problématique des deux parties est très bien comprise. Et je vous dirai même que les deux fédérations ont clairement acquiescé au fait qu'il y avait une problématique budgétaire au Québec...

Le Président : En terminant.

M. Barrette : ...pour laquelle il devait y avoir un étalement, et c'est là-dessus qu'on travaille.

Le Président : M. le chef du deuxième groupe d'opposition, en principale.

Fardeau fiscal des contribuables**M. François Legault**

M. Legault : M. le Président, on a compris que le premier ministre n'a pas l'intention de réduire le fardeau fiscal des Québécois pour les deux prochaines années. Par contre, on aurait pensé au moins que le premier ministre se serait gardé une petite gêne pour ce qui est d'augmenter le fardeau fiscal, d'autant plus qu'il l'avait confirmé dans son discours inaugural.

Or, après avoir appris que le premier ministre a changé d'idée sur les tarifs d'électricité puis qu'il va garder la hausse de 4,3 % le 1er avril dernier, contrairement à ce qu'il disait pendant la campagne électorale, maintenant on apprend qu'il a changé d'idée concernant les taxes scolaires. On se souvient tous, M. le Président, de la partie difficile que les contribuables ont vécue l'année dernière avec des hausses de taxe scolaire de 20 %, 30 %. On se souvient tous de la députée de Mille-Îles qui était de ce côté-ci puis qui criait à peu près à tous les jours qu'il fallait rembourser le 20 %, 30 %. Maintenant, le premier ministre a changé d'idée là-dessus, et en plus son ministre de l'Éducation nous dit hier que ça se peut qu'il y ait d'autres hausses de taxe scolaire.

Donc, je comprends que les contribuables, là, commencent à être pas mal nerveux. Donc, je voudrais, là, donner l'occasion ce matin au premier ministre, là, de confirmer aux Québécois qu'il n'y aura pas de hausse de taxe scolaire excédant l'inflation. Donc, je voudrais qu'il nous confirme ça, là, clairement.

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, moi, je trouve que notre consoeur la députée de Mille-Îles s'exprime toujours de façon posée et élégante, même, je dirais, M. le Président. Je pense que je ne l'ai pas entendue crier souvent dans cette Chambre, du moins pas dans mes souvenirs.

Maintenant, pour passer à la question du chef de la deuxième opposition, il verra la semaine prochaine, comme nos collègues de l'opposition officielle, à quel point le problème budgétaire du Québec est important. Notre collègue des Finances vient de dire que déjà le fait qu'on a à faire face à un déficit de 3,1 milliards plutôt que de 2,5 est un enjeu important, et je vais répéter encore une fois — et je l'encourage à bien écouter puis regarder les données la semaine prochaine — qu'on fait face mécaniquement à un déficit de 5 milliards pour l'année qui vient et de 7 milliards pour l'année suivante. Alors, bien sûr, ça doit nous amener à refaire nos calculs et s'assurer qu'on est dans la direction d'un budget équilibré.

Sur le plan du fardeau fiscal, je vais répéter ce que je vais dire... ce que j'ai dit, et que je vais répéter aujourd'hui, et que je répéterai encore demain, c'est que, dans notre esprit — et je pense que beaucoup de citoyens le comprennent — la priorité, c'est de rétablir l'équilibre budgétaire. Une fois cet équilibre budgétaire atteint, on utilisera les surplus, les marges de manoeuvre à moitié pour la dette, à moitié pour réduire le fardeau fiscal des citoyens.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, le premier ministre s'était engagé clairement pendant la campagne électorale, même la semaine dernière dans son discours inaugural, à ne pas hausser le fardeau fiscal. Maintenant, il nous dit qu'il va sous-contracter des hausses de taxes à Hydro-Québec puis aux commissions scolaires.

Pourquoi décide-t-il de faire de la nouvelle politique en reniant sa parole?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, je comprends qu'on a tous hâte de lire le budget, mais il reste quelques jours, puis vous aurez des réponses à ces questions lorsque vous écouterez avec attention, j'en suis certain, le discours du budget que notre collègue présentera, dans lequel les éléments qu'il présente, qui sont intéressants, en passant, sont touchés.

Maintenant, je vais répéter, M. le Président, que l'atteinte de l'équilibre budgétaire est une priorité absolument incontournable. Je vais répéter également que la façon dont nous allons approcher le fardeau fiscal des Québécois, que nous voulons réduire au cours de notre mandat, sera une façon ou une méthode — puis je vais employer les mots de notre collègue de l'Environnement — globale, rigoureuse et intégrée. Et, pour faire ça, on va faire un examen large de la fiscalité des Québécois...

Le Président : En terminant.

M. Couillard : ...y compris la taxation scolaire, y compris celle des entreprises, pour présenter les réformes...

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, il n'y a pas personne au Québec qui a compris que le premier ministre, là, d'abord, prendrait deux ans à atteindre l'équilibre budgétaire, puis qu'ensuite viendraient des baisses de taxes... ou au moins qu'il n'augmenterait pas le fardeau fiscal. M. le Président, ce qu'on se rend compte, là, c'est que le premier ministre veut augmenter les taxes maintenant. Donc, c'est blanc bonnet, bonnet blanc, toujours la même vieille recette : piger plus dans les poches des contribuables.

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, moi, je trouve que la députée de Mille-Îles ne crie pas souvent, mais je trouve que le chef de la deuxième opposition, par contre, lève le ton, et c'est notable, c'est notable.

Maintenant, maintenant, quand il déclare, M. le Président, que personne ne sait, au Québec, qu'on veut atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016, je regrette, c'est dans notre cadre financier, et on le confirme.

Le Président : M. le leader.

M. Bonnardel : L'article 79. Est-ce que le premier ministre peut répondre précisément aux Québécois, au chef de la deuxième opposition? Est-ce que, oui ou non...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : Oui, M. le Président. Vous connaissez comment le règlement s'interprète. Lorsqu'il y a une question qui est posée, la réponse porte sur le sujet qui est abordé, et on ne peut pas nier que le premier ministre...

Le Président : M. le premier ministre, veuillez poursuivre, s'il vous plaît.

M. Couillard : M. le Président, dans une question, il y a plusieurs segments, il y a le préambule puis il y a la question. Et puis ce que je remarque, c'est que notre collègue, en tout respect — puis je crois qu'il le fait de bonne foi — mentionne des choses qui ne sont pas exactes. Quand il dit qu'on n'avait jamais dit qu'on atteindrait l'équilibre budgétaire en 2015-2016, ce n'est pas exact. Quand il mentionne qu'on n'a pas présenté la façon dont on s'adressera au fardeau fiscal, ce n'est pas exact...

Le Président : Question principale, M. le député de Nicolet-Bécancour.

Investissement dans RER Hydro, fabricant d'hydroliennes**M. Donald Martel**

M. Martel : M. le Président, pour compenser les effets de la fermeture de Gentilly-2, l'ancien gouvernement péquiste a vendu du rêve aux gens de Bécancour. On apprend ce matin que, six jours avant l'élection, Investissement Québec a offert 4 millions pour acheter 90 % de l'entreprise RER Hydro. C'est l'ensemble des contribuables qui perdront leur mise dans l'aventure des hydroliennes. On apprend aussi à travers une requête en injonction que l'entreprise a 28 millions de dette et 23 millions de déficit. M. le Président, ce matin, ce sont les citoyens de Bécancour qui se réveillent avec beaucoup de déception.

Comment le ministre, ancien P.D.G. d'Investissement Québec, peut-il dire aux Québécois que cette entreprise était viable? Comment peut-il dire aujourd'hui même, comme il l'a fait ce matin, qu'il peut cautionner un tel gâchis?

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Jacques Daoust

M. Daoust : D'abord, M. le Président, je n'ai fait aucune déclaration ce matin, alors probablement qu'il me confond avec quelqu'un d'autre. Mais, pour revenir à ce dossier-là, le gouvernement précédent avait décidé de développer une filière hydrolienne au Québec, et le coût total devait être de l'ordre de 132 millions de dollars, dont 85 millions de la part du gouvernement. Le dossier est à ce point mal ficelé que, quand on a 9 millions de dépensés, le 4 millions additionnel nous servirait à acquérir 93 % de la société. Ce n'est pas l'intention du gouvernement de créer une nouvelle société d'État ou de l'acquérir dans la fabrication et la distribution d'hydroliennes, monsieur.

Le Président : Complémentaire, M. le député de Johnson.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : M. le Président, on sait que l'implication d'Investissement Québec, c'était d'abord une commande politique de l'ancien gouvernement. Investissement Québec est à hauteur de 50 % dans ce projet-là.

On regarde la situation aujourd'hui, est-ce qu'on peut savoir du ministre à combien, aujourd'hui, s'élève le coût pour les contribuables de ce gâchis-là, s'il vous plaît?

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Jacques Daoust

M. Daoust : Il me fait plaisir de répondre au député, M. le Président. Les investissements, à 100 000 \$ près, sont de l'ordre de 9,6 millions de dollars qui ont été, à ce jour, déboursés dans cette aventure-là, et on parle d'environ 15 millions qui avaient été autorisés. C'est pour ça que j'ai dit que le 4,5 millions, 5 millions additionnel servirait à acquérir les actions de la société. En fait, ce que ça nous donnerait en bout de ligne, et c'est pour ça que je suis en désaccord avec cette transaction-là... C'est que, si on faisait cet investissement-là — parce que, là, ça devient un investissement, on achèterait des actions — ça nous donnerait un droit incroyable, ça nous donnerait un privilège de payer toutes les dettes de la compagnie. C'est à peu près ça, ce que ça... et on n'embarquera pas dans ce scénario-là, M. le Président.

• (10 h 40) •

Le Président : Complémentaire, M. le député de Johnson, deuxième.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : M. le Président, on réalise que c'est un investissement qui a été entrepris il y a seulement un an, hein, puis on s'aperçoit que, pour se ramasser devant un gâchis comme c'est le cas aujourd'hui, bien, un an, il n'a pas dû y avoir beaucoup de suivi.

Alors, dans le cadre de sa démarche globale, rigoureuse et intégrée, est-ce que le gouvernement peut nous informer de ce qu'ils vont faire pour qu'un tel scénario ne se reproduise plus dans le futur?

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Jacques Daoust

M. Daoust : La façon de procéder dans un dossier comme celui-là est de faire une analyse, entre guillemets, objective de la part des intervenants ministériels et d'Investissement Québec et au gouvernement de décider. Je peux vous assurer d'une chose, monsieur... Et, depuis que je suis en poste, je reprends chacun des dossiers, je les étudie rigoureusement, comme on s'est engagé à le faire, et je peux vous assurer d'une chose, ce genre de dossier là, monsieur, ne reviendra pas.

Le Président : Principale, Mme la députée de Vachon.

**Mode de transport collectif
sur le futur pont Champlain**

Mme Martine Ouellet

Mme Ouellet : Oui. Merci, M. le Président. Le rapport encore confidentiel d'AECOM, dont certains extraits ont été rendus publics par un journaliste, conclut que, dès 2021, seul un train léger sur rail peut répondre à la demande sur le futur pont Champlain. Une desserte par autobus créerait un goulot d'étranglement insoutenable pour Montréal. Dans son discours inaugural, le premier ministre a annoncé qu'il serait un gouvernement transparent, qu'il ferait toute la lumière.

Est-ce que le ministre des Transports et responsable de l'AMT rendra public aujourd'hui le rapport d'AECOM sur le SLR? Est-ce que le ministre des Transports mettra en pratique l'engagement de transparence de son premier ministre?

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. Robert Poëti

M. Poëti : Merci, M. le Président. Écoutez, dans un premier temps, je suis un peu étonné de la question de la députée de Vachon parce que, ce rapport-là, évidemment, ils ne l'ont pas eux-mêmes diffusé et me demandent aujourd'hui de le faire.

Deuxième chose qui est surprenante également, est-ce que je comprends que la députée de Vachon me demande aujourd'hui de court-circuiter le bureau de chantier que l'AMF fait pour l'étude relative au SLR? Elle me demande aujourd'hui d'arrêter ça et, d'une certaine façon, prendre la décision sans consulter. Nous, M. le Président, de ce côté-ci de la Chambre, plus on en sait, mieux on se sent pour prendre des décisions.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Vachon.

Mme Martine Ouellet

Mme Ouellet : Merci, M. le Président. En fait, la décision avait déjà été prise, M. le Président, et le ministre des Transports est en train de remettre en question une décision qui avait déjà été prise, appuyée par l'ensemble des intervenants, les élus de la Rive-Sud, les élus de Montréal et les gens du bureau, justement, des partenaires. Cette étude-là existe, puisqu'un journaliste l'a entre les mains. Tout simplement, on lui demande de rendre publique cette étude-là.

Est-ce que l'engagement de transparence du premier ministre... est-ce que ce n'étaient que des belles paroles pour la galerie?

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. Robert Poëti

M. Poëti : M. le Président, évidemment, on travaille tous en collégialité, on travaille ensemble, mais là je comprends que la députée de Vachon nous dit : On prend des décisions, mais on n'a pas besoin de consulter. On prend des décisions, mais on n'a pas besoin de les budgéter. On prend des décisions, finalement, puis on fait accroire à tout le monde qu'on consulte. Bien, nous, M. le Président, on ne fera pas ça.

Le Président : Complémentaire, M. le député de Rosemont.

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : M. le Président, la volte-face du PLQ sur le SLR a poussé, la semaine dernière, 12 maires de la Rive-Sud à réitérer la priorité qu'ils avaient déjà indiquée sur le SLR, et hier soir, unanimement, les élus du conseil de ville de Montréal ont voté une motion d'urgence disant que c'était le SLR, la priorité.

Alors, est-ce que le ministre des Transports va se joindre à cette unanimité qu'avait indiquée le PLQ l'an dernier ou va-t-il rester seul à tourner le dos à la volonté de toute la métropole?

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. Robert Poëti

M. Poëti : M. le Président, soyez assuré, je veux rassurer le collègue, nous, on ne tourne pas le dos à personne. Nous, on ne prend pas les décisions seuls. Nous, on prend l'intérêt de l'ensemble des Québécois, et, lorsqu'on prend une décision de cette importance... Je dois souligner — peut-être, ça manque à l'information de l'opposition — ce

pont-là va être construit pour les 125 prochaines années. Alors, je ne vois pas vraiment pourquoi on est si pressés et qu'on ne veut pas suivre les processus de consultation. Et moi, contrairement à ce que j'ai déjà entendu, nous écoutons et nous allons prendre la décision la plus utile, et la plus raisonnable, et celle qu'on peut se permettre de financer dans un contexte actuel. Merci.

Le Président : Principale, M. le député de Terrebonne.

Tarification des services de garde

M. Mathieu Traversy

M. Traversy : Merci beaucoup, M. le Président. Depuis des semaines, l'improvisation libérale a causé toute une commotion dans le réseau des services de garde. Après avoir semé l'inquiétude auprès des parents et des représentants du milieu en gelant les places promises par l'ancien gouvernement, cette semaine le premier ministre fait une volte-face et brise ouvertement sa promesse électorale d'indexer les tarifs en garderie, il nous arrive avec la modulation. La ministre, vous l'aurez remarqué, est restée bien silencieuse jusqu'à maintenant sur la question.

Est-ce qu'elle pourrait nous dire quel est son avis sur cette position? Est-elle d'accord pour renier la promesse électorale qu'elle a toujours défendue au cours de la dernière campagne? On veut l'entendre, qu'a-t-elle à dire sur le sujet?

Le Président : Mme la ministre de la Famille.

Mme Francine Charbonneau

Mme Charbonneau : Merci, M. le Président. Et j'essaierai de ne pas vous crier après, mais vous dire avec élégance une réponse adéquate. Alors, nous avons pris l'engagement de l'indexation pour le prochain budget, et ce sera l'engagement qui sera fait pour le prochain budget. Maintenant, la responsabilité que nous avons eue du peuple québécois, c'est de gérer avec rigueur les finances publiques, et, de ce fait, le premier ministre a annoncé deux comités qui vont regarder l'ensemble des programmes du gouvernement, et — vous savez quoi, M. le Président? — le ministère de la Famille en fait partie. Alors, nous allons soumettre à ces deux comités l'ensemble de nos programmes, nous allons les étudier, les regarder et soumettre des propositions s'il y a lieu de revenir sur une décision. Merci.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Terrebonne.

M. Mathieu Traversy

M. Traversy : Merci, M. le Président. Si j'ai bien compris la réponse de la ministre, c'est qu'elle a été élue pour un mandat d'un an. Donc, la promesse qui a été faite au cours de la dernière élection, c'était simplement sur le prochain budget. On lit les petits caractères en bas de la page, et là on peut comprendre que, dans les prochains... qui viendront, peut-être que l'indexation ne sera pas respectée pour l'entière totalité du mandat. Alors, ça va être à surveiller. Si j'ai bien compris, cette ministre revient sur sa promesse.

Est-ce qu'elle peut confirmer aux parents que ce sera une indexation pour l'ensemble du mandat libéral ou simplement pour le prochain budget?

Le Président : Mme la ministre de la Famille.

Mme Francine Charbonneau

Mme Charbonneau : C'est avec une grande fierté que je vous annonce quatre ans et demi, M. le Président. Quatre ans et demi, et j'espère que le député de Terrebonne l'a bien entendu. Maintenant, il n'est pas question de revenir sur une décision. On s'est engagés à une indexation pour le prochain budget, et c'est exactement ce que nous allons faire. Le parcours est suivi comme entendu.

Maintenant, je crois qu'il serait irresponsable, du moins de notre côté, d'annoncer des places sans les budgéter, puisque, de notre côté, ce n'est pas comme ça qu'on fait les choses.

Le Président : Complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Alors, M. le Président, le chat sort du sac. Là, c'est clair, les petits caractères, c'était seulement au prochain budget, trois mois, finalement, l'indexation. Les Québécois n'avaient pas compris ça.

Mais là ce qu'on comprend maintenant, c'est : Les hausses, évidemment, ce n'est pas nous autres, c'est un comité de non-élus. Le Québec, maintenant, est géré par un comité fantôme qu'on ne connaît pas, qui, lui, va avoir la responsabilité d'arbitrer et de décider à la place du gouvernement.

Est-ce que le premier ministre comprend qu'en faisant reporter sur un comité de non-élus les hausses ce qu'il fait, c'est qu'il va créer de l'insatisfaction...

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, je suis quand même surpris qu'on nous reproche de prendre notre temps pour prendre des décisions importantes et de recueillir des avis sur la question. La situation des services de garde, d'abord, c'est que c'est un service qui est très apprécié par les Québécois, qui a eu un impact économique positif, notamment par l'accès plus grand des femmes sur le marché du travail. Mais il y a des parents qui n'ont pas de place et puis il y a un système financier qui est difficile puis un équilibre budgétaire qui est très précaire, notamment par l'absence de contrôle des dépenses au cours de la dernière année et demie. Alors, on va tout mettre ça ensemble dans un contexte vraiment éclairé de façon à respecter notre engagement de protéger les familles de la classe moyenne, et notamment les personnes à bas revenus.

Le Président : Principale, Mme la députée d'Arthabaska.

**Détermination des conditions de travail
des travailleurs de la construction**

Mme Sylvie Roy

Mme Roy (Arthabaska) : M. le Président, tout le monde s'entend, le Québec n'a pas les moyens de vivre une autre grève dans l'industrie de la construction comme l'an dernier. Les conséquences économiques sont désastreuses pour les travailleurs, qui perdent des revenus, pour les entreprises, qui attendent des constructions ou des rénovations, pour les donneurs d'ouvrage, qui sont paralysés et pour l'État, qui subit une perte fiscale. En fait, tout le monde y perd. Le ministre du Travail le sait, il l'a même dit après son assermentation qu'une autre grève aurait un impact sur l'économie de plusieurs milliards de dollars. La CCQ nous apprend que l'industrie de la construction subit un recul pour la première fois en 17 ans.

Est-ce que le ministre continue de s'asseoir sur ses mains et attend-il que les cadenas soient rendus sur les chantiers de construction pour agir?

• (10 h 50) •

Le Président : M. le ministre du Travail.

M. Sam Hamad

M. Hamad : Merci, M. le Président. Je suis d'accord sur un point, il faut que les deux parties négocient. Une meilleure entente, c'est une entente négociée, et nous encourageons les deux parties à négocier. Et d'ailleurs, depuis le 24 avril, M. le Président, 24 avril, le 29 avril, le 8 mai, le 16 mai, le 26 mai et le 30 mai, les parties se sont assises à la table pour négocier. Et, pour nous, la meilleure solution et le message... Je profite, par le biais de l'Assemblée nationale, pour dire aux deux parties, M. le Président : La meilleure entente, c'est une entente négociée pour l'intérêt du Québec, pour l'intérêt des travailleurs, pour l'intérêt de l'employeur et, surtout, les citoyens qui attendent leurs maisons pour l'été. Et nous allons travailler dans cette direction-là et, encore une fois, M. le Président, négocier, négocier, négocier, et je demande à la députée de me rejoindre puis envoyer le même message que nous faisons ici, au gouvernement.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée d'Arthabaska.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy (Arthabaska) : M. le Président, je note deux choses. Ils ont négocié le 30 mai, mais on n'est même pas rendus le 30 mai. Le secteur résidentiel n'est pas touché par cette loi-là. L'an dernier, le PIB de l'industrie de la construction a chuté de 8 %. La partie syndicale réclame une grand-messe pour ce secteur important. Un an après l'adoption de la loi spéciale, les négociations n'ont pas vraiment avancé, n'ont pas donné de résultats.

Est-ce que le ministre va céder à des mesures dilatoires exigées par le syndicat ou il nous garantit que les chantiers sont ouverts tout l'été?

Le Président : M. le ministre du Travail.

M. Sam Hamad

M. Hamad : M. le Président, je demande à la députée aujourd'hui de s'engager avec nous, d'envoyer un message clair aux deux parties, de négocier. Évidemment, elle sait très bien... Si elle ne sait pas, elle doit le savoir qu'elle ne doit pas se mêler des négociations. Ce sont deux parties en train de négocier pour leur intérêt et, surtout, l'intérêt des citoyens, M. le Président. Et, si elle veut être au courant, ça me fait plaisir, M. le Président, de l'informer, mais il ne faut pas qu'elle fasse en sorte que les négociations échouent, M. le Président. On a tous ici un intérêt qu'ils négocient et s'entendent. Merci.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée d'Arthabaska.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy (Arthabaska) : Selon le maire Labeaume, chaque jour de grève sur un chantier de l'amphithéâtre va représenter des coûts additionnels importants, et il craint que ce scénario se répète. Ce n'est pas le cas unique à Québec, c'est partout à la grandeur de la province où on prend en otages les chantiers. L'an passé, la ministre de la Politique industrielle niait les conséquences de la grève, et je la cite : La grève ne coûte rien à l'État dans la mesure où on ne dépense pas, car les chantiers sont paralysés.

Est-ce que le ministre actuel du Travail est atteint du même syndrome de déni que ses prédécesseurs?

Le Président : M. le ministre du Travail.

M. Sam Hamad

M. Hamad : M. le Président, je pense, on parle de la même voix. On a tous intérêt que les deux parties négocient et arrivent à une entente. Alors, c'est le message que nous envoyons aux deux parties. Ce que nous ne voulons pas répéter, ce qui est arrivé l'année passée, M. le Président, quand l'ancien gouvernement a laissé aller les négociations à la fin, il a laissé la période de grève, qui a fait en sorte que, l'économie du Québec, il y a eu un impact d'à peu près 8 à 9 milliards de dollars. Ça, nous, notre gouvernement, M. le Président, on veut éviter ça. Mais, pour éviter, il y a des étapes à suivre. La première étape, c'est que les deux parties négocient, que les deux parties s'entendent, et on les invite à négocier et s'entendre. La meilleure entente...

Le Président : En terminant.

M. Hamad : ...c'est une entente négociée pour les deux parties.

Le Président : Principale, Mme la députée de Richelieu.

Consortium retenu pour le projet de construction du Centre universitaire de santé McGill

Mme Éloïse Zakaïb

Mme Zakaïb : Merci, M. le Président. Le gouvernement libéral a décidé d'y aller avec un partenariat public-privé dans la construction et la gestion du CUSM. On nous disait alors que le privé serait mieux en mesure de gérer le projet dans les coûts et dans l'échéancier et que tous les risques seraient assumés par le partenaire privé. M. le Président, on sait maintenant que, dans ce projet, des pots-de-vin vont nécessairement entraîner des coûts supplémentaires de plusieurs dizaines de millions de dollars. Dans quatre mois, le gouvernement devrait prendre possession du CUSM.

M. le Président, avant de prendre possession, le président du Conseil du trésor peut-il nous confirmer qu'aucun dépassement de coûts, qu'aucun extra, qu'aucune réclamation du partenaire privé ou de sous-contractants n'a été ou ne sera soumise au gouvernement en sus du prix convenu au départ pour le projet?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, ce qui est à l'ordre du jour aujourd'hui essentiellement pour la société québécoise, c'est de prendre possession et d'opérer, comme je l'ai dit hier, une installation de grande qualité et de calibre international pour le bénéfice de tous les citoyens et les citoyennes du Québec. Ça vaut pour le CUSM et ça vaut pour l'Université de Montréal, le CHUM. Ceci étant dit, M. le Président, évidemment qu'à partir du moment où la prise de possession aura été faite, pour le bénéfice des citoyens, évidemment que l'UPAC... évidemment que tous les exercices juridiques qui sont en cours qui visent à faire en sorte que la lumière soit faite et que les exercices de poursuite soient faits et de récupération soient faits le soient. Pendant ce temps-là, évidemment, nous aurons pris possession de l'équipement et l'aurons opéré au bénéfice des citoyens.

Pour ce qui est de la portion météorologique de la question de la députée de Richelieu, alors elle demande des prévisions qu'on ne peut pas prévoir, elle demande de déterminer si aujourd'hui on peut prédire que ceci, cela.

Le Président : En terminant.

M. Barrette : Moi, comme radiologue, je maîtrise la technologie de voir au travers des murs, mais on ne peut pas aujourd'hui...

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Richelieu.

Mme Éloïse Zakaïb

Mme Zakaïb : M. le Président, on connaît maintenant la position du ministre de la Santé, j'aimerais connaître la position du président du Conseil du trésor. L'UPAC va trouver des coupables, les coupables vont faire de la prison. Maintenant, les Québécois n'ont pas à payer pour les risques, M. le Président, les Québécois n'ont pas à payer pour la corruption. Ce que vous nous suggérez en prenant possession, c'est d'attendre et de poursuivre par la suite. Avant de prendre possession, il faut se poser la question. Il faut se poser la question : Qu'est-ce qui plane sur nos têtes? Quels sont les...

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, est-ce qu'on doit comprendre... est-ce que la population qui nous écoute aujourd'hui doit comprendre de l'intervention du député de Richelieu qu'on nous propose de ne pas utiliser ces installations-là et de faire attendre la population, purement et simplement, ou est-ce qu'elle nous propose de faire ce qui est raisonnable, c'est-à-dire prendre possession, donner des services et laisser cours à tout le côté administratif et judiciaire qui est en cours?

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Richelieu.

Mme Éloïse Zakaïb

Mme Zakaïb : M. le Président, est-ce qu'il est raisonnable de payer pour des dépassements de coûts liés à la corruption? M. le Président, peut-être que le ministre est radiologue, moi, je suis avocate, je dirais à tous mes clients : Avant de payer, assurez-vous de payer le bon prix. Poursuivre, poursuivre, c'est le mauvais chemin, ce n'est pas... Payer et, par la suite, poursuivre, c'est le mauvais chemin, M. le Président.

Est-ce que le président du Conseil du trésor est au courant de coûts cachés? Est-ce qu'on peut répondre à ma question? Combien ça va coûter aux...

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, malgré les envolées oratoires de ma collègue avocate, il n'en reste pas moins que la seule et unique question qui se pose aujourd'hui dans sa question, elle est simple : Allons-nous ou non, à la date prévue, prendre possession d'installations qui ont été mises en place pour le bénéfice des citoyens? Est-ce qu'en tant qu'avocate, dans le merveilleux monde du droit, où on est censé, parce que c'est le mot qui est le plus utilisé, gérer en bon père de famille... faire en sorte qu'on n'utilise pas des installations pour le bénéfice de la population, M. le Président?

Le Président : Principale, M. le député de Johnson.

**Rabais non imposable accordé aux employés
de la Société des alcools du Québec****M. André Lamontagne**

M. Lamontagne : M. le Président, pendant que les contribuables québécois voient leurs taxes et les tarifs augmenter, les quelque 8 000 employés et retraités de la SAQ bénéficient encore en 2014 d'un généreux rabais non imposable sur leurs achats de boissons alcooliques. Le 26 novembre 2013, cette Assemblée a adopté à l'unanimité une motion exigeant que ces rabais soient reconnus comme un avantage imposable afin qu'ils connaissent un traitement fiscal semblable à celui imposé à l'ensemble des contribuables. Nous avons appris hier que la SAQ a décidé de reconduire sans aucun changement ce programme de rabais non imposable pour l'année 2014-2015.

Le ministre des Finances est-il satisfait de la réponse offerte par la SAQ à la motion unanime de l'Assemblée nationale? Entend-il donner suite à la volonté exprimée unanimement dans cette Chambre en rappelant la SAQ à l'ordre?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Carlos J Leitão

M. Leitão : M. le Président, je comprends bien la question du député et, en effet, je rappelle à tout le monde que la SAQ avait envoyé une lettre à cette Assemblée confirmant que, justement, ces pratiques de vente de produits à ses employés étaient conformes aux lois fiscales, qu'il ne s'agit pas d'un avantage fiscal. Et, d'ailleurs, c'est une pratique qui existe depuis 1996 et qui est commune à beaucoup d'autres organisations commerciales. Donc, je ne pense pas qu'il y ait de scandale là-dessus.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Johnson.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : M. le Président, est-ce que le ministre pourrait me confirmer, alors, quel sens avait la motion unanime qui avait été adoptée par cette Assemblée le 26 novembre 2013?

• (11 heures) •

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Carlos J Leitão

M. Leitão : Le sens de la motion qui a été adoptée à l'unanimité, c'était que la SAQ ne confère pas à ses employés un avantage en particulier que les autres employés... que les autres citoyens du Québec n'en avaient pas. Or, il s'agit d'une pratique courante dans le monde commercial et il ne s'agit pas d'un avantage imposable.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Johnson.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : M. le ministre, ce n'est pas l'interprétation que cette Chambre en faisait en novembre 2013, hein? Décider de faire appliquer la motion unanime adoptée par l'Assemblée nationale ne serait pas une décision très difficile à prendre.

S'engage-t-il à ce que les avantages accordés aux retraités, aux employés de la SAQ sur leurs achats deviennent imposables dès à présent?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Carlos J Leitão

M. Leitão : Je pense qu'il a peut-être déposé la lettre que le président du conseil, M. Sylvain Simard, a adressée à cette Chambre le 25 février 2014. Dans cette lettre, c'était très clair que Revenu Québec ne considère pas cela comme un avantage imposable. Donc, je pense, là, que la réponse à la motion a été donnée.

Document déposé

Le Président : Consentement pour le dépôt? Consentement pour le dépôt.
Principale, Mme la députée de...

Mme Léger : Pointe-aux-Trembles.

Le Président : Pointe-aux-Trembles.

**Publication du rapport sur la mise en
place des tableaux blancs intelligents**

Mme Nicole Léger

Mme Léger : Merci, M. le Président. Le 23 février 2011, le premier ministre Jean Charest a affirmé ici même, et je cite : «J'annonce que chaque classe de chaque école du Québec sera dotée d'un tableau blanc intelligent...» Tout le milieu a été surpris de cette mesure. Personne ne l'avait demandée, personne ne la réclamait. Devant les doutes suscités par ce projet et le milieu, le Parti québécois y a mis fin, le temps de tout réexaminer le projet.

Vendredi, *Le Devoir* faisait état d'un rapport au ministère de l'Éducation qui soulève de sérieuses questions sur ce projet et toute sa mise en oeuvre. Le ministre de l'Éducation va-t-il rendre public maintenant ce rapport, dans un souci d'un gouvernement de transparence?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, j'invite la députée à parler à l'ancienne ministre. Le projet n'a pas été arrêté par le Parti québécois, le projet a été continué. Ça, je tiens à le dire, M. le Président. Donc, il faut dire la vérité ici, en Chambre, sur ce type de projet, et c'est son parti qui l'a continué. De plus, le rapport a été déposé en novembre 2013, et eux autres ne l'ont pas déposé à ce moment-là. Donc, il faut peut-être leur poser la question : Pourquoi — je n'utiliserai pas le mot non parlementaire — ne l'ont-ils pas déposé? Ça, c'est la deuxième question qu'on doit poser au Parti québécois. Et, oui, on va le rendre disponible et en plus on va rendre disponible le plan d'action.

Et, en passant, les tableaux blancs sont très appréciés dans les écoles. C'est plus de 40 % des classes qui en ont, et actuellement je peux vous dire... Et les écoles veulent continuer à ce qu'on implante des technologies, dont entre autres les iPad et les micro-ordinateurs. Merci, M. le Président.

Le Président : Alors, cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, nous en sommes à la rubrique des motions sans préavis, et, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation, je vais maintenant reconnaître Mme la ministre de la Famille, responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Et, avant de vous céder la parole, Mme la ministre, ceux qui ont à quitter l'enceinte du salon bleu, je vous demande de le faire en silence. Alors, Mme ministre de la Famille.

Souligner la Semaine des services de garde du Québec

Mme Charbonneau : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Terrebonne, la députée de Repentigny et la députée de Gouin :

«Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine des services de garde du Québec, qui se déroule du 25 au 31 mai 2014;

«Qu'elle rende hommage au travail de tous celles et ceux qui, jour après jour, participent au développement et à l'épanouissement des enfants qui fréquentent les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec.»

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci, Mme la ministre. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Sklavounos : Nous proposons l'adoption sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Très bien. Cette motion est-elle adoptée? Adopté?

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Voilà. Adopté?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Oui, c'est ça.

Passons maintenant à l'opposition officielle, donc, Mme la députée de Vachon, pour une autre motion sans préavis. Mme la députée.

Mme Ouellet : Merci, M. le Président. Conjointement avec le député de Granby et conjointement avec la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale du Québec, au même titre que le Conseil municipal de la ville de Montréal et comme elle l'a fait le 27 novembre 2013, appuie unanimement la mise en place d'un SLR sur le nouveau pont Champlain.»

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci, Mme la députée. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Sklavounos : Pas de consentement, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Il n'y a pas de consentement. Je reconnais maintenant un membre du deuxième groupe d'opposition, M. le député de Chambly, pour une motion sans préavis. M. le député.

M. Roberge : «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de s'engager à ce qu'il n'y ait pas de nouvelles hausses de taxes scolaires cette année; et

«Qu'elle exige que les contribuables soient remboursés pour les hausses de l'an dernier.»

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Très bien. Merci, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de la motion?

M. Sklavounos : Pas de consentement, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Pas de consentement. Mme la députée de Gouin, je crois que vous avez à nous présenter également une motion sans préavis. Mme la députée.

Mme David (Gouin) : Oui, merci, M. le Président. Je demande le consentement de la Chambre pour débattre de la motion suivante conjointement avec le député de Rosemont :

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de rehausser substantiellement le financement des organismes d'action communautaire autonome au sein de l'ensemble des ministères concernés tout en prévoyant des sommes adéquates pour les organismes en attente de financement, et ce, en soulignant l'apport important et vital de ces organismes au développement social et économique du Québec.»

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci, Mme la députée de Gouin. Y a-t-il consentement pour débattre de la motion?

M. Sklavounos : Pas de consentement, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Pas de consentement. Y a-t-il d'autres motions sans préavis? S'il n'y en a pas... Il n'y a pas d'avis non plus touchant les travaux des commissions. À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée, y a-t-il des interventions?

Affaires du jour

Alors, s'il n'y en a pas, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour.

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Et, aux affaires du jour, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le mardi 27 mai 2014 sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que les motions formulant un grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Terrebonne, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques et M. le député de Bonaventure.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 13 h 50 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 11 h 10 min réparties comme suit : 5 h 16 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 2 h 27 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 2 h 17 min au deuxième groupe d'opposition, 9 min 41 s aux députés indépendants et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Alors, je suis prêt à céder la parole à un prochain intervenant. Alors, M. le député de Beauce-Nord, je vous cède la parole.

M. André Spénard

M. Spénard : Merci, M. le Président. Pour la deuxième fois en un peu moins de deux ans, c'est pour moi un immense honneur de m'adresser à cette Chambre pour répondre au discours inaugural du premier ministre.

Vous me permettez, M. le Président, que, dans un premier temps, je m'adresse aux citoyens et citoyennes de mon comté, Beauce-Nord, magnifique comté traversé par la rivière Chaudière du sud au nord, parsemé de collines et de monts d'ouest en est. Ce sont 21 municipalités qui le composent, deux MRC, et surtout de fiers Beaucerons et Beauceronnes qui occupent tout le territoire sur plus de 1 750 kilomètres carrés.

De Beauceville en passant par Saint-Joseph, Vallée-Jonction, Sainte-Marie, Scott et Saint-Lambert dans la vallée, les collines et les monts ont aussi attiré leur part de résidents qui, bien qu'agricoles en majeure partie, ont su développer, par leur esprit d'entrepreneuriat, des entreprises qui ont contribué à l'essor économique de la Beauce. Ils ont façonné à travers les générations cette réputation de travailleurs acharnés qui ne baissent jamais les bras devant l'adversité, résultat sans doute de ces courageux commerçants du XVIIe, XVIIIe et XIXe siècle s'en allant vendre ou troquer leurs marchandises sur la rive sud de Québec et qu'on a baptisés les jarrets noirs, conséquence de la boue collée à leurs mollets, témoignant de l'éreintante route piétonnière à travers la forêt et les marais.

• (11 h 10) •

Berceau d'une culture entrepreneuriale citée en exemple par tous, l'histoire racontée par Robert Cliche et Madeleine Ferron dans leur livre *Les Beaucerons, ces insoumis* résume bien nos états d'âme : Toujours debout, toujours prêts à l'entraide et toujours hospitaliers pour tous ceux et celles qui viennent nous visiter ou qui viennent s'établir chez nous. C'est ça, Beauce-Nord, et nous sommes fiers d'être de cette race, M. le Président.

Mon chef, le député de L'Assomption, m'a confié, pour cette 41^e législature, le rôle de critique du deuxième parti d'opposition pour les petites et moyennes entreprises, porte-parole également en matière d'allègement réglementaire et aussi porte-parole en matière de développement économique régional. Je le remercie de cette confiance et je tiens à lui réitérer toute ma loyauté afin de défendre ces dossiers d'une importance capitale pour tout le Québec. Les PME, M. le Président, représentent 50 % de tous les emplois au Québec, mais, plus important encore, ce sont elles qui créent 80 % des nouveaux emplois. Elles sont vitales à la relance de notre économie et elles ont besoin d'un message clair d'appui de ce gouvernement.

Francis Vailles, dans sa chronique d'hier, du 27 mai dernier, déduisait, en lisant le plus récent rapport mensuel des opérations financières du ministère des Finances, que «le ralentissement de l'activité des entreprises, depuis un an, a eu un [important impact] sur le déficit du gouvernement. Essentiellement — dit-il — le tiers du déficit du Québec [...] 2013-2014, estimé à 3,1 milliards [de dollars], est attribuable au passage à vide des entreprises...» Entre avril 2013 et janvier 2014, soit 10 mois dans l'année financière qui s'est terminée le 31 mars dernier, les impôts sur le profit des entreprises versés au gouvernement ont atteint 2,1 milliards, une baisse de 26,2 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière. En extrapolant cette chute jusqu'au 31 mars 2014, c'est 1,1 milliard de moins en revenus pour le gouvernement, soit un tiers du déficit estimé.

On peut limiter les dépenses ou du moins essayer, mais il faut aussi penser aux revenus. On ne peut plus piger dans la poche des contribuables, qui sont déjà surtaxés. Les impôts des particuliers, durant la même période que je vous parlais précédemment, ont grimpé, eux, de 3,2 %. Et, connaissant la profitabilité des entreprises qui est en net recul, je pense qu'il ne serait pas pertinent de les imposer davantage.

M. le Président, une des solutions est que nous donnions de l'oxygène à nos PME, alléger leurs réglementations afin de leur permettre d'être plus productifs, les épauler dans la modernisation de leurs équipements, leur faciliter la voie à l'exportation, faire du ministère de l'Environnement un partenaire actif et non un frein au développement de nos entreprises. Et j'aurai l'occasion, M. le Président, de revenir dans les prochaines semaines avec des exemples concrets au ministère de l'Environnement. Bref, les entreprises doivent entreprendre et les fonctionnaires doivent fonctionner dans un environnement d'entrepreneuriat, non dans un carcan gouvernemental.

Le gouvernement est rempli de bonnes intentions face au développement économique régional et aux PME, qu'on pense au guichet du dossier unique, qu'on pense à l'aide au transport d'exportation, à l'innovation, aux transferts d'entreprises. Nous lui donnerons une chance de réaliser ses objectifs et nous l'épaulerons pour le mieux-être de toute l'économie québécoise. Mais nous serons, à titre de groupe parlementaire, très vigilants sur les promesses faites aux PME et nous ne tolérerons pas aucun règlement qui pourrait nuire, de près ou de loin, au développement de nos PME et à l'économie régionale.

Beauce-Nord m'a confié pour les quatre prochaines années le mandat de les représenter à titre de député, et je voudrais remercier tous les citoyens et citoyennes de mon comté pour cette marque de confiance. 51 % des électeurs m'ont donné leur appui, mais, mieux que cela, je suis sorti majoritaire dans les 21 municipalités de Beauce-Nord. Ce mandat clair comporte cependant son lot de responsabilités, et je m'en acquitterai au meilleur de mes connaissances, pour le bien de tous et toutes, puisque, le 8 avril au matin, j'étais le député non pas de 51 % de mes commettants mais de 100 % de la population de Beauce-Nord.

Les défis sont nombreux, hétéroclites et très importants pour toute l'économie beauceronne, que l'on pense au dossier de l'autoroute qui traîne en longueur depuis trop d'années, au dossier de la piste cyclable qui relirait enfin la grande Beauce, au dossier de la couverture médicale dans la région beauceronne, qui est un défi de tous les jours. Nous avons construit nous-mêmes des infrastructures comme la clinique médicale à Sainte-Marie, la coop de santé à Beauceville, mais nous avons besoin de médecins pour répondre à la demande et remplacer ceux qui ont pris leur retraite dans leur dernière année. Nous attendons beaucoup de réponses de ce gouvernement qui est condamné à livrer la marchandise promise il y a à peine quelques semaines.

Une élection, M. le Président, ça ne se gagne pas tout seul, il faut beaucoup de bénévoles qui croient en vous et qui sont dédiés à la cause. Ceux et celles qui faisaient partie de mon équipe m'ont donné du temps et de l'énergie afin que le succès soit au rendez-vous. Je ne les remercierai jamais assez, et ils ont toute ma gratitude, principalement mon président, Frédéric, et son épouse, qui doit donner naissance à leur premier enfant d'ici quelques jours. Je leur souhaite beaucoup de succès également.

Mais une équipe, M. le Président, ça prend un capitaine et des assistants, un peu comme au hockey, on l'a vu hier soir. Et j'ai eu le bonheur d'avoir la même équipe qu'en 2012, qui ont travaillé d'arrache-pied durant 33 jours, tenant les rênes du cheval que j'étais... j'ai eu un cheval durant 12 ans, alors vous savez qu'on envoie le cheval puis on essaie de le guider dans tout le comté. Je veux remercier spécialement Richard Savoie, Céline Coulombe, Stéphane Brown et la capitaine, la véritable organisatrice en chef de ma campagne, Mélanie Gilbert, qui tenait quelquefois les cordeaux tellement serrés que j'en étouffais presque. En campagne, le député a besoin de ce genre de personnes, et, même durant son mandat, on peut compter sur leur loyauté de même que celle de toute mon équipe. Je les en remercie du plus profond de mon cœur.

En terminant, M. le Président, je veux dire merci à ma famille, Odette, mon épouse, qui a accepté de sacrifier, pour les quatre prochaines années, du temps de relation de couple, tout en supportant beaucoup ma dernière campagne, à mes fils et leurs conjointes, Olivier et Mélissandre, David, Mireille, et à ma petite-fille, Lilou, qui ne voit pas assez souvent son gros papi, mais nous skypons quand même beaucoup. Une dernière pensée pour ma mère qui a assisté à mon premier discours en 2012 mais qui regarde celui-ci de haut. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Beauce-Nord. Allons du côté de M. le député de Chomedey maintenant. M. le député.

M. Guy Ouellette

M. Ouellette : Merci, M. le Président. Le 7 avril dernier, j'ai eu l'honneur et le privilège, M. le Président, d'être réélu à titre de député de Chomedey pour un quatrième mandat consécutif, au sein, cette fois-ci, de cette 41^e législature de l'Assemblée nationale du Québec.

Comme mes collègues avant moi, M. le Président, nous ferons un tour d'horizon, effectivement, de la circonscription de Chomedey, mais je veux, d'abord et avant tout, vous rappeler, M. le Président, que cette victoire, elle est due aux électeurs de Chomedey qui ont voté en grand nombre et probablement tous de la même couleur, à 73 % des suffrages exprimés. On dit souvent que Chomedey, M. le Président, c'est une forteresse pour les députés du gouvernement, mais c'est aussi un comté qui demande un engagement total et complet à la semaine pour être à la hauteur des aspirations de ses citoyens.

Je veux remercier la centaine de bénévoles, parce que je les ai comptés par centaines, les bénévoles qui sont venus nous aider et nous soutenir dans cette campagne électorale. Je vous parlerai un petit peu plus tard, M. le Président, que nous étions six comtés à Laval, donc la centaine de bénévoles s'est promenée sur l'île de Laval au cours de la dernière campagne électorale.

Day after day, these volunteers gave me their support, their energy and their time. Thank you all, and I will have the opportunity to thank you personally soon, on June 8th.

• (11 h 20) •

Il y aura une rencontre de ces centaines de bénévoles, M. le Président, très prochainement pour que je puisse personnellement les remercier tous et chacun. J'ai pu compter sur leur aide précieuse, leur disponibilité, leur enthousiasme contagieux. Je les remercie tous pour leur présence chaleureuse, leur dévouement et leur implication.

Je veux souligner de façon toute particulière le travail extraordinaire, et le mot est très faible, M. le Président, fait par ma présidente d'association libérale de Chomedey, Mme Claudette Lessard, dont c'était la quatrième campagne à mes côtés. Et je vous dirai, M. le Président, que Mme Lessard, c'est une femme d'exception et c'est une femme dont je ne pourrais me passer. Mon épouse va me pardonner cet écart, mais Mme Lessard, effectivement, depuis mon entrée en politique, en 2007, elle est toujours là, à mes côtés.

Je veux remercier son époux, qu'on appelait affectueusement son «conseiller», M. Guy Ravenelle, qui, lui aussi, m'accompagne depuis les tout débuts et qui était, M. Ravenelle, l'attaché politique de l'ancien président de l'Assemblée nationale au début des années 70, le député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, aujourd'hui décédé. Donc, M. Ravenelle, on parle de plus de 40 ans d'implication en politique.

Merci aussi à mon grand ami Robert Hayes, qui agit, lui aussi, depuis mon entrée en politique, en 2007, en tant que mon agent officiel, qui sait me rassurer, me guider à chaque fois et s'assurer que le budget est bien suivi et que toutes les demandes légales du Directeur général des élections, qui sont comprises dans la loi, sont bien suivies. Des remerciements bien sentis aussi à mes organisateurs, Stéphane et Richard.

Je suis rendu à l'étape, après avoir remercié Mme Lessard, ma présidente d'association, et mon chef d'orchestre au cours de cette campagne, de remercier mon épouse, Isabelle, mes enfants, mes quatre enfants qui, sans être touchés ou piqués par la politique, sont venus, au cours des années, faire leur tour et s'initier à la politique. J'ai eu la chance... Mon plus vieux, cette année, David, a tenté sa chance en politique municipale. Ça n'a pas été un succès, mais ça a été une très belle expérience pour lui, et nul doute que ça pourra le guider dans le futur, si jamais il voulait récidiver. Je veux souligner, en plus de David, Maxim, Alexandre, et mon bébé, ma fille Andréa. On dit son bébé, mais, quand c'est dépassé 20 ans, c'est encore le bébé à papa. Mais la présence d'une fille dans une famille de gars, ça a toujours quelque chose de spécial. C'est sûr que leur engagement, leur patience, les sacrifices que je leur impose... et leur support est grandement apprécié, pour qu'on puisse donner les services à la population et faire le travail qu'on fait.

Je m'en voudrais de passer sous silence, M. le Président, l'existence de mon porte-bonheur. La députée de Soulanges en parlait, elle est rendue à quatre porte-bonheur depuis 2008 à aujourd'hui. Bien, j'en ai un, porte-bonheur, ma petite-fille Livia. J'en ai un autre qui s'en vient pour le mois d'août, de mon fils Maxim, et, juste leur présence au local électoral, c'est un rayon de soleil et définitivement ça apporte la chance.

Je n'ai pas de mot pour exprimer ma gratitude à l'égard d'Isabelle, des enfants et de ma petite-fille. Je leur dis encore merci. Et, vous savez, je pense que c'est important de leur dire et de leur répéter qu'on les aime, parce que, très souvent, la seule place où ils nous voient, où ils ont à nous voir durant la semaine, c'est au Canal de l'Assemblée nationale, et, je veux dire, ils sont à distance. Autant pour les hommes et les femmes qui siègent ici comme députés, à l'Assemblée nationale, nos familles ont à faire énormément de sacrifices.

Je suis choyé, M. le Président, d'être à Chomedey, et jamais je ne remercierai assez ses citoyens qui m'ont encore une fois témoigné leur confiance et accordé un autre mandat. Tout le travail que nous faisons, mon équipe et moi, est pour eux. Permettez-moi donc de présenter cette équipe dévouée, homogène et des plus dynamiques, M. le Président : aux commandants du bureau de comté, Mme Silvana Senatore, qui m'accompagne déjà depuis plus de six ans, elle aussi une personne d'exception dont je ne saurais me priver. Je peux aussi compter sur le travail acharné et combien efficace de M. Mouher Terjanian, depuis plus de trois ans, et de ma petite nouvelle, Rémi Alwan, qui complète à merveille ce trio efficace et compétent. Merci à toutes celles qui, depuis sept ans, ont façonné ce bureau de comté qui est à l'image des citoyens de Chomedey. Je suis fier de représenter les citoyens de Chomedey. Et sachez que je serai toujours là pour votre bien-être et votre intérêt.

Being a Chomedey resident, I'm delighted to stay in the most Laval multicultural riding. Chomedey is 44 different communities, 51 different languages that live together, nous donnant ainsi la chance unique d'apprendre à connaître des cultures différentes, nous inspirant d'une ouverture d'esprit et d'une société pleine de richesses.

Vous le savez, M. le Président, parce qu'on est tout près d'être limitrophe, Chomedey, c'est bordé par la rivière des Prairies, au nord de Montréal, et enclavé entre les autoroutes 13, 15 et 440. Ça habite des centres d'attraction très importants. Pour les gens qui passent à Laval, on pense au Cosmodôme, on pense au Centropolis, au Carrefour Laval — et on vous remercie de venir faire votre tour et d'encourager l'économie lavalloise — la Cité des Biotechs, le centre... l'Institut Armand-Frappier, qui est consacré à la recherche, et bien plus. C'est des lieux qui amènent des visiteurs de partout au Québec, de partout au Canada, M. le Président, et c'est des lieux qui rassemblent les Québécois.

C'est un comté arc-en-ciel qui se situe au coeur d'une île, d'une ville distincte : Laval. Avec mes collègues élus du Parti libéral de Mille-îles, Fabre, Vimont, Laval-des-Rapides et Sainte-Rose, je travaille non seulement pour le bien-être des citoyens de Chomedey, M. le Président, mais aussi pour tous les Lavallois et Lavalloises. Nous formons une équipe solidaire et unie pour cette ville, car Laval nous tient à coeur non seulement parce que nous y sommes résidents, mais parce que nous avons été témoins de son expansion, son potentiel et son dynamisme incontournable. Nous voulons voir Laval briller au Québec et servir tous les citoyens qui y habitent.

Je veux remercier, à ce stage-ci, un autre de mes bénévoles, M. Mohamed Bâ, et son équipe jeunesse, qui, quotidiennement au cours de la campagne, se sont impliqués avec les candidats dans les six comtés de Laval afin que Laval redevienne complètement libéral. Nous étions tous à mission, M. le Président, et nous pouvons dire aujourd'hui : Mission accomplie. Je tiens donc à saluer mes cinq autres collègues libéraux de Laval et à les féliciter pour leur élection. Je félicite également tous les députés élus à l'Assemblée nationale. Chacun et chacune d'entre nous, M. le Président, avons une volonté réelle de nous impliquer et de servir les citoyennes et citoyens du Québec. La vie d'un député est exigeante et demande, comme je le mentionnais, un très grand nombre de sacrifices, mais c'est un grand privilège et aussi une énorme responsabilité.

M. le Président, les Québécois comptent sur nous, et, pour cette raison, je prends ce devoir à coeur. Je serai à l'écoute de mes citoyens et j'honorerai avec grande humilité le mandat qu'ils m'ont confié. Ce sont les intérêts et leur bien-être qui me motivent à continuer mon travail. J'ai une pensée toute particulière en ce moment pour Mme Lise Bacon, qui a été la première vice-première ministre du Québec aux côtés du premier ministre Robert Bourassa. J'ai l'honneur de représenter les citoyens de Chomedey, comme elle l'a fait de 1981 à 1994, et de l'avoir à mes côtés pour me guider et me conseiller, M. le Président. Dans sa grande sagesse, c'est elle qui m'a convaincu que la vie en politique serait la meilleure façon pour moi de continuer à servir la société québécoise. Elle est un modèle et une source d'inspiration quotidienne. Merci, Mme Bacon, pour votre écoute, votre temps, votre savoir-faire et votre support.

• (11 h 30) •

Le 7 avril, un mandat nous a été donné. Lors de son discours inaugural, le premier ministre a exprimé les priorités du gouvernement actuel afin de faire respecter ce mandat et la nécessité d'agir pour servir les Québécoises et les Québécois. Il a démontré que diriger le gouvernement n'est pas une tâche facile puisqu'il faudra le faire comme si on bâtissait un édifice en commençant par une fondation solide, un terrain fertile. Je me permets de souligner trois blocs de cette fondation mentionnés par le premier ministre tout en m'attardant au dernier de ces blocs : un ton et un comportement marqués par le respect et l'écoute, la transparence de nos actions et notre utilisation des fonds publics, l'intégrité de nos administrations publiques.

M. le Président, ce dernier point est d'une importance capitale pour moi. Ayant oeuvré au sein de la Sûreté du Québec pendant près de 32 ans, l'intégrité, et la justice, et le respect des lois sont des valeurs qui m'ont toujours guidé. C'est donc avec la plus grande fierté que j'ai accepté, le 24 avril dernier, le mandat du premier ministre du Québec d'assister, à titre d'adjoint parlementaire, la vice-première ministre et députée d'Anjou—Louis-Riel, titulaire du ministère de la Sécurité publique et première femme à occuper cette fonction névralgique. Le premier ministre m'a aussi confié la tâche de veiller sur l'intégrité des administrations publiques. C'est un grand honneur pour moi, et je remercie le premier ministre de sa confiance.

Comme l'a dit le premier ministre à plusieurs reprises, notre gouvernement sera empreint de transparence et d'intégrité. Les citoyens nous ont élus et ont le droit de savoir de quelle façon est gérée leur province. L'administration publique se doit d'être transparente, diligente, responsable avec l'argent de ses citoyens. L'intégrité, c'est une valeur, M. le Président, qui est non négociable. Notre mandat, en tant que serviteurs des citoyens, repose sur la confiance, et nous n'avons pas le droit de ne pas être à la hauteur de cette tâche. En cette période de cynisme politique, nous devons continuer à aller de l'avant afin de nous assurer de mériter la confiance des Québécois. M. le Président, l'intégrité repose sur l'honnêteté et assure le respect de la dignité humaine. Cette valeur est aussi nécessaire pour garantir une équité dans notre société. En s'assurant que tous les citoyens aient droit au même traitement, aux mêmes droits et obligations, nous sommes certains d'atteindre notre idéal de justice.

L'équité et la justice sont des valeurs importantes qui continueront à nous guider. Je l'ai dit publiquement, M. le Président, à plusieurs reprises et je vous le redis, ma vie professionnelle étant une quête de justice quotidienne, je décrierai toujours toute forme d'injustice, quelle qu'elle soit.

En terminant, M. le Président, nous devons rappeler aux Québécois les raisons qui nous ont amenés à franchir les portes de l'Assemblée nationale. Nous sommes tous ici présents pour travailler pour leur bien-être, celui de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Nous devons nous assurer de laisser une province propre et en ordre pour les générations futures. Assurons-nous d'avoir un Québec prospère, instruit et en bonne santé. Pour y arriver, nous devons tous travailler, tous ici que nous sommes, dans un but commun : le Québec, notre Québec. À mes collègues de tous les partis, je vous tends la main. Je suis convaincu qu'en travaillant ensemble, M. le Président, en unissant nos forces, nos idées, en débattant respectueusement pour le bien-être de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, nous atteindrons des résultats probants dont nous serons tous fiers. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Chomedey, pour cette intervention. Je vais aller du côté de M. le député de Mercier en vous rappelant qu'il reste 9 min 41 s pour les indépendants. Je vous cède la parole, M. le député de Mercier.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Oui? Je vais revenir, je vais aller du côté ministériel, et après...

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Pardon?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Non, mais j'avais reconnu déjà le député de Mercier.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Bref, j'ai reconnu le député de Mercier. M. le député, allez-y.

M. Amir Khadir

M. Khadir : Oui. Mon collègue... mon cher collègue doit savoir que, bon, ça se passe en équipe, et il faut faire les représentations adéquates en temps opportun.

Alors, M. le Président, Québec solidaire a déjà eu l'occasion, lors d'une rencontre avec le ministre des Finances de l'actuel gouvernement, de signaler un certain nombre de ses propositions pour éviter qu'au Québec on répète les mêmes erreurs qui ont été maintes fois commises en Europe, c'est-à-dire essayer de corriger les problèmes de l'économie par l'austérité, par les coupes. Bien, malheureusement, dans le discours inaugural du chef du gouvernement, que nous avons entendu la semaine dernière, on entend toujours, malgré toutes les précautions prises par le premier ministre pour, disons, atténuer la perception comme quoi son gouvernement s'apprête à couper des milliards de dollars dans les dépenses publiques à travers les programmes du gouvernement, notamment dans les services publics, le gouvernement, je pense, doit savoir que, d'ores et déjà, en prévision de ce qui s'en vient et en raison des politiques budgétaires d'austérité adoptées déjà par le précédent gouvernement du Parti québécois, des emplois se perdent, des services sont coupés.

Je ne sais pas si mes collègues ont eu l'occasion de voir la lettre très... je dirais, remplie d'une charge d'émotion et de vérité, parue dans *Le Devoir* hier, par un enseignant à la retraite qui décrivait la situation, dans son école, vécue par une de ses collègues, qui devait faire la navette entre le couloir, où il avait installé un enfant avec des problèmes de comportements, et les 25 autres élèves de sa classe qu'elle voulait protéger de la perturbation de cet élève, mais qui faisait en sorte que, elle, devait faire le travail de deux personnes, c'est-à-dire s'occuper des élèves réguliers, des élèves qui étaient en classe et s'occuper aussi de ce jeune, je crois, Maxime ou... j'oublie le nom de ce jeune garçon, qui avait besoin aussi d'un enseignant, avait besoin d'un intervenant, d'un éducateur spécialisé, mais l'école avait dû couper l'éducateur spécialisé. Et ça, c'est une école parmi des centaines d'autres à travers le Québec, où on manque cruellement de personnel adéquat pour s'occuper de nos enfants. Et, en raison de la logique défaillante d'une espèce d'endoctrinement subi par les formations politiques qui ont été au pouvoir au cours des 25 dernières années, on ne cesse de nous répéter, avec évidemment les banquiers à l'appui, les économistes, des institutions financières qui répètent que la seule manière d'établir un équilibre budgétaire, d'assainir les finances publiques, c'est en coupant...

Or, de plus en plus de gouvernements et surtout de plus en plus de responsables économiques, notamment des experts internationaux comme Thomas Piketty, un des économistes les plus en vue du monde contemporain, qui vient de faire paraître un livre au nom de *Le capital au XXI^e siècle*, avec une recherche fouillée sur les données disponibles en Europe, en Amérique et au Japon sur les 100, 150 dernières années, prouvent que ces politiques d'austérité budgétaire... Parce que ce n'est pas nouveau, cette rengaine. Ça a commencé au milieu des années 80 et ça s'est accentué à partir des années 90, avec un sommet avec l'histoire du déficit zéro du gouvernement péquiste de Bouchard en 1997-1998, avec des conséquences désastreuses sur les secteurs de la santé et de l'éducation dans les années qui ont suivi, de l'avis de tout le monde.

Or, cette vieille rengaine de l'austérité par les coupes budgétaires, ça a occasionné des écarts de richesse importants, alors que notre planète ne cesse... nos nouvelles économies, que ça soit dans les pays développés, que ça soit dans les pays émergents, ne cessent de créer des richesses sans cesse croissantes. Malgré, donc, cette croissance de richesses et de revenus, ce qui arrive, c'est des écarts de richesses, de moins en moins de dépenses publiques, de moins en moins de capacité par les États, par les populations, de voir les retombées de ces richesses qui se concentrent au sommet. Or, on sait qu'un budget, c'est un choix politique. Il y a des choix politiques qu'on peut faire, dépendamment l'intérêt de qui on défend. Le gouvernement actuel fait les mêmes choix politiques qui ont été faits par le gouvernement précédent du Parti québécois, qui avait été excessivement sensible à l'angoisse fiscale des riches, à l'angoisse fiscale du milieu des affaires. Rappelons-nous l'automne 2012, avec quel aplomb le gouvernement de l'époque s'est plié aux exigences du milieu des affaires. Le plan budgétaire présenté par le présent gouvernement, par le chef du gouvernement est, en tous points, sur le plan... sur l'essentiel, la même chose : on coupe, on coupe, on coupe et on essaie, à brève échéance, d'établir un équilibre budgétaire.

Or, le gouvernement ontarien, juste à côté de nous, avec un environnement politique et un environnement économique relativement semblables à celui du Québec, le gouvernement libéral de... j'allais dire «de Dalton McGuinty», qui est... lapsus... de Mme Kathleen Wynne, a choisi... elle, Mme Kathleen Wynne, a choisi d'opter pour le bien public, pour le bien commun, pour l'intérêt du plus grand nombre.

• (11 h 40) •

Elle a introduit un budget, juste avant de partir en élection, un budget qui inclut, entre autres choses, l'augmentation de deux paliers d'imposition pour faire en sorte que les contribuables les plus fortunés, ceux qui tirent, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'essentiel des richesses produites depuis maintenant deux décennies vers eux, fassent leur juste part à une économie qui a besoin donc de rentrées d'argent, un gouvernement qui a besoin de rentrées d'argent. Deux paliers d'imposition supplémentaires pour les plus riches, O.K.? Elle, elle été plus sensible aux besoins de la population qu'à l'angoisse fiscale des riches. Ensuite, elle s'est attelée à la tâche d'améliorer la retraite pour tout le monde, le régime des rentes publiques. Voilà une solution que propose d'ailleurs Québec solidaire depuis 2012 au moins... en fait, depuis le début des années 2010, quand on a commencé à en parler. Nous aussi, on dit : Le meilleur moyen d'améliorer les conditions de vie de notre société, y compris des aînés qui ont contribué à notre société, c'est d'améliorer le régime de rentes public qui est la base, la fondation de l'édifice à trois étages d'un système de retraite digne de ce nom.

Mais, plus important encore, et je vais revenir sur cet élément essentiel qui manque cruellement au discours inaugural du chef du gouvernement, c'est l'investissement majeur que compte faire le gouvernement libéral d'Ontario dans les transports publics. M. le Président, le gouvernement McGuinty... je m'excuse encore du... le gouvernement libéral de Mme Kathleen Wynne propose d'investir plus de 20 milliards de dollars dans les transports en commun, 20 milliards de dollars. À côté de ça, la proposition de Québec solidaire, qui a paru excessivement audacieuse aux yeux du public lors des dernières élections, d'investissement dans les transports publics pâlit véritablement. Et j'en suis fort aise et je suis content de voir que, sur la scène nord-américaine, même à côté de nous, un parti au pouvoir ose reconnaître enfin qu'il y a une urgence pour nos sociétés, à la fois sur le plan économique et sur le plan écologique, d'investir dans les transports publics. Pourquoi? Parce que nous savons, M. le Président, que, sans changer nos modes de transport qui déterminent aussi notre urbanisme, et notre manière de nous transporter, et la manière dont on organise nos villes pour nous loger... ont l'impact le plus grand sur notre bilan énergétique et donc sur ce qu'on brûle et qu'on envoie dans le ciel et qui cause les perturbations climatiques avec des conséquences désastreuses que nul n'ignore ici.

Vous avez entendu comme moi, depuis quatre ans, les rapports successifs du GIEC, du groupe intergouvernemental sur l'environnement et le climat, et qui dit sans ambages — ça, c'est les experts gouvernementaux qui se prononcent — que, si on n'agit pas immédiatement, les conséquences environnementales sont désastreuses, on est en train d'atteindre le point de non-retour, mais en plus ça va coûter excessivement cher. Des millions de gens qui vivent dans nos grandes villes en bordure de mer sont même menacés de l'élévation du niveau des mers. Or, le gouvernement actuel, malheureusement, et le chef du gouvernement en particulier, dans son discours, n'a rien dit sur les changements climatiques, n'a rien dit de nos obligations, de l'urgence d'agir pour nous, au Québec, pour prendre les devants là-dessus au Québec, où notre intérêt économique serait parmi les plus grands, justement, dans ce secteur-là en essayant de transformer nos transports pour plus de transport public et surtout pour plus de transport électrique, puisque nous sommes un formidable producteur d'énergie propre, c'est-à-dire les énergies électriques.

Motion formulant un grief

C'est pourquoi, M. le Président, je fais une motion de grief au discours inaugural :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour la faiblesse de ses intentions en matière de protection de l'environnement, notamment en matière de lutte aux changements climatiques et de développement du transport en commun et pour l'incohérence de procéder à une évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures sans [au préalable] l'accompagner d'un moratoire complet sur tous les projets déjà amorcés.» Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci, M. le député de Mercier. Votre motion est déposée, bien sûr sous réserve de sa recevabilité. Je vois maintenant M. le député de Mercier, et je vous cède... M. le député de Berthier, et je vous cède la parole.

M. André Villeneuve

M. Villeneuve : Merci, M. le Président. Effectivement, j'étais un peu dans l'angle mort, mais, voyez-vous, ce n'est pas plus grave que ça. Quand on pense au privilège que nous avons de pouvoir justement se lever ici, dans cette enceinte, et s'adresser à cette Assemblée, attendre 10, 15 minutes de plus, il n'y a aucun problème, M. le Président.

M. le Président, je veux d'abord vous féliciter pour votre réélection à titre de vice-président de l'Assemblée nationale. Je tiens aussi évidemment à vous féliciter pour votre réélection à titre de député et je tiens à féliciter l'ensemble des membres de cette Assemblée, élus ou réélus. En fait, ceux qui se sont présentés nouvellement, félicitations, et ceux qui se sont représentés, qui ont été réélus, félicitations, bien sûr. Je veux aussi souligner les ex-députés qui ne se sont pas représentés. Je tiens à les saluer, les saluer parce qu'ils ont quand même servi les Québécois, les Québécoises, autant ici, à Québec, que dans leur comté, de digne et de belle façon.

Donc, je veux, aussi, M. le Président, et je trouve ça tellement important, je veux féliciter toutes les candidates et les candidats, autant à travers tout le Québec que dans mon comté, qui se sont présentés à cette élection. On le sait,

vous le savez tous, c'est un exercice qui est très exigeant autant au niveau de l'énergie qu'on peut y mettre qu'au niveau familial. Alors, je tiens à les féliciter et je pense qu'ils ont contribué de belle façon à tenir vivante, bien vivante notre démocratie, M. le Président.

Évidemment, cela m'amène à remercier mon épouse, mes enfants, tous mes proches, ma famille. Sans eux, sans leur appui, je ne serais pas ici aujourd'hui, je peux vous l'assurer. Je veux aussi remercier tous les bénévoles, et ils sont nombreux, qui ont bien voulu donner de leur temps et de leur énergie. Tantôt, j'entendais le député de Chomedey qui parlait de plus d'une centaine de bénévoles. Je pense que c'est le cas de la majeure partie des gens ici, sinon la totalité des députés. Effectivement, pour ma part, c'est plus de 100 bénévoles, tout près de 200 qui, de façon tout à fait désintéressée, M. le Président, ont donné du temps, comme je le disais tantôt, ont mis de l'énergie, ont mis aussi un peu de côté leurs familles. Puis, vous savez, moi, je dis souvent qu'aujourd'hui ce qui est le plus précieux, c'est le temps. Tout le monde court après le temps, et ces gens-là nous en ont donné. Alors, je tiens à les remercier, en mon nom évidemment, et je remercie toute l'équipe du comité électoral qui ont fait un travail colossal. Encore là, ça permet justement de garder bien vivante notre démocratie.

Je tiens aussi, évidemment, à remercier l'ensemble des électeurs de mon comté qui m'ont renouvelé cette confiance, une confiance qui est nécessaire, tout à fait nécessaire pour pouvoir être le député de la circonscription. Donc, cette confiance renouvelée à mon égard, je la reçois, M. le Président, avec beaucoup d'émotion et beaucoup de fierté. Donc, encore une fois, je les remercie très chaleureusement.

M. le Président, je ne vous apprendrai rien en vous disant que le rôle premier d'un député, c'est, d'abord et avant tout, de représenter les citoyens de son comté. C'est là l'essence même de notre raison d'être. Bien sûr, il est aussi notre tâche d'agir en législateurs et d'être des contrôleurs de l'État. Mais nous sommes, nous, les députés, d'abord et avant tout, des ambassadeurs au service de nos commettants. Notre rôle premier, et je parle ici, évidemment, à l'Assemblée nationale, des 125 députés, c'est aussi de travailler bien sûr pour les intérêts supérieurs des Québécoises et des Québécois. Maintenant, comme députés de chacune de nos circonscriptions, c'est, bien entendu, de voir aux intérêts, je le disais tantôt, de nos commettants. D'ailleurs, sur le plan de l'étymologie, M. le Président — je ne sais pas si vous êtes un amateur de latin — mais le mot «député» vient de «deputatus», qui veut dire «celui qu'on envoie, l'ambassadeur». Donc, nous sommes des ambassadeurs de nos circonscriptions.

Donc, à cet égard comme dans bien d'autres, j'ai la ferme intention de jouer pleinement mon rôle, d'autant plus que c'est, et je le disais tantôt, c'est un très grand privilège de pouvoir m'exprimer à nouveau aujourd'hui ici, dans cette enceinte, devant cette Assemblée. M. le Président, je vais tenter du mieux que je peux de vous transmettre, à vous et aux autres membres de cette illustre institution, les réflexions, préoccupations, aspirations et, pourquoi pas?, certains rêves de mes commettants, bien sûr tout cela en lien direct avec le discours d'ouverture du premier ministre, mais aussi pour la suite des travaux que nous mènerons, que nous tiendrons dans les prochains jours, semaines, mois, voire années, en cette 41^e législature.

Maintenant, le discours d'ouverture du premier ministre. D'abord, on ne peut passer sous silence le ton dont a fait preuve le premier ministre lors de son intervention et aussi, bien sûr, sur le contenu qui, comme vous avez pu le constater, s'avère être beaucoup moins rassurant que le ton utilisé, et je m'explique. En premier lieu, M. le Président, jetons un coup d'œil... ou, plutôt, portons une oreille attentive sur le ton employé par le premier ministre. Nous avons là, de la part du premier ministre, je pense, une réelle intention de donner l'exemple sur la façon et la manière dont les choses devraient être dites, que ce soit ici, au salon bleu, ou en tout autre lieu dans ce parlement. Mais bien sûr le ton, aussi posé soit-il, ne doit pas être un frein à la passion qui parfois s'exprime avec force et conviction et qui nous anime comme parlementaires, comme personnes, comme individus et le ton, bien évidemment, ne doit en aucun cas être un obstacle à la recherche de la vérité. Un jour, François de La Rochefoucauld a dit : L'homme le plus simple qui a de la passion persuade mieux que le plus éloquent qui n'en a point.

Bref, le ton utilisé par le premier ministre nous invite, entre autres choses, à faire preuve de respect des individus lors de nos échanges, mais par ailleurs, et je le répète, le ton ne doit pas nous faire renoncer à débattre de nos idées ou à dénoncer ce qui doit être dénoncé. C'est donc dire que tout ne se trouve pas dans le ton, aussi posé soit-il, car il y a, bien entendu, comme je disais tantôt, le contenu.

• (11 h 50) •

En fait, en ce premier discours officiel, le premier ministre pose le geste de la main tendue. À cela je lui réponds qu'il aura toute ma collaboration. Et j'ose espérer qu'il saura, le moment venu, accepter, dans les intérêts supérieurs du Québec, de poser des actions conséquentes.

Alors, que retrouve-t-on dans le discours, dans ce discours d'ouverture? Je vous dirais, M. le Président, qu'il y en a pour tout le monde, et en même temps, sans parler de sophisme, le premier ministre navigue parfois en zone grise, de l'ambiguïté à l'ambivalence. Disons que les choses ne sont pas toujours aussi claires que l'on voudrait. D'ailleurs, j'y reviendrai un peu plus tard avec des exemples probants pris à même le discours du premier ministre.

Maintenant, je vais commencer par deux éléments qui, à mon avis, sont cruellement absents du discours du premier ministre et j'ai nommé l'intégrité et l'éthique. J'entends déjà des voix s'élever en disant : Non, non, non. Le mot «intégrité» figurait bel et bien dans le discours, dans le texte du discours du premier ministre. C'est vrai. En effet, le mot s'y trouve bel et bien une fois, tout au plus. Quant à l'éthique... nulle trace. Et, lorsque l'on aperçoit discrètement le mot «intégrité», c'est pour nous parler de l'administration publique. Soit, il est primordial d'assurer l'intégrité de nos administrations publiques, là-dessus nous sommes tous d'accord, mais qu'en est-il de l'«intégrité» au sens large du terme et de l'éthique? Dans son discours, le premier ministre utilise l'image des éléments d'un édifice pour construire le Québec d'aujourd'hui et de demain. Il parle de la fondation, de deux colonnes robustes et finalement d'une toiture. Je propose au premier ministre ceci : N'y a-t-il pas lieu de considérer sérieusement la nature du sol sur lequel il veut

construire son édifice? J'ajouterais donc, M. le Président... Je propose donc, M. le Président, que le premier ministre considère un quatrième élément. En effet, le sol sur lequel repose un édifice est tout aussi important, sinon plus que la fondation qui supportera ledit édifice.

À mon avis, ce sol devrait être de roc pour être en mesure de supporter le tout, et j'ai nommé l'intégrité et l'éthique. Quand on regarde notre économie, qui a été gangrenée par la corruption, quand on constate que nos institutions, comme la justice, qui a été fragilisée par un processus vicié de nomination des juges, quand on voit l'ampleur du cynisme qui règne au Québec, n'y a-t-il pas justement lieu de construire en utilisant des valeurs sûres comme l'intégrité et l'éthique? Et, en cela, je rejoins à certains égards les propos du député de Chomedey, qui s'est exprimé il y a quelques instants. L'exemple vient de haut, M. le Président, nous avons pu le constater lors de la 38e, 39e et 40e législature.

Je tiens à rappeler aux membres de cette Assemblée que, dès notre arrivée au gouvernement, le premier geste que nous avons posé fut justement de mettre en place une loi sur l'intégrité. Les résultats furent immédiats et spectaculaires. Nous avons, comme gouvernement, fait des économies, et les Québécois ont fait des économies de plus de 240 millions en quelques mois seulement au ministère des Transports. Et là je ne fais que faire part du ministère des Transports. Mais j'arrive avec d'autres exemples concrets. Dans plusieurs municipalités de mon comté, et je présume fort bien que c'est aussi le cas dans plusieurs autres comtés du Québec, des projets d'infrastructure, suite à la Loi sur l'intégrité, ont chuté en termes de coûts, M. le Président. C'est tout à fait incroyable. Je vous donne un exemple dans une municipalité chez moi, où un projet qui était chiffré... selon l'historique, qui devait coûter 4 millions de dollars, est sorti à 2,2 millions de dollars. Ça veut dire quoi, ça? Ça veut dire que la municipalité va pouvoir réaliser un autre projet.

Lorsqu'on nous dit, parce qu'on entend parfois ce discours, que la lutte à la corruption et à l'intégrité ralentit l'économie, je dis : Un instant, un instant, il faut regarder les choses en face. La municipalité dont je vous parle va faire un projet supplémentaire. Donc, elle va engager évidemment un autre entrepreneur qui, lui, va engager des employés, et ainsi de suite. Et ce n'est pas le seul exemple que j'ai dans mon comté. Et vous en avez sûrement, et je vous invite à en discuter avec vos différents conseils municipaux qui composent vos circonscriptions. Une autre municipalité : un projet, toujours selon l'historique, qui aurait dû coûter 3 millions, il s'est concrétisé à 2 millions, M. le Président. C'est des économies très substantielles. Non seulement nous pouvons enfin, comme société et comme communauté, payer le juste prix pour ces infrastructures, mais en même temps nous avons retrouvé un sentiment de loyauté, de fierté et de dignité, ce qui n'est pas rien.

M. le Président, notre gouvernement, en 18 mois, a fait reculer la corruption au Québec. La bataille, malheureusement, ne sera jamais complètement gagnée, mais au moins nous aurons réussi à endiguer et même à faire reculer cette corruption, qui avait pris des proportions endémiques et systémiques. C'est pourquoi je dis aujourd'hui au premier ministre et au gouvernement que nous serons, comme opposition, intraitables lorsqu'il sera question d'intégrité et d'éthique, et j'invite ce gouvernement à faire de la lutte à la corruption une lutte sans merci. En cela, soyez assuré, M. le Président, que le gouvernement aura notre entière et totale collaboration.

Retour sur le discours, M. le Président. Dans son discours, le premier ministre aborde des sujets, des sujets comme... Bon, je recommence. Dans son discours, le premier ministre aborde des sujets desquels se dégagent maintes ambiguïtés et ambivalences, comme je le disais au début, ce qui a pour conséquence de faire naître beaucoup d'incertitude.

Prenons l'exemple des finances publiques et de l'économie du Québec. Dès le début de son discours, le premier ministre fait l'apologie des forces du Québec, que ce soit en éducation ou encore du fait de notre rayonnement sur la scène internationale en culture, en développement aérospatial, comme leader que nous sommes dans plusieurs autres domaines, que le Québec a des ressources naturelles diversifiées et abondantes, de l'énergie renouvelable, une main-d'oeuvre qualifiée. Bref, le Québec a tout pour réussir, et, encore une fois, là-dessus nous sommes totalement d'accord. Le Québec a vraiment tout pour réussir. D'un autre côté, immédiatement après, le premier ministre, et d'où l'ambivalence, le premier ministre se fait alarmiste en citant des chiffres qui n'ont absolument rien à voir avec la réalité. Que cherche-t-il à faire? Ne réalise-t-il pas qu'il met le Québec à risque? Imaginer, comme il le fait, une situation irréaliste et sans fondement ne peut que semer le doute et la crainte autant chez les investisseurs que chez les agences de notation. Si son intention était de nous convaincre que les finances publiques du Québec devaient être gérées avec grande rigueur, eh bien, nous sommes heureux de voir qu'il en est conscient. Point besoin, pour ce faire, d'inventer des situations alarmistes.

Si le premier ministre suit les sillons que nous lui avons tracés, M. le Président, il parviendra, contrairement au précédent gouvernement libéral, à garder le contrôle et de la dette et des finances publiques. Comme l'a si bien dit mon collègue et chef de l'opposition, nous avons laissé une maison en ordre. D'ailleurs, le Vérificateur général l'a confirmé.

Autre ambivalence du discours du premier ministre, il nous annonce qu'il va amorcer une véritable et rigoureuse évaluation environnementale stratégique de l'ensemble de la filière des hydrocarbures. Ce faisant, M. le Président, il ressuscite ni plus ni moins l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent. Il met donc en opposition l'exploitation de ces ressources et sa nécessaire acceptabilité sociale. Je rappelle à cette Assemblée que la vallée du Saint-Laurent est une zone densément peuplée et où se trouve présentement une agriculture florissante. Nul besoin de faire revivre le cauchemar du développement tous azimuts du gaz de schiste à cette population, ils ont déjà joué dans ce film. Que le premier ministre dise sans délai ses intentions quant à l'exploitation du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent serait faire preuve de la transparence qu'il évoque si bien dans son discours. Soit dit en passant, la transparence ne peut souffrir d'aucune nuance ou ambiguïté.

M. le Président, le temps file, je vais... Je sais que mes collègues sont intervenus sur plusieurs éléments du discours inaugural et je ne pourrai évidemment faire le tour complet des éléments que j'aurais voulu... étant donné le temps qui m'est imparti, dont j'aurais voulu vous faire état ici aujourd'hui. Je vais donc, M. le Président, aller directement à la conclusion, vous dire que... Oh, avant d'aller à la conclusion... Évidemment, vous savez que je suis porte-parole de l'agriculture, pêcheries, alimentation et j'en suis très fier. J'en suis très fier et je sais que le premier ministre, dans son discours, a dit quelques mots... très peu, très, très peu, parce que je crois que l'agriculture a une place beaucoup

plus importante. Elle devrait avoir une place beaucoup plus importante, pour ne pas dire prépondérante au sein du gouvernement du Québec. Donc, vous dire que le premier ministre dit ceci : «L'économie repose sur nos PME, mais aussi sur des secteurs traditionnels comme l'agriculture.» M. le Président, les PME... les fermes, le monde agricole sont des PME et, souvent, des PME familiales, ils font un travail extraordinaire, et je tiens à le souligner.

Motion formulant un grief

Je ne pourrai en dire plus, mais je profite de l'occasion, M. le Président, vu la teneur de mon discours, donc, de déposer une motion de grief. Donc, je présente la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral qui choisit de faire porter l'avenir de nos finances publiques par un comité fantôme.» Merci beaucoup, M. le Président.

• (12 heures) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Berthier. Donc, votre motion, elle est déposée, sous réserve de sa recevabilité. Je cède maintenant la parole à M. le député de Pontiac et j'irai vers vous après, M. le député de Chambly. M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin (Pontiac) : M. le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre retour à la vice-présidence de cette Chambre. C'est, de toute évidence, une approbation du travail que vous avez effectué au cours de votre dernier mandat. Bravo.

C'est avec honneur que je me lève aujourd'hui pour prendre la parole en cette enceinte. C'est la première fois que j'ai l'occasion de le faire depuis que mes concitoyens et concitoyennes du magnifique comté de Pontiac m'ont accordé, avec une très claire majorité dont je suis particulièrement fier, leur confiance. Cette confiance, les citoyens de ma région me l'ont accordée pour que je mette de l'avant leurs priorités, pour que je fasse la promotion de leur région et que je m'exprime en leur nom en cette Chambre. Je tiens à les assurer que chaque mot que j'y prononcerai au cours des quatre prochaines années le sera avec leur meilleur intérêt en tête.

Avant tout, permettez-moi de remercier et de féliciter les autres candidats de la dernière campagne dans Pontiac, des gens qui se seront proposés pour les bonnes raisons et qui ont mené une campagne respectueuse et où tous ont reconnu le désir des autres de faire avancer notre société.

But if I am here today, it's obviously thanks to a great team of committed and dedicated volunteers who went above and beyond over the past 12 months, through a hard-fought nomination process and during the general election itself, to make sure our region had proper representation here in Québec City.

Je tiens à remercier les gens qui ont cru en moi dès le début et qui sont avec moi depuis le début de cette aventure, mais aussi les libéraux qui se sont ralliés à mon équipe suite à l'investiture. Une telle course, on le sait, peut parfois être rassembleuse, mais elle peut aussi parfois créer des tensions. Vous avez su mettre vos convictions libérales avant tout, et je vous en remercie. Donc, à l'ensemble de mon équipe, et vous êtes beaucoup trop pour tous vous nommer, sachez que vous aurez, aujourd'hui et pour toujours, ma plus profonde reconnaissance.

You will allow me, Mr. Speaker, the opportunity to thank my wife, Marlene, for embarking with me on this journey. With her love and support, I will work tirelessly for a better Aylmer and a better Pontiac. As you know, the commitment to building a better province is one that is shared by all in this chamber, but the sacrifice involved is mainly one that is shared by our loved ones, so thank you Marlene. Je dois également parler de ma petite Maëlle, qui, en ce moment, jouit d'une notoriété bien plus grande que la mienne. Sache que ton papa, bien que parfois absent, fera un effort de tous les instants pour maximiser son temps avec toi. Sache aussi que j'ai hâte que tu m'accompagnes dans tous les événements locaux et qu'à ton tour tu puisses grandir en côtoyant les gens du Pontiac, qui m'ont inculqué mes valeurs et qui se feront, j'en suis certain, un plaisir de te les partager aussi.

Et, si j'ai choisi de me présenter en politique, c'est pour répondre un peu à la question que le premier ministre posait lors de son discours d'inauguration : À qui? À qui refilerons-nous la facture? Sommes-nous prêts à refiler la facture de nos excès à toutes les Maëlle du Québec, à tous les petits Mathis, à toutes les petites Ella? Eh bien, moi, je ne le suis pas. À nous aujourd'hui en cette Chambre de prendre les décisions difficiles qui assureront à nos enfants un avenir encore meilleur et plus prometteur que notre présent. Ces choix s'imposent, et c'est à nous, députés, de les faire.

Bien évidemment, il nous revient également de défendre les intérêts de notre région et de le faire dans le respect de nos convictions. C'est pourquoi je suis particulièrement fier de représenter les résidents du comté de Pontiac, comté duquel je suis natif et où je choisis d'élever ma famille. Il s'agit d'un comté de contrastes, urbain et rural, richesse et pauvreté, jeunes et moins jeunes, anglophones, francophones et allophones, donc, un comté qui me permettra de toucher un peu à tous les dossiers discutés ici, de l'agriculture et de la foresterie, du transport en commun et des besoins criants d'accès aux soins de santé.

Avant longtemps, chers collègues, vous en aurez plein les oreilles de m'entendre parler d'Aylmer et du Pontiac, car, au cours des quatre prochaines années, je vous promets que vous m'entendrez parler à n'en plus finir du parc des chutes Coulonge, qui a tout le potentiel de devenir le parc des chutes Montmorency de l'Ouest; du Pine Lodge, où je vous recommande une vacance estivale avec vos enfants; de la rue Principale et de la marina d'Aylmer, où les couchers de soleil sont à vous couper le souffle; du parc de la Gatineau et de nos terrains de golf, de nos traîneaux à chiens, du fort William, de la Shawville Fair, du parc Leslie et de tous nos attraits touristiques.

Mais je vous parlerai également de nos besoins. Il m'est donc important de dire à mes citoyens que mes priorités seront celles énoncées durant la campagne. Pour le Pontiac rural qui vit une crise économique sévère depuis plusieurs

années déjà, le redressement de votre économie, de notre économie, demeure ma première priorité. Il m'est aussi important de dire aux citoyens d'Aylmer, là où la population grandit à vue d'oeil, et à tous ces patients du grand Gatineau qui n'ont aujourd'hui pas accès aux médecins de famille, que l'amélioration de l'accès aux soins de santé dans notre communauté sera également une priorité de notre gouvernement.

It's also important for me to say to all Pontiacers and Aylmerites that this Québec is your Québec, that this Assembly is your Assembly. I will be a strong voice for the anglophone community here and I will work to build bridges in this House to ensure that your rights are recognized just the same as everybody else's.

Cependant, sachons que nous sommes extrêmement bien placés en ce moment. Nous avons un premier ministre des régions, un premier ministre qui comprend excessivement bien les réalités d'une région ressource, où la foresterie et l'agriculture sont au coeur de notre économie. J'étais d'autant plus encouragé par le fait que la toute première annonce gouvernementale en était une liée à la foresterie. De plus, nous avons une ministre régionale en Outaouais qui comprend les enjeux ruraux, résidant elle-même dans une communauté où les besoins ressemblent grandement à ceux du Pontiac. Ses sensibilités serviront bien notre région.

Je suis également, évidemment, particulièrement fier d'être un député du Parti libéral du Québec, un parti avec une riche tradition de création et de distribution de la richesse, un parti qui a toujours défendu l'idée d'un Québec fort dans un Canada uni. Et je suis d'autant plus fier d'être député de ce grand parti en cette période, en cette période où notre parti n'hésite pas à parler des réels besoins des Québécois, où notre parti n'hésite pas à parler des enjeux sérieux auxquels nous faisons face, où notre parti n'hésite pas à mettre de l'avant des solutions difficiles mais nécessaires pour le bien à long terme de notre province.

Vous savez, M. le Président, j'écoutais le discours du premier ministre, l'autre jour, et je me disais, à l'écoute de ce discours, et je suis certain que ça va surprendre plusieurs de mes collègues des partis d'opposition... je me disais, donc : Quel excellent discours! Quel discours important pour l'avenir du Québec! Je me disais, alors que le premier ministre exprimait chacun de ses points, que j'étais d'accord avec lui. J'étais d'accord avec lui quand il parlait de l'urgence de redresser les finances publiques. J'étais d'accord avec lui lorsqu'il disait que ce redressement doit passer par une restructuration de l'État. Et j'étais d'accord avec lui lorsqu'il disait que cette restructuration devait être suivie d'une stratégie d'investissement où l'État est partenaire de l'entreprise privée et non subventionnaire.

Notre formation politique continuera à gérer la province selon certains principes de base qui me tiennent à coeur. Un de ces principes, c'est le développement économique et la libre entreprise. L'avenir économique de ma région passe par le développement de PME dynamiques qui pourront oeuvrer sans trop de paperasse administrative et dans un contexte compétitif avec nos voisins immédiats, ce qui est particulièrement important dans ma région frontalière. Un de ces principes, c'est la liberté individuelle. Vous écoutez aujourd'hui, en ce moment, M. le Président, un petit-fils d'immigrant au Québec, et il est donc important à mes yeux que le Québec demeure une terre d'accueil pour tous ces gens qui ont déménagé ici en faisant autant de sacrifices, mais avec la promesse d'un avenir meilleur pour leurs enfants.

I would also add the importance of working to welcome and facilitate the integration of Canadians from other provinces who, for reasons obvious to us all, choose to live here, so that they can fulfill their professional ambitions and be an active part of community life here in Québec.

Un de ces principes, c'est le respect de notre terre, de notre environnement, pour qu'encore une fois les petites Maëlle, les petits Mathis et les petites Ella puissent continuer à respirer notre grand air, à boire notre eau, pour qu'ils continuent à pêcher notre poisson et pour qu'ils puissent continuer à profiter de la nature québécoise. Parlant de nature et de plein air, j'en profite donc pour vous inviter, vous tous en cette Chambre, à venir faire du rafting dans le Pontiac, où la rivière des Outaouais est cotée parmi les meilleures au monde pour ce sport.

Mais ce souci de la protection de notre environnement, c'est pourquoi j'étais content d'entendre le premier ministre parler d'un processus global, rigoureux et intégré lors de l'évaluation environnementale stratégique sur les hydrocarbures. Et, en écoutant le premier ministre nous annoncer cette stratégie, une expression me venait en tête, une expression utilisée par un personnage haut en couleur que j'ai eu l'occasion de côtoyer pendant quelques années. Comme il disait, M. le Président : On n'achète pas un cochon dans un sac, ce qui veut essentiellement dire qu'avant d'investir il faut faire nos devoirs. Et c'est ce que le ministre de l'Environnement fait aujourd'hui, et je me permets de l'en remercier au nom des Québécois et des Québécoises et de nos générations futures.

Avant de conclure, M. le Président, j'ai une petite pensée aujourd'hui pour mon ami le sénateur Roméo Dallaire, qui, en ce moment même — on me l'apprend — annonce sa retraite. Il en a tellement fait pour notre pays et notre province, et je n'ai aucun doute que sa contribution sera tout aussi extraordinaire dans les années à venir.

Enfin, M. le Président, je tiens à féliciter tous les collègues en cette Chambre, qui, eux aussi, ont mérité la confiance des gens de leurs coins de pays. Et c'est avec grand plaisir que je travaillerai avec eux au cours des prochaines années. Je leur souhaite donc une session parlementaire conviviale, une session parlementaire respectueuse, une session parlementaire emplie de collégialité, où nous ferons avancer les dossiers de nos citoyens respectifs, mais aussi de l'ensemble de la province. Merci, M. le Président.

• (12 h 10) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Pontiac. M. le député de Chambly, je vous cède la parole.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, je veux d'abord prendre quelques instants, comme à peu près chacun d'entre nous, pour remercier les électeurs de la belle circonscription de Chambly qui m'ont accordé leur confiance. Je vous remercie

beaucoup. Merci spécial aux bénévoles qui ont donné énormément de leur temps, qui se sont gelés, qui ont travaillé très fort pour les idéaux de la Coalition avenir Québec, mais aussi pour que la démocratie fonctionne, tout simplement. Je vais en nommer quelques-uns. Je pense à Gerald, Nadyne, Ramon, Linda, Pascal, Nataly, Jacques, le grand Oulio, Kathy, Alain, Francis, Richard, Maryse, Carl, Louis-Philippe, Annie et évidemment Gilles, Gisèle, Normand, Isabelle, Cassandre et Ariane. C'est sûr que j'en oublie, mais ce sont des gens qui ont donné énormément. Je les remercie tous vraiment du fond de mon cœur.

Chambly, magnifique comté composé de cinq municipalités. Je vous les nomme : Saint-Mathias-sur-Richelieu, Richelieu, Carignan, Saint-Basile-le-Grand et évidemment Chambly, qui est la ville centre. Je remercie évidemment mes électeurs, mais je veux saluer chacun des citoyens du comté puis, évidemment, m'engager solennellement à représenter chacune de ces personnes-là, peu importe évidemment pour quel candidat ils auront voté.

Comme père de deux extraordinaires petites filles puis comme enseignant d'expérience ayant eu le privilège d'enseigner à 17 cohortes différentes d'élèves, je refuse le nivellement par le bas. Je veux nous amener, tous, ici, à viser plus haut, à viser plus loin puis à aller même plus loin que la simple représentation de nos électeurs, des gens de notre comté. Évidemment qu'on est là pour représenter les électeurs de notre comté, mais on est là aussi dans l'intérêt du Québec au complet; je pense qu'il ne faut pas s'affronter les uns les autres, et défendre simplement notre comté.

Je veux parler très souvent de nos jeunes, mais je veux parler pour nos jeunes, pour les générations futures, qu'ils habitent Chambly ou ailleurs. Moi, je vous invite, les amis parlementaires de tous les partis, à considérer chaque question, chaque débat, chaque dépense dans une perspective de long terme, dans une perspective d'équité intergénérationnelle. Et je n'entends pas par là, absolument pas par là, d'ouvrir la chasse aux aînés ou aux baby-boomers. Pas du tout. Chercher à établir l'équité entre les générations, ce n'est pas chercher des coupables. Plusieurs personnes ont présenté le débat de cette façon-là. Je pense que c'est une erreur. Il ne faut pas antagoniser les groupes. Il faut bâtir un pont entre les générations. Un pont sans péage, oui, parce que, faire un pont entre les générations, c'est quelque chose qui est payant. Il est socialement payant et socialement souhaitable de s'unir pour ce travail, ensemble, pour travailler ensemble, un peu comme dans une coalition, tiens. Ça peut sembler évident. On peut croire que ça va de soi, mais malheureusement ce n'est pas toujours le cas.

Puis, comme enseignant, notamment d'histoire, ma matière préférée, j'ai envie de reculer un peu plus loin puis de vous dire que, depuis 1608, depuis que Samuel de Champlain a fondé son premier poste de traite à un jet de pierre d'ici, nos ancêtres, arrivés de plusieurs pays, surtout la France, mais arrivés d'un peu partout, ont travaillé d'arrache-pied pour léguer à leurs enfants toujours un peu mieux que ce qu'ils ont reçu. D'une génération à l'autre, au-delà de la survivance, il y a l'amélioration de la situation, il y a un héritage à bâtir puis à léguer. Mais aujourd'hui rien ne va plus. Après avoir vécu sa belle Révolution tranquille, après des années de croissance démographique puis économique, le Québec, on dirait qu'il a amorcé un lent déclin tranquille. Puis concrètement, bien, ça s'articule de plein de façons, toutes plus désagréables les unes que les autres. Un exemple, celui de la Régie des rentes du Québec. Pour obtenir des prestations égales aujourd'hui, les jeunes d'aujourd'hui vont devoir déboursier tout le long de leur vie des prestations 50 % plus élevées que leurs parents. Donc, on paie des cotisations 50 % plus élevées pour avoir des prestations égales. Je pense que c'est un bel exemple d'inéquité entre les générations dont on a très peu entendu parler. Je pense que ce n'est pas le genre d'héritage qu'on veut leur léguer. Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Parce que, depuis une quinzaine d'années au moins, les gouvernements successifs, qu'ils aient été libéraux ou péquistes, ont pratiqué la même politique d'aveuglement volontaire. Ils y ont mis tant d'ardeur, dans cette politique, qu'on se retrouve aujourd'hui acculés au pied du mur, endettant nos enfants de la façon la plus irresponsable qui soit. Encore cette année, le gouvernement s'engage à faire un déficit. Il faut le faire, quand même. Alors qu'on devrait viser au minimum le déficit zéro, le gouvernement s'est engagé à faire un déficit et, déjà, il échoue à atteindre sa cible d'échec. Il avait visé au départ un déficit de 1,75 milliard, et, déjà, ce qui était une erreur que d'endetter déjà les jeunes de 1,75 milliard de plus, mais on échoue sur notre échec et là on dit : Non, non, finalement, ça va peut-être être 2 milliards. Et très peu de gens en parlent, mais c'est quelque chose qu'on devrait toujours avoir en tête et qu'on ne peut pas laisser passer. C'est un signe qu'il faut changer de cap; il faut vraiment remettre nos façons de faire en question.

Mais un changement de cap, c'est un virage; ce n'est pas s'immobiliser, surtout pas. Il faut que le changement de cap doive nous mobiliser, doit nous pousser à créer, à bâtir puis à croître dans une perspective de développement durable. Évidemment, quand on parle de développement durable, on pense à l'environnement, mais le développement durable, c'est aussi un développement économiquement et socialement durable, un développement qui va vous survivre. On ne doit pas bâtir des programmes sociaux comme on fait des châteaux de sable, c'est-à-dire pour notre propre plaisir puis en sachant que la marée qui vient va l'effacer puis les autres recommenceront demain. On doit bâtir sur du solide. La plus belle façon de bâtir sur du solide, la plus belle façon de faire des choses qui respectent le principe de l'équité entre les générations, bien, c'est de faire de l'enseignement la priorité numéro un. C'est comme ça qu'on regarde de l'avant, c'est comme ça qu'on bâtit l'avenir.

Alors, au début, dans les années 60, on a eu le rapport Parent, qui nous a propulsés vers l'avant, qui a rendu les écoles et l'éducation beaucoup plus accessibles. On a avancé, mais on a arrêté d'avancer parce que l'accessibilité, des fois, elle est cosmétique, elle n'est pas réelle. Quand les jeunes ont accès à une école, mais qu'ils sont très peu stimulés à l'école et qu'ils décrochent, bien, l'accessibilité, elle est ratée. Il va falloir aller plus loin que ça. Il va falloir vraiment faire un programme de dépistage auprès de nos jeunes de la prénatale, mais dépistage et d'intervention parce que, s'il s'agit seulement de dépister les enfants qui ont de la difficulté pour coller des étiquettes, ça ne mène pas bien, bien loin. Il va falloir soutenir ces enfants-là, les aider, les accompagner puis les amener à se dépasser puis à réaliser leurs rêves.

Chaque fois qu'un jeune décroche au secondaire, bien, on rate notre mission d'accessibilité. Souvent, on pense que l'accessibilité aux études supérieures, c'est juste une question de frais de scolarité. Mais, quand il y a 30 % des jeunes qui

décrochent en secondaire IV ou en secondaire V, ils ne se demandent pas si les frais de scolarité sont de 1 200 \$ ou 1 300 \$ cette année, là. Pour eux, l'accessibilité aux études supérieures, c'est quelque chose de réglé d'avance. Il va falloir que la lutte au décrochage devienne une obsession pour tous ici.

Si je résume, je pense qu'il faut tout simplement dire que nous devons être solidaires au présent tout en étant responsables face à l'avenir. C'est comme ça qu'on va léguer à nos enfants un Québec francophone, bilingue mais francophone, un Québec plus instruit, plus prospère, plus autonome, un Québec plus fort. Merci.

• (12 h 20) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Chambly. M. le député des Îles-de-la-Madeleine, je vous cède la parole.

M. Germain Chevarie

M. Chevarie : Merci, M. le Président. Et j'en profite à mon tour pour vous féliciter pour votre nouvelle nomination. Vous avez évidemment un rôle extrêmement important dans l'ensemble de nos activités parlementaires.

M. le Président, je suis très heureux d'être de retour parmi vous à titre de député du comté des Îles-de-la-Madeleine. C'est une fierté et un privilège de représenter, pour un second mandat, les citoyens de mon bel archipel, les Îles.

D'entrée de jeu, j'aimerais remercier les nombreux bénévoles et membres du comité de campagne qui ont cru suffisamment en moi pour investir temps et énergie pendant la campagne électorale afin que je puisse aujourd'hui me présenter devant vous en tant que député élu des Îles. Une campagne, on le sait tous, c'est un travail intense, de l'énergie, du répit, mais combien important pour l'ensemble des candidats. Alors, merci à toutes ces personnes-là. Je dois évidemment remercier ma conjointe, Jeanne, ma fille, Michèle, dont c'est la fête aujourd'hui, mon fils, Mathieu, Mikaël, mon petit-fils de 13 ans, qui a même fait un témoignage touchant lors d'une de mes assemblées politiques, Christian, mon gendre, ma famille élargie, mes amis. Merci pour votre soutien inestimable pendant cette dernière campagne électorale. Bien sûr, je réitère mes remerciements, de façon plus large, à l'ensemble des électeurs de mon comté qui m'ont fait confiance pour les représenter à nouveau à Québec, être la voix des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale du Québec, la maison du peuple québécois. Que ceci soit assuré, que je suis aujourd'hui le député de tous les Madelinots et Madeliniennes, peu importent les allégeances politiques.

Finalement, un grand merci aux membres de mon équipe de comté, qui ont accepté le beau défi de travailler avec moi au mieux-être de notre communauté. Je me permets, M. le Président, de les nommer : Merrielle Ouellet, responsable de mon bureau aux Îles, Gil Thériault, Noémie Déraspe, des attachés politiques, Myriam Lapierre, une adjointe administrative tout récemment sortie des bancs du cégep, et ici, à Québec, Micheline Nadeau, adjointe administrative également. Vous êtes des personnes précieuses non seulement pour moi, mais également pour la circonscription des Îles parce que vous vous êtes engagés à aider et servir. Merci.

Vous savez, M. le Président, le Québec regorge de magnifiques régions. Les Îles-de-la-Madeleine se distinguent par leur unicité. Même à travers le monde, les archipels de sable — plus de 300 kilomètres de plage — situés dans l'hémisphère nord sont rarissimes. Lorsqu'on découvre la beauté de l'archipel madelinot, on ne s'étonne pas du fait que l'endroit revient régulièrement en tête des destinations préférées des Québécois. Beaucoup la visitent et plusieurs nous le disent, nous envient que nous, les Madelinots, on puisse y habiter à l'année. Et c'est vrai qu'il y a une belle qualité de vie sur nos îles dans ce contexte insulaire. Mais ce contexte insulaire, vous savez, M. le Président, c'est un territoire bien québécois. Mais c'est situé en plein milieu du Golfe-Saint-Laurent. Cinq heures de traversier pour arriver à l'Île-du-Prince-Édouard, traverser deux provinces et revenir au Québec. Alors, ce contexte, évidemment, nous amène un lot de, je vous dirais, de combats, de défis pour continuer à occuper ce magnifique territoire.

Si l'industrie touristique demeure l'un des piliers de notre économie, la pêche reste au cœur de nos activités à la fois économiques, sociales et culturelles. En effet, les visiteurs, j'imagine, auraient peu d'intérêt à visiter une île déserte sans vie communautaire. Même ceux qui connaissent peu les Îles connaissent cependant la réputation de notre homard et plus généralement la qualité de nos poissons et fruits de mer. Et, M. le Président, nous sommes en pleine saison de pêche actuellement. J'invite les Québécois à demander et à choisir les produits marins du Québec. Et, par ce geste, d'abord, vous aimez le produit, parce qu'il est d'excellente qualité, mais aussi vous poserez un geste significatif, un geste de solidarité envers les régions maritimes du Québec, les Îles, la Gaspésie et la Côte-Nord.

Et j'invite les consommateurs québécois à poser la question aux poissonniers, aux épiciers : Est-ce que c'est du homard du Québec? Ce petit geste, cette petite question, vous aiderez directement un pêcheur des Îles, et, pour l'ensemble du Québec, que ça soit la Gaspésie ou sur la Côte-Nord, exigez que vos épiciers aient une place déterminante pour les produits marins du Québec. Et ça, ce sont de grands gestes de solidarité qu'on pourrait poser à chaque semaine et qui auront des retombées économiques extrêmement importantes pour nos régions maritimes.

• (12 h 30) •

Il existe un autre produit aux Îles que nous possédons en surabondance et qu'il faut mieux gérer, à la fois pour la qualité de son produit, la viande, la peau, la graisse, mais afin de protéger nos stocks de poisson. Et je pense que vous l'avez tous deviné : le phoque, le phoque particulièrement du Groenland, le loup-marin pour les Madelinots. Près de 10 millions de bêtes descendent du Groenland et s'en viennent autour de Terre-Neuve et autour des Îles-de-la-Madeleine. Et ils s'installent au buffet. Et bien sûr qu'il faut protéger cette espèce-là, mais, à 10 millions de bêtes actuellement qui composent le cheptel, je pense qu'effectivement nous sommes dans une perspective de développement durable pour cette espèce. Beaucoup de régions possèdent donc d'excellents produits, mais, concernant le phoque, nous sommes définitivement les champions. Et sachez que sa viande, bien apprêtée, c'est une excellente viande et d'excellente qualité. Alors, j'invite les Québécois et les Québécoises, de plus en plus, à demander aux chaînes alimentaires d'avoir de la

viande de phoque. Et nous allons bientôt, avec la stratégie maritime, travailler à déployer et à consolider cette industrie qui pourrait être importante pour l'ensemble des Madelinots.

Parlant des autres produits, les gens plus familiers avec les Îles, les touristes, les visiteurs connaissent la diversité et la qualité de nos entreprises et des produits respectifs. On peut parler de la Fromagerie du Pied-De-Vent, le Fumoir d'antan, les charcuteries des Cochons tout ronds, les bières d'À l'abri de la tempête, nos miels, nos herbes, le sanglier, le Veau des Nathaël et beaucoup d'autres. Évidemment, on peut être impressionnés par l'évocation de ces produits, mais je vous invite, Québécois, Québécoises, parlementaires de cette Assemblée, à venir nous visiter. Nous avons besoin de touristes, c'est notre deuxième pilier économique. Et sachez que le principal produit d'appel le plus efficace des Madelinots est sans aucun doute leur légendaire sens de l'hospitalité et la beauté des Îles-de-la-Madeleine.

Alors, vous allez me permettre, M. le Président, de profiter de l'occasion pour saluer sincèrement les 124 collègues députés. Avoir été choisi pour servir la population du Québec est une fierté, est un honneur que je partage avec vous tous. Et qu'importe si nos visions peuvent parfois diverger, nous avons le devoir de collaborer à notre objectif commun, améliorer la qualité de vie de nos concitoyens québécois, de continuer à bâtir un Québec fier de sa langue, fier de sa culture, de la contribution de nos communautés anglophones et d'être un Québec ouvert sur le monde. L'acceptation du mandat qui nous a été confié par la population engendre évidemment son lot de défis et une véritable volonté de servir sa collectivité. Pour ça, tous, tous les parlementaires ici, dans cette Chambre, méritent mon plus grand respect.

Pour ma part, je vais m'investir avec énergie et détermination pour remplir ce mandat avec respect, transparence et une grande motivation à défendre et soutenir les dossiers des Îles et d'être un parlementaire au service du Québec en entier. J'aurai d'ailleurs le privilège de collaborer avec mon collègue de Brome-Missisquoi, le ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, à titre d'adjoint parlementaire aux pêches et la mariculture, et ainsi de m'assurer que ce secteur continue de soutenir et de développer nos communautés maritimes. Il me fait également plaisir d'agir en tant qu'adjoint parlementaire au ministre et député de Rivière-du-Loup—Témiscouata en ce qui a trait à la stratégie maritime, sur laquelle notre région fonde beaucoup d'espoir, et collaborer également à sa fonction de ministre régional pour la Gaspésie et les Îles.

J'aimerais souligner aussi que j'apprécie particulièrement l'esprit d'équipe et la solidarité qui règne au sein de la grande famille libérale. Mais les motivations de base qui m'ont poussé à décider à revenir en politique concernent d'abord les besoins de ma région d'origine, les Îles, et de travailler à son développement et pour le bien collectif. Les Îles-de-la-Madeleine sont ce qu'on qualifie de région ressources. La qualité de vie y est exceptionnelle, mais les défis pour conserver cette qualité de vie sont grands pour une si petite région éloignée et isolée des grands centres et du continent. Mon expérience et ma ferme volonté d'aider mes concitoyens madelinots peuvent avoir un impact positif sur le développement de notre région, et c'est à cette tâche que je m'appliquerai tout le long de ce mandat.

M. le Président, lors de la dernière campagne électorale, Mme Nancy Clark, une jeune fille des Îles, particulièrement de Grosse-Île, une communauté anglophone des Îles, nous a livré un témoignage qui a touché beaucoup de monde ainsi que le député de Roberval, le premier ministre du Québec. Je me permets de vous en lire quelques passages compte tenu que le gouvernement libéral parle beaucoup d'économie, et c'est extrêmement important. Elle dit ceci : «Nous parlons toujours d'économie, mais qu'est-ce que cela veut dire? À quoi ressemble une économie développée aux Îles-de-la-Madeleine?» Elle dit : «Pour moi, [...] développer [une] économie [aux Îles], [ça ressemble] à ceci : que tous les pêcheurs de ma famille peuvent payer leurs factures parce qu'ils reçoivent un prix équitable pour leur homard; que mon frère qui est un constructeur de bateaux ait des bateaux à construire de septembre à avril; que mon [autre] frère qui est électricien ne soit pas mis à pied en raison de manque de travail; que ma mère qui a une boutique de poterie fasse assez dans la saison touristique pour durer toute l'année; que ma soeur qui est passionnée par le marché des fruits de mer ait un emploi parce que le talent est choisi localement[...]; que mon chum puisse conduire un camion à benne car il y a des travaux partout à travers les Îles; que mes amis reviennent à la maison parce que l'économie s'est suffisamment diversifiée pour avoir besoin de leurs compétences; et que moi, je puisse acheter ma maison parce que je n'ai pas à m'inquiéter de ne pas avoir un emploi l'année prochaine.»

En fait, M. le Président, de façon plus générale, la population du Québec nous a donné un mandat clair : s'occuper de l'emploi et de l'économie, redresser nos finances publiques et gouverner en toute transparence. Les défis sont grands, mais j'ai pleine confiance en l'équipe en place afin de mener à bien cet ambitieux projet de société qui bénéficiera à l'ensemble de la population québécoise. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que j'entame cette 41^e législature. Et je réitère ma volonté de travailler de concert avec l'ensemble de mes collègues députés de tout horizon afin d'améliorer la qualité de vie globale de tous les Québécois et Québécoises. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député des Îles-de-la-Madeleine, pour cette intervention. M. le député de Labelle, je vous cède la parole.

M. Sylvain Pagé

M. Pagé : Merci, M. le Président. Alors, à mon tour, après chaque élection, c'est un plaisir, un devoir également de me lever en cette Chambre pour une première allocution après chaque campagne électorale, en réplique évidemment au discours d'ouverture, mais également pour prononcer quelques mots, dans un premier temps, pour faire un petit retour sur cette dernière campagne électorale et, bien entendu, comme tous l'ont fait avant moi, vous féliciter, M. le Président, pour votre réélection, féliciter les collègues, mais féliciter également tous ceux et celles qui ont participé à cet exercice démocratique qui est fort important, comme vous le savez.

Remercier évidemment tous les bénévoles qui contribuent à notre élection. Sans cette équipe que nous avons dans chacune de nos circonscriptions, sans tous ces gens qui donnent énormément de leur temps, tous ceux qui posent des

affiches, tous ceux qui nous accompagnent, tous ceux qui nous conduisent, nous ne serions pas là, ici, aujourd'hui. Donc, je les remercie.

Évidemment, remercier aussi les gens qui sont un peu plus près de nous, qui nous permettent d'occuper ces mandats. Quand on est déjà député, donc, il y a du personnel autour de nous. Moi, je dis toujours qu'une campagne électorale, quand nous sommes député, la campagne commence quatre ans avant parce que les gens vont nous juger sur le travail que nous avons fait. Et nous ne sommes pas seuls à faire ce travail, il faut être appuyés par une équipe qui partage nos façons de faire, notre vision, la façon dont on souhaite traiter les choses. Et j'ai une équipe extraordinaire, je tiens à le dire et à les remercier.

• (12 h 40) •

Puis, quand je parle de gens plus près de nous, bien il y a notre famille, notre famille. Moi, j'étais un peu triste, cette année, parce que c'est la première fois... ma sixième assermentation, et c'est la première fois où ma mère, qui est maintenant âgée de 92 ans, n'avait pas la santé pour m'accompagner pour cette sixième assermentation. Vous savez quoi? J'ai fait quelque chose d'un peu particulier. De retour dans la circonscription, je lui ai offert ma Médaille de l'Assemblée nationale parce que, si je suis ici, si je suis ce que je suis, c'est qu'on le doit à notre famille, on le doit à nos parents. Alors, je pense que je lui devais pleinement cette Médaille de l'Assemblée nationale. Probablement qu'elle nous écoute, alors je la salue. Alors, à moi de la remercier et de la féliciter.

Bien sûr, il y a notre famille, notre conjointe. Plusieurs en ont parlé, sans le support, sans la complicité de ceux qui vivent avec nous au quotidien et qui acceptent que l'on soit absent aussi au quotidien, on ne pourrait pas faire ce travail. J'ai toujours dit qu'aller en politique, ce n'est pas un individu, mais c'est une famille qui va en politique parce que les gens autour de nous, à quelque part, subissent un peu ce que ça représente d'être en politique. Alors, à ma conjointe Manon et les quatre enfants, je leur dis merci de me permettre de faire ce travail qui me passionne énormément.

Un résultat fort intéressant dans la circonscription de Labelle. Je vous rappellerai que, la première fois, j'avais été élu à peu près à 11 h 30 le soir parce que j'ai été élu au recomptage par 97 voix et, la dernière fois, à 8 h 12. Alors, il y a vraiment une situation fort différente d'élection en élection. Et je remercie le support, l'appui que les citoyens de la circonscription de Labelle m'accordent encore une fois.

Je vous dirais qu'une campagne électorale, ça commence bien avant la campagne électorale, et, quand on prend des engagements, il y a des engagements nationaux, mais également des engagements de circonscription parce qu'avant d'être ici, nous sommes quoi, nous sommes qui?, nous sommes le député de. C'est souvent ce que le député d'Abitibi-Ouest nous dit, nous répète, nous enseigne. Et moi, je l'ai très bien appris. Pour moi, je le répète continuellement : Je suis ici pour représenter les 47 500 personnes qui avaient le droit de vote dans la circonscription électorale de Labelle et évidemment leurs familles et leurs enfants.

Et, avant cette campagne électorale, comme à chaque fois, j'ai procédé à des consultations publiques pour écrire la plateforme de la circonscription électorale de Labelle. Encore une fois, 80 quelques engagements ont été pris, que ça soit évidemment au niveau des infrastructures, au niveau de la santé, de l'éducation, autres, nommez-les, dans tous les secteurs d'activité, une plateforme très, très élaborée. Et je prends l'engagement, je prends l'engagement formel, encore une fois, de tout faire pour mener à terme ces engagements qui ont été pris lors de la dernière campagne électorale parce que le mandat qu'on m'a donné, c'est celui-là, c'est de réaliser ces engagements de la circonscription de Labelle.

Et, vous le savez comme moi, circonscription très, très grande, 22 000 kilomètres carrés. Je fais partie des trois ou quatre seuls députés à l'Assemblée nationale qui a trois bureaux de circonscription parce que c'est une circonscription très, très grande, avec une diversité évidemment très différente entre le sud, le centre et le nord. Donc, tous ces gens se doivent d'avoir une écoute, d'avoir une attention particulière pour être entendus ici, à l'Assemblée nationale. Et, à cet égard-là, je vais vous dire qu'avec le nouveau ton qui nous est présenté... je remercie la collaboration que j'ai entendue jusqu'à maintenant dans les différents cabinets ministériels et auprès des ministres que j'ai dû rencontrer jusqu'à maintenant.

Je prends également l'engagement, comme je l'ai fait depuis le tout début, de faire une politique... certains l'appellent autrement, disons que c'est ma façon de voir les choses, une politique très citoyenne, très ouverte, très sensible aux préoccupations des gens. Et, pour cela, vous savez que, pendant plusieurs années, j'ai mené 12, 15, parfois jusqu'à 18 soirées publiques dans la circonscription, où je me déplace dans la municipalité. Tous les citoyens sont invités, petit carton d'invitation, dans une soirée qui commence à 7 h 30, mais où je ne sais jamais à quelle heure ça va finir parce que c'est une soirée qui leur appartient.

C'est un exercice de reddition de comptes. Et je vais vous dire qu'un grand nombre de dossiers que je rapporte ici, à Québec, ce sont des dossiers que les citoyens sont venus me faire part. Donc, cet exercice de reddition de comptes, où j'invite les collègues à participer à ce genre d'exercice très citoyen, très démocratique, un exercice de reddition de comptes qui me permet d'être bien au fait des préoccupations des citoyens de la circonscription. Donc, je vais poursuivre ces soirées publiques parce que ça fait partie de mon engagement politique.

Donc, un mandat où je veux et je serai le plus dévoué possible, le plus à l'écoute possible, le plus sensible possible. Moi, c'est un mot qu'on m'avait enseigné au tout début, quand j'ai commencé à faire de la politique. On m'a dit : Sylvain, sensibilité. Pourquoi sensibilité? Parce que souvent on a tendance à oublier le dernier village qui est au bout du comté. Souvent, on a tendance à oublier le plus jeune qui a moins le forum pour se faire entendre, ou la personne moins bien nantie. Et tous les citoyens doivent avoir les mêmes égards envers ceux et celles qui nous représentent, et c'est un engagement que je réitère.

J'ai parlé de la circonscription de Labelle. Évidemment, il y a eu une élection nationale, on ne peut pas en faire fi, et la population a décidé de changer de gouvernement, et on respecte ce mandat, bien sûr, parce que nous sommes démocratiques, mais elle nous a également donné un mandat, le mandat d'être l'opposition officielle, et c'est un mandat

important dans notre démocratie. Et, ce mandat d'être l'opposition officielle, juste pour vous donner quelques exemples... S'il n'y avait pas eu une opposition officielle rigoureuse, attentive dans le dernier... dans la 39^e législature, nous n'aurions peut-être pas eu de commission Charbonneau comme nous avons présentement. Vous le savez, M. le Président, nous avons talonné le gouvernement pendant plus de deux ans pour avoir cette commission d'enquête, et tout le monde maintenant constate qu'elle était tout à fait nécessaire. On avait talonné aussi, à l'époque, le ministre de la Famille — hein, bon, tout le monde se souvient de l'affaire Tomassi — et il a reconnu sa culpabilité dans les dernières semaines. Donc, un rôle d'opposition, c'est un rôle important.

Par contre, nous souhaitons être également une opposition très constructive. Notre leader nous disait : Les trois mots clés — et j'y adhère pleinement — une opposition constructive, une opposition vigilante, une opposition également intraitable sur certains sujets. Donc, ce changement de ton, oui, nous allons le faire pour que ces débats se fassent dans le respect. Et d'ailleurs, vous l'avez vu, dès l'élection du nouveau gouvernement, on nous a proposé d'adopter ensemble mourir dans la dignité, une façon constructive de travailler. Moi, je suis très, très heureux que tous les partis se sont entendus pour continuer le travail parce que ça aurait été bien triste parce que ça fait plus de quatre ans que nous débattons de cette question et, bien que nous ayons, dans certains cas, des divergences d'opinions, je pense que ça aurait été bien triste de tout recommencer.

Un autre sujet, évidemment, qui me tient bien à coeur, et c'est même dans *Le Devoir* aujourd'hui, j'ai donné une entrevue à ce sujet-là. Et également, comme mourir dans la dignité, je tends la main au ministre de l'Éducation, du Sport et des Loisirs pour compléter ce fameux travail de la politique que nous avons commencé... un livre vert qu'on a déposé en juin 2013. S'en est suivi 21 journées de consultation, dont 17 à travers les 17 régions du Québec. J'ai eu la chance, le plaisir de présider ces 17 journées de consultation et quatre journées nationales, où des centaines de personnes sont venues nous dire ce que l'on devait mettre dans cette politique nationale du sport, loisir et activité physique. Parce que, derrière cette politique, ce que nous avons comme biais, comme objectif, la vision, c'est que, d'ici 10 ans, nous devenions l'une des nations les plus en forme au monde. Ce n'est pas rien. C'est un objectif qui est très noble, et, avec... Et la première ministre, ce qu'elle nous avait demandé, c'était un plan d'intervention du CPE jusqu'au CHSLD. Alors, beaucoup de travail a été accompli. Et ce que je souhaite, bien au-delà de l'austérité dont on nous parle : qu'on puisse mettre en oeuvre le plan d'action nécessaire pour qu'on puisse aller de l'avant avec cette politique. Je disais bien amicalement : Si on est capables d'adopter mourir dans la dignité ensemble, on peut aussi adopter une politique pour vivre en santé ensemble. Je pense que ce commentaire... vous aurez bien compris, qu'il faut qu'on puisse adopter dans les meilleurs délais.

Lors du discours d'ouverture, j'ai moi-même retweeté certaines phrases du premier ministre parce que, quand j'ai entendu certaines phrases, j'ai applaudi : «Souvenons-nous que, lorsque l'on tente de rabaisser l'autre, c'est nous que l'on ternit.» Moi, j'ai bien aimé parce que, vous savez, j'ai déposé un manifeste en 2011 sur la politique autrement, sur une nouvelle culture politique. Alors, je souhaite que ce climat ne sera pas un climat de changement seulement pour les premières périodes de questions, mais pour tout le mandat. Je pense que la population, c'est ce qu'elle nous demande.

• (12 h 50) •

Il n'y a pas de monopole des bonnes idées. Alors, ça, je souhaite qu'on puisse le dire et le répéter parce que les idées de l'opposition, les propositions de l'opposition devront également être entendues. Et, qui dit entendre ces idées, ces propositions... Vous savez qu'il y en a beaucoup. Il y a, d'ailleurs, des décisions que nous avons prises dans la dernière législature, quand nous étions aux affaires de l'État, quand nous étions au gouvernement, et, dans le discours d'ouverture, on nous a peu parlé de certains sujets.

Je n'aurai pas le temps, évidemment, dans ces quelques minutes de vous faire part de tous ces sujets, mais un, entre autres, qui me tient à coeur — un ou deux ou trois, il y en a plusieurs — les places de garde, les CPE. Donc, on n'a pas vu la vision du gouvernement sur le déploiement de ces places dont on avait annoncées et qui sont nécessaires pour tout le Québec. On nous dit que, compte tenu des finances publiques, on n'est pas certain si on ne va pas pouvoir continuer le déploiement. On n'est pas certain si on va pouvoir continuer également à soutenir les organismes communautaires qui avaient des budgets gelés depuis 10 ans, pour lesquels on avait annoncé un 40 millions qui est tellement nécessaire, fondamental.

Moi, je dis au gouvernement que, oui, on peut faire mieux avec ce que nous avons comme deniers publics. Mais j'invite le gouvernement — et malheureusement il n'y avait aucune phrase là-dessus — j'invite le gouvernement aussi à regarder le 45 % à 50 %, également, d'argent que les contribuables, que les entreprises, que tous les Québécois envoient de l'autre côté, à Ottawa. Oui, on peut faire notre ménage, mais également, en même temps, il y a des marges de manoeuvre, et les marges de manoeuvre ne sont pas dans notre cour, elles sont de l'autre côté, ces marges de manoeuvre là. Et elles existent. Et vous savez que, pour nous, essentiellement, ça s'appelle la souveraineté. Nous sommes un parti souverainiste, et c'est une des raisons pour lesquelles nous sommes ici, nous y croyons fondamentalement. Et il ne faut pas que l'on ait peur de faire ce débat. Et malheureusement c'est comme si on fait fi de toutes ces responsabilités que nous avons et des budgets que nous n'avons pas.

Je pourrais élaborer très longtemps, comme vous le savez, sur le sujet, mais quelques petits chiffres et vous aurez bien compris. Quatre programmes, dont je n'ai pas le temps de faire l'énumération, mais quatre programmes, l'année dernière, pour 4,4 milliards dont le fédéral dépensait. La juste part du Québec, ç'aurait été à peu près, toute proportion gardée, avec l'argent que nous envoyons à Ottawa, ç'aurait été à peu près 1 010 000 000. Nous avons obtenu de ces programmes 315 millions d'infrastructures, un manque à gagner de près de 700 millions. Des dédoublements des ministères, vous le savez, Bélanger-Campeau l'avait dit en 1991, c'est 3 milliards que ça nous coûtait. En dollars constants, on parlait de 5 milliards en 2005, avec le chef de la CAQ maintenant; on le sait aujourd'hui, c'est au moins 6 milliards que ça nous coûte, les dédoublements de ministères.

Donc, il faut que, dans l'équation, on pense à ce... je vous dirais, ce déséquilibre, pas juste fiscal, mais de ce déséquilibre de responsabilités parce que les responsabilités, Québec les a, mais l'argent est à Ottawa. Il faudra faire ce débat. Il ne faudra pas qu'on ait des oeillères, il faut faire face à cette réalité. C'est une question de survie pour ce que nous sommes, mais c'est une question d'équilibre pour offrir la meilleure qualité de vie à l'ensemble des citoyens et des citoyennes du Québec. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Labelle. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Crémazie. Mme la députée.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Merci beaucoup, M. le Président. M. le Président, je ne vous l'apprends certainement pas, ni à quiconque ici dans cette enceinte, que parler pour la première fois ici est un grand moment dans une vie. C'est pourquoi, avant d'aller plus loin, je tiens à remercier chaleureusement les citoyens de la circonscription de Crémazie de m'avoir accordé leur confiance pour les représenter à l'Assemblée nationale. Merci de me permettre de vous servir, de défendre vos intérêts et de contribuer en votre nom au progrès du Québec. Être députée constitue un grand privilège, et je saurai remplir mon mandat avec enthousiasme, détermination et transparence.

Je tiens également à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont aidé lors de la dernière campagne électorale. Ils ont été nombreux, ils ont été généreux de leur temps et ont fait toute la différence dans le résultat de cette élection. J'y ai trouvé des amis qui me sont maintenant très précieux.

Un merci tout spécial aussi à Mme Michèle Lamquin-Éthier, députée de Crémazie de 2003 à 2007, qui, avec l'amour de cette circonscription encore bien ancrée au coeur, m'a accompagnée dans cette campagne électorale. J'y ai trouvé une femme de passion, qui a apporté beaucoup à cette circonscription et qui est maintenant une grande source d'inspiration. Un grand merci également à Gilles, à Fernand, à Charles, à Brigitte et à tous les autres, sans qui l'aventure n'aurait pu être possible.

Quelques mots également pour ma belle Émilie, ma grande Émilie, qui a trouvé la campagne électorale bien longue, mais qui déjà, du haut de ses cinq ans, comprend l'importance d'aider les gens et qui comprend également combien le rôle de député est important à cet effet. Je l'embrasse très fort, puisque c'est un peu beaucoup pour elle et pour les autres enfants, pour les générations futures que je suis ici et que nous sommes tous ici.

M. le Président, permettez-moi de rappeler que la circonscription de Crémazie occupe le centre-nord de l'île de Montréal. Elle se situe sur une partie de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et, dans une moindre mesure, celui de Montréal-Nord. C'est une circonscription qui témoigne de son histoire et qui est riche en lieux et en noms, qui évoque son passé et l'évolution de ses quartiers. On n'a qu'à penser au vieux moulin de La Visitation, au magasin général d'antan ou encore à l'église de La Visitation, qui est la plus ancienne encore debout à Montréal. C'est une circonscription absolument magnifique qui met en valeur le charme insulaire de Montréal puisqu'elle est bordée par une quinzaine de kilomètres de rive. Avec ses centaines de parcs, c'est le rendez-vous pour les gens en quête de nature à Montréal, un peu la campagne en ville. C'est aussi un endroit où les activités familiales, culturelles et sportives foisonnent quotidiennement. Et d'ailleurs, en cette période de séries, je ne pourrais passer sous silence que c'est également la circonscription qui a vu naître et grandir «le Rocket», Maurice Richard.

Ayant moi-même grandi à la campagne dans un village de tout juste 2 000 habitants à proximité de Montréal, je me sens extrêmement choyée d'être députée de Crémazie, qui, malgré le fait qu'elle soit une circonscription urbaine, revêt la même proximité, la même solidarité que les circonscriptions rurales. Les gens naissent et vivent dans Crémazie pendant plusieurs années et, s'ils la quittent, c'est pour mieux y revenir. C'est une circonscription que les gens affectionnent et dans laquelle ils s'investissent, et c'est ce qui fait sa plus grande richesse. Au-delà de beauté de ses rives, au-delà de la beauté de ses parcs, c'est son capital humain. J'ai le bonheur et le privilège de croiser tous les jours des gens qui ont à coeur de s'investir dans cette communauté.

J'ai moi-même toujours été animée par le besoin d'aider les gens. Ayant débuté mes études en psychologie, je me destinais à être psychologue avec cet objectif. Puis je me suis dit qu'aider une personne à la fois, ce n'était pas suffisant. Je me suis dirigée vers la gestion dans le réseau de la santé en me disant que je pourrais en aider davantage et, après une quinzaine d'années, je me suis dit qu'encore ma portée n'était pas assez grande. Et c'est tout naturellement que me présenter comme candidate à des élections et devenir députée s'est fait dans la même lignée, avec l'envie d'aider, aider les enfants, nos tout-petits qui sont notre avenir, qui sont l'avenir de notre société et pour lesquels nous devons nous assurer de leur permettre un bon départ dans la vie, nos aînés qui ont tant donné au Québec d'aujourd'hui et que nous devons maintenant soutenir, aider, aimer, les personnes seules, les moins bien nantis et les familles. C'est un grand bonheur pour moi de pouvoir aider les gens dans leur quotidien, leur permettre que leur vie soit un peu plus facile. Et le faire dans une circonscription comme celle de Crémazie, où les gens ont à coeur d'aider leurs concitoyens, est un bonheur quotidien.

M. le Président, chers collègues, je suis très heureuse d'être ici avec vous. La politique a toujours été présente dans ma vie, le sujet occupait les discussions familiales plus souvent qu'autrement. Il a toujours été clair dans mon esprit que c'est ici que se prennent les grandes décisions pour notre présent et pour notre avenir. C'est ici que 125 hommes et femmes de partout au Québec travaillent pour améliorer le sort quotidien de millions de personnes qui forment une nation d'exception, le Québec. C'est ici également que nous avons la responsabilité d'avoir à l'esprit dans tous nos débats les répercussions de nos décisions pour ceux et celles qui nous suivront.

Le fait d'être la députée de Crémazie à l'Assemblée nationale constitue un honneur immense. S'est ajoutée à cet honneur une responsabilité que je compte remplir avec rigueur et constance, celle d'adjointe parlementaire à la ministre

déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique. Je suis très heureuse de cette nomination, très heureuse parce que mes parcours académiques et professionnels m'ont permis de m'y préparer, mais surtout très heureuse parce que la santé publique est au coeur de ma vision d'une nation qui prend soin de ses gens.

La santé publique fondamentalement vise à s'assurer que nos jeunes, nos aînés, nous tous, en fait, vivions dans un monde plus sain, tout en sachant que les décisions que nous prenons aujourd'hui auront des répercussions majeures sur l'environnement dans lequel nos enfants vivront. On le dit souvent...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Désolé de vous interrompre, Mme la députée de Crémazie, mais, compte tenu de l'heure... M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Sklavounos : M. le Président, il y a consentement, j'ai vérifié avec l'opposition, de dépasser de quelques minutes afin de permettre à Mme la députée de Crémazie de compléter.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Très bien. Alors, j'ai le consentement, veuillez poursuivre, Mme la députée de Crémazie.

• (13 heures) •

Mme Montpetit : Merci. Comme je le disais, on le dit souvent, le meilleur remède, c'est la prévention. Agir en santé publique, donc investir en santé publique assure des économies substantielles en frais de traitement de maladies, qui occupent tant notre système de santé. La santé publique, c'est la santé du public. Cela consiste à garder la population en santé, cela consiste à éloigner le plus possible les agents qui nous rendent malades et à rapprocher autant que se peut ceux qui nous sont sains. C'est lutter contre le tabagisme et l'alcoolisme, c'est favoriser l'exercice et une saine alimentation, c'est traquer les bactéries comme celle responsable de la légionellose, c'est lutter contre les émanations de gaz toxique comme le radon, c'est protéger nos enfants d'un air scolaire qui transporte des moisissures et c'est protéger nos aînés en période de canicule. La santé publique s'intéresse au développement de l'enfant, aux habitudes de vie, aux maladies chroniques, aux maladies infectieuses, à la santé environnementale et à la santé au travail.

Comme vous pouvez le constater, M. le Président, j'ai devant moi un programme bien chargé. Mais j'ai par ailleurs la chance de pouvoir m'atteler à cette tâche avec une ministre extraordinaire, armée d'une volonté de fer pour améliorer la santé et le bien-être des Québécois. C'est donc en toute humilité, mais également en toute confiance que je me mets au travail.

En terminant, je remercie encore une fois tous les citoyens de Crémazie qui m'ont fait confiance et qui ont fait confiance à mon équipe. Je vous représenterai dignement à l'Assemblée, avec enthousiasme et surtout avec sollicitude. Et sachez que les portes de mon bureau vous sont toujours ouvertes.

Sur ce, je souhaite à tous les parlementaires, un magnifique mandat. Soyons tous à la hauteur des 8 millions de Québécois que nous représentons, offrons-leur un ton différent, une dynamique différente, une collaboration renouvelée pour continuer de faire du Québec un des meilleurs endroits où vivre. Merci.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, Mme la députée de Crémazie. Et, compte tenu de l'heure, je suspends les travaux jusqu'à 15 heures cet après-midi.

(Suspension de la séance à 13 h 2)

(Reprise à 15 heures)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Bon après-midi, tout le monde. Vous pouvez vous asseoir.

Alors, nous en sommes aux affaires prioritaires. À l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions formulant un grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Terrebonne, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, M. le député de Bonaventure, M. le député de Mercier et M. le député de Berthier.

Je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant. Alors, je reconnais M. le député de Maskinongé. La parole est à vous.

M. Marc H. Plante

M. Plante : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Chers collègues, chers amis, permettez-moi tout d'abord de féliciter Mme la présidente pour son élection à titre de vice-présidente de l'Assemblée nationale. Je suis certain que vous serez à la hauteur de votre tâche et que vous accomplirez avec brio cette fonction qui vous revient de plein gré. Félicitations!

Donc, quel honneur pour moi enfin d'être dans cette Chambre aujourd'hui! Je profite de cette opportunité pour vous féliciter, tous et chacun, pour votre élection à titre de député. À chaque jour, nous devons nous rappeler du privilège que nos citoyens nous ont offert, et nos actions doivent refléter la confiance que nous avons reçue de nos citoyens.

C'est un grand bonheur pour moi de pouvoir représenter les citoyens de la circonscription de Maskinongé pour les quatre prochaines années. Ce privilège, je le dois aux électeurs du beau et grand comté de Maskinongé qui m'ont mandaté, le 7 avril dernier, pour les représenter à l'Assemblée nationale. Je les remercie de la confiance qu'ils m'ont témoignée, et c'est avec coeur, humilité, passion et dévouement que j'accomplirai ma fonction de député. Je suis

d'autant plus fier de représenter cette circonscription parce que je la porte dans mon coeur. J'y suis né et c'est là que j'ai choisi d'y vivre.

Mme la Présidente, je souhaite tout d'abord remercier ma famille, car l'engagement politique est noble, mais, sans le support de nos proches, il est impossible. Donc, je remercie ma conjointe, Annie, ainsi que mes parents pour leur soutien inébranlable dans ce beau projet de servir la population de Maskinongé.

J'ai fait le saut en politique active par conviction et par désir de collaborer au mieux-être et au développement de mon milieu. Je crois fortement au potentiel de ma circonscription et je souhaite contribuer à son épanouissement.

Mme la Présidente, comme tous mes collègues ici, dans cette Chambre, je me dois aussi de remercier les nombreux bénévoles qui ont contribué à rendre possible mon élection. J'aimerais tous les nommer, mais j'aurais peur d'en oublier puisqu'il y avait plus de 250 personnes qui travaillaient activement avec moi lors de cette campagne électorale. Je les remercie de tout coeur et je leur transmets ma gratitude. Sans eux, je ne serais pas ici. Je me dois aussi de remercier les membres de l'Association libérale de Maskinongé pour leur soutien et pour le privilège qu'ils m'ont fait de me choisir comme leur candidat.

Comme plusieurs d'entre vous le savent, mon arrivée en politique est l'aboutissement d'un long cheminement, malgré mon âge. En effet, avant d'être candidat, j'ai eu la chance d'oeuvrer avec des personnes merveilleuses où j'ai occupé les fonctions d'attaché politique et de responsable du bureau de circonscription.

Je désire donc souligner au passage mes prédécesseurs, des gens de coeur et de conviction, avec qui j'ai eu l'honneur de travailler, soit Mme Francine Gaudet, qui a été députée libérale de Maskinongé de 2003 à 2007. C'est avec Mme Gaudet que j'ai eu l'opportunité de me familiariser avec le monde parlementaire. Je la remercie de m'avoir donné ma chance et d'avoir cru en moi.

Je ne peux évidemment pas passer sous silence un homme extraordinaire qui a contribué à mon retour en politique en 2008, M. Jean-Paul Diamond, qui a été député de Maskinongé de 2008 à 2014. Avec lui, j'ai eu le privilège de travailler au service de la population du comté de Maskinongé. M. Diamond a eu la générosité de prendre en charge l'organisation de ma campagne électorale. Il a travaillé avec coeur pour la population de Maskinongé durant tout son mandat.

Sa passion à défendre les citoyens et les dossiers du comté est pour moi une source d'inspiration et un exemple quotidien. Je le remercie du fond du coeur pour son support et ses collaborations et, bien sûr, je lui souhaite une belle retraite et un repos bien mérités.

Mme la Présidente, maintenant, permettez-moi de vous présenter la circonscription de Maskinongé. Au coeur de la Mauricie, Maskinongé regroupe 15 municipalités qui font partie de la MRC de Maskinongé, incluant ainsi le secteur Ouest de la ville de Trois-Rivières. Le comté de Maskinongé est un territoire prospère et riche de ses gens et de son économie. Nous avons le privilège de compter sur notre territoire des entreprises innovantes et prospères. Ces entreprises sont créatrices d'emplois et méritent toute notre considération. Notre économie locale nous représente et est façonnée par les compétences de nos travailleurs.

Au nord de la circonscription, vous retrouverez un pays de lacs et de montagnes. Nous y retrouvons des merveilleux paysages où se côtoient le rustique et l'élégance, des activités variées et la tranquillité d'une nature encore sauvage, un secteur où se logent de véritables joyaux touristiques, prisés par une clientèle touristique régionale, nationale et internationale. De plus, j'ai le privilège d'avoir dans ma circonscription le village de contes et de légendes, soit Saint-Élie-de-Caxton, lieu d'inspiration et de résidence du conteur Fred Pellerin. La féerie de ses contes enchante tous les visiteurs, qui sont nombreux, d'année en année, à venir visiter le charme de Saint-Élie-de-Caxton. Au sud, bordé par le lac Saint-Pierre et assise du pont Lavolette, le comté de Maskinongé, c'est aussi lieu où se loge l'aéroport de Trois-Rivières, les secteurs de Pointe-du-Lac et l'ancienne ville de Trois-Rivières-Ouest.

Mme la Présidente, au niveau des événements touristiques, mon comté peut se vanter d'offrir aux festivaliers de nombreux festivals et événements qui font le plaisir de tous. Deux d'entre eux se démarquent particulièrement et attirent des foules considérables à chaque année. Le premier se tiendra dans quelques semaines, soit le Festival de la truite mouchetée, qui attire les amateurs de pêche et de plein air à découvrir un paysage fantastique ainsi que des spectacles merveilleux pour tous ses visiteurs. L'autre se déroule à l'automne, où on couronne la saison des récoltes du sarrasin avec le festival international de la galette de sarrasin de Louiseville. De par son originalité, ce festival est un événement très prisé. Pour les amateurs de bonne bouffe et de soirées d'antan, ce festival nous a valu l'appellation de pays du sarrasin.

Le milieu culturel est aussi en pleine effervescence. Des entreprises et des organismes oeuvrent à chaque jour afin de mettre en évidence tout notre caractère unique et nous rappelle notre fierté d'être québécois. Il est évident que notre essor entrepreneurial passe par une relève active, des jeunes inspirés et inspirants qui osent sortir des sentiers battus. Et ces jeunes, il y en a beaucoup dans le comté de Maskinongé. Ils représentent notre avenir, et nous en sommes fiers.

Quand on pense au comté de Maskinongé, on pense aussi à notre agriculture active et prospère, qui occupe une grande partie de notre territoire. Cette agriculture, c'est non seulement des entreprises, mais c'est surtout des gens qui ne comptent pas leurs heures et qui travaillent sans relâche à nourrir la population du Québec.

Mme la Présidente, je voue une très grande confiance aux intervenants de ma circonscription, comme le CLD de Maskinongé, la SADC, la chambre de commerce, le carrefour jeunesse-emploi, qui oeuvrent ensemble à chaque jour, avec passion et détermination, à faire prospérer notre économie locale.

Au niveau social, de nombreux organismes travaillent au bien-être des gens, et je salue leur travail et je les remercie de tout ce qu'ils font pour le développement social de notre beau comté, celui de Maskinongé.

Finalement, je dois souligner le travail des municipalités, qui sont des acteurs importants de notre développement. Elles maximisent leurs efforts pour nous donner un milieu de vie riche, riche de services.

Je suis aussi heureux de faire partie d'une équipe libérale, une équipe qui a des valeurs communes qui guident nos actions. Comme le premier ministre l'a mentionné dans son discours inaugural, nous serons un gouvernement de

l'emploi, de l'économie, des régions et du redressement. Je suis très heureux que notre action se déroule autour de la relance de notre économie et que nous mettions les efforts pour vitaliser nos régions. Évidemment, le respect et la transparence seront au coeur de nos actions, et nous veillerons également à l'intégrité des administrations publiques. Je me réjouis de faire partie d'une équipe qui fera de l'inclusion et de la promotion de l'égalité des chances et de la justice sociale une de ses priorités.

Mme la Présidente, la population nous a confié la responsabilité de relancer l'économie et l'emploi et de gérer l'argent avec rigueur. Comme nous le savons tous, pour se donner les moyens d'investir dans les secteurs qui nous tiennent tous à coeur, soit réduire le fardeau fiscal des familles et notre dette, il faut augmenter nos revenus et réduire l'ampleur de nos... et de nos dépenses. Excusez-moi. C'est un exercice que nous faisons quotidiennement dans chacune de nos familles. Ce virage est nécessaire parce qu'il nous donnera les moyens de mieux éduquer nos enfants, de mieux soigner les malades, de mieux soutenir nos aînés; bref, d'être libres de nos choix.

En terminant, je désire saluer mon équipe de comté qui m'accompagnera dans cette fonction de député, soit : Mme Pauline Fillion, qui agira à titre de responsable du bureau de comté, Mmes Suzy Martel et Fannie Trudel, qui seront attachées politique, ainsi que Mme Lorraine Lambert, qui agira à titre d'adjointe administrative. Je ne peux oublier une personne très importante pour plusieurs députés d'entre nous ici, à la colline, soit Mme Christine Dionne, qui nous aidera dans l'accomplissement de nos fonctions ici, au Parlement.

Finalement, je tiens à vous assurer de mon entière collaboration à travailler avec tous les collègues de l'Assemblée, et ce, peu importe l'affiliation politique. De plus, j'affirme ma volonté profonde de servir les citoyens du Québec dans le respect. Merci.

• (15 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le député de Maskinongé, de cette première intervention. Et maintenant je reconnais le prochain intervenant, M. le député de Johnson.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Merci, Mme la Présidente. Je voudrais d'abord prendre cette opportunité pour vous féliciter pour votre nomination à titre de vice-présidente de la Chambre et je vous souhaite le meilleur des succès dans l'exercice de vos fonctions.

Je voudrais, en même temps, vous faire part de tout l'honneur et, pour moi, ce que ça représente, le privilège d'être ici, dans cette Chambre, avec vous, un privilège qui m'a été accordé grâce aux électeurs du comté de Johnson, que je veux d'ailleurs chaleureusement remercier et leur dire que je vais travailler de tout mon coeur, avec ma détermination, pour faire la meilleure représentation de leurs besoins auprès de cette Chambre puis de prendre soin d'eux, les 22 municipalités de mon comté.

Je voudrais en profiter aussi pour remercier tous les bénévoles qui ont participé à ma campagne et particulièrement M. Jean-Paul Désilets, là, qui a dirigé ma campagne dans le comté de Johnson. Je veux profiter de cette opportunité aussi pour remercier ma conjointe, Kristine, qui m'a toujours, depuis 18 ans, supporté dans les nombreux projets dans lesquels je me suis... je me suis embarqué, si on veut. Et puis, quand je suis arrivé, là, il n'y a pas si longtemps que ça, avec l'idée de me lancer en politique, son premier réflexe, ça a été : Go! Vas-y, je suis en arrière de toi! Ça fait que, Kristine, si tu es là puis que tu m'écoutes, je te remercie.

Je veux en profiter aussi pour remercier mon amie Nicole Leduc, qui, elle, me connaît depuis très longtemps. Et, encore là, après avoir rencontré M. Legault, je suis allé la voir, puis elle m'a dit : André, vas-y pour la totale, paie-toi la traite, permets-toi ça, d'aller à l'Assemblée nationale, et représenter tes citoyens, et participer à la démocratie du Québec. Alors, merci, Nicole.

Et, en remerciement, je dois aussi remercier mon ami François Bérubé, un ami de longue date, qui est en affaires dans le domaine de l'immobilier à Montréal. Puis, encore là, lui, il m'a donné un appui extraordinaire puis au point où, au début de ma campagne, il a laissé ses clients, il s'est en venu à Drummondville pour trois semaines et demie, puis c'est lui qui a dirigé ma campagne. Alors, merci, mon ami François.

Mme la Présidente, il y a un lien qui unit le premier ministre, député de Roberval, avec moi, et puis ce lien-là, bien, c'est la magnifique ville de Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean. M. Couillard... Le premier ministre mentionne régulièrement son attachement à sa nouvelle ville d'adoption, dont il est très fier, mais je dois lui dire que moi, je suis natif de la ville de Saint-Félicien, j'ai encore ma parenté qui est là-bas et puis j'y retourne régulièrement, et puis il a raison d'être fier de cette ville-là. Alors, j'en suis très fier, et je salue ma famille là-bas.

Et d'ailleurs je dois vous dire que c'est certain que ma tante Germaine, Françoise, Marthe, Jackie, mon oncle Robert, qui a déjà été un parlementaire ici dans les années 70, sont très fiers de me voir à titre de député de la circonscription de Johnson, mais, en même temps, je dois vous dire, Mme la Présidente, qu'ils sont très fiers aussi d'avoir le premier ministre comme député du comté de Roberval et puis venant de Saint-Félicien. D'ailleurs, j'ai certains des membres de ma famille qui m'envoient des petits messages subtils, en me disant : André, ne soyez pas trop dur avec notre premier ministre. Alors, je veux rassurer, là, ma famille au Lac-Saint-Jean : il n'est pas dans notre intention d'être durs avec le premier ministre ou de chercher à être durs avec le premier ministre. Par contre, il va falloir que le premier ministre s'aide un petit peu et, pour s'aider, il va falloir qu'il porte une oreille attentive à ce que la Coalition avenir Québec va lui suggérer et les recommandations qu'elle va lui faire, hein?

Mais une bonne nouvelle, Mme la Présidente, c'est qu'il semble déjà que le premier ministre s'est engagé sur cette voie-là, puisqu'il s'inspire déjà un peu de certains aspects du programme de campagne que la Coalition avenir Québec avait. Alors, il jette les premières bases de son intervention avec le gouvernement en s'inspirant de ce programme-là.

Et puis, s'il continue sur ce chemin-là, c'est certain que nous allons l'accompagner et nous allons l'encourager, mais en même temps lui rappeler que nous allons le surveiller pour s'assurer qu'il livre la marchandise, hein?

Alors, si le premier ministre semble avoir su mesurer l'ampleur du défi auquel on doit faire face à nos finances publiques, je dois quand même vous faire part, Mme la Présidente, de mon inquiétude quant à l'absence complète de vision économique durable dans le discours du premier ministre. Le chef de la coalition en a parlé, mais il importe d'y revenir.

Mais, avant d'élaborer sur cette absence de vision, Mme la Présidente, quant au développement économique, je tiens à rappeler ici que la situation très difficile à laquelle est confronté le Québec, hein, aujourd'hui est le fruit de 44 ans, 44, de gouvernance sans interruption de la part du Parti libéral et du Parti québécois, 44 ans de gouvernements successifs, Mme la Présidente, qui ont été marqués à bien des égards par une absence cruelle de vision et de courage, et tout particulièrement pendant les 11 dernières années, durant lesquelles le Québec a été gouverné par le Parti libéral quasiment sans interruption. D'ailleurs, parlant de la situation difficile budgétaire à laquelle le Québec est confronté, j'ai été étonné d'entendre le premier ministre faire allusion à ce qui était souhaitable il y a 15 ans, à ce qui était nécessaire il y a 10 ans et à ce qui est urgent aujourd'hui. C'est révélateur, Mme la Présidente, très révélateur de cette absence de vision et de courage dont a fait preuve le Parti libéral de 2003 à 2012.

Vous savez, Mme la Présidente, pendant la campagne, notre chef a été très dur envers le bilan de ces neuf années libérales là, puis ce n'est pas pour rien, parce que laisser les dépenses du gouvernement s'emballer pendant neuf ans et ne mettre en place aucune vision de développement économique durable tout en faisant fi d'importants changements démographiques qui étaient déjà amorcés et qui allaient s'accélérer, ça a été désastreux pour le Québec, Mme la Présidente, hein? Malheureusement, c'est ça, le bilan de ces neuf dernières années là. L'urgence, Mme la Présidente, elle existait il y a 11 ans, pas aujourd'hui. C'était il y a 11 ans, quand il y avait urgence de mettre en place un plan de contrôle de dépenses et de développement économique qui allait nous éviter, 11 ans plus tard, d'avoir à face à la situation à laquelle on fait face aujourd'hui. Agir aujourd'hui, ce n'est que faire face à la réalité.

Quant au gouvernement du Parti québécois qui a été élu en 2012, honnêtement, Mme la Présidente, je manque de mots pour décrire ce dont on a été témoins, hein, pendant ce court passage. Et, en tout respect envers mes collègues, je serais gêné, à la place du chef de l'opposition et de l'ancien ministre des Finances, de me lever dans cette Chambre pour interpellier le nouveau gouvernement sur des questions d'économie et de budget.

Ceci étant dit, il me paraît pertinent ici de dresser un court bilan de cet héritage libéralo-péquistes des 44 dernières années. C'est triste, Mme la Présidente, mais ça ne va pas bien parce que le Québec est à la traîne, hein? Puis ici il ne s'agit pas d'être alarmiste, là. Il y a quelques années, quand M. Legault parlait du mur... mon chef parlait du mur budgétaire, on disait qu'il était alarmiste, et tout ça. Bien là, aujourd'hui, on entend le discours du chef du gouvernement et on se range derrière le constat qu'il fait, hein?

Si on regarde un petit peu quel est le portrait au Québec, au niveau de l'emploi, dans la dernière année, il ne s'est créé aucun emploi au Québec, même il s'en est perdu 4 800, pendant qu'en Ontario il s'en est créé presque 75 000, il s'en est créé 155 000 au Canada, hein? Que reste-t-il des différentes politiques pour encourager l'investissement privé non résidentiel qui ont été mises en place par ces deux gouvernements successifs, hein? On compte... On a 14 % des investissements privés non résidentiels, que l'on recueille pour 23 % de la population canadienne. Que reste-t-il de toutes les stratégies visant à accroître la richesse collective des Québécois? Il y a 10 ans, l'écart de richesse avec le reste du Canada était de 18 %; les dernières statistiques nous parlent de 24 %. Il y a 10 ans, on était la sixième province la plus pauvre — c'est triste à dire — au Canada; aujourd'hui, on est la septième province la plus pauvre, Mme la Présidente. En 1976, nous représentions 27 % de la population et nous comptons 25 % des salariés qui gagnaient 100 000 \$ et plus par année. En 2014, nous représentons 23 % de la population et nous comptons 16 % des gens qui gagnent 100 000 \$ et plus par année, Mme la Présidente. Ça, on appelle ça un appauvrissement collectif.

• (15 h 20) •

Au niveau du revenu disponible, nos contribuables sont égoïstes, sont à bout de souffle. Au niveau de la dette, le Québec possède la plus grosse dette, et de loin, du Canada, en chiffres absolus et per capita. C'est un constat qui est difficile puis qui est inquiétant, hein, mais il est nécessaire si on veut agir. Et puis, comme l'a mentionné notre chef, il est certes très important d'agir sur le contrôle des dépenses, mais il est aussi important d'agir concurremment avec un plan de relance économique durable pour le Québec; l'un ne va pas sans l'autre. Et c'est là un des principaux manquements du discours du premier ministre, une absence totale de vision économique durable. Les quelques mesures qu'il a suggérées, Mme la Présidente, ce sont des mesures qui n'apporteront pas de modernisation à notre économie, des interventions ponctuelles : la sylviculture, le crédit à la rénovation, sans parler de la vieille recette de la hausse des dépenses en immobilisations.

Hausser les dépenses en immobilisations, c'est sûr que c'est une bonne idée parce qu'on rénove des ponts, on construit des routes, on rénove des écoles, et on s'entend que ça en prend, hein? Mais une chose qu'on sait aussi, c'est qu'une fois qu'on a fait tout ça, bien, les emplois ne sont plus là, les emplois sont partis, le travail est terminé. Puis on a vu, le gouvernement libéral, pendant ces années, de 2008, là... de 2003 à 2013, a accru la dette du Québec de 50 % par l'entremise, entre autres, d'une augmentation massive des investissements en immobilisations. Oui, ça a aidé, à l'époque, au niveau de l'emploi, mais qu'est-ce qu'il reste de ça aujourd'hui? C'est le constat que je viens de vous faire il y a quelques minutes, hein?

On en a, des défis, au Québec. Présentement, un des premiers défis qu'on a, c'est notre population qui est vieillissante. Ça, ça se traduit comment? Il y a un certain nombre d'années, on avait neuf travailleurs pour un retraité, maintenant on en a quatre, quatre et demi, pour un retraité, puis, dans 15 ans d'ici, ça va être deux travailleurs pour un retraité. Qu'est-ce que ça veut dire? C'est qu'on va avoir un nombre toujours croissant de gens qui vont quitter le milieu

du travail. Ces gens-là vont voir une baisse de leurs revenus. Maintenant, on vit de plus en plus vieux, alors ils vont avoir une insécurité quant à leur capacité à subvenir à leurs besoins pendant toutes les années qui leur restent. Qu'est-ce qui va se passer? Ils vont baisser leur consommation.

Déjà, on a un phénomène qu'on appelle la déconsommation qui a commencé, hein? Puis le ministre des Finances puis le premier ministre savent qu'il y a 60 % de notre produit intérieur brut qui vient de la consommation des ménages et des particuliers. Alors, qu'est-ce qu'on veut faire si on veut essayer... pas de surmonter ça, mais au moins de combattre cet effet-là du vieillissement de la population? Mais ce qui est indiqué de faire pour aider à soutenir cette consommation-là, bien, c'est de baisser l'impôt puis c'est de baisser les taxes du particulier, d'augmenter leurs revenus disponibles, Mme la Présidente, hein?

Un autre point aussi auquel on a déjà commencé à faire face, c'est la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée, hein? Ce n'est pas compliqué, on a de moins en moins de gens de disponibles dans les emplois spécialisés pour une demande de plus en plus grande. Qu'est-ce que ça va faire? Ça va nous obliger à devenir les champions de la productivité. Alors, qu'est-ce qu'il y a dans l'énoncé du premier ministre qui nous parle de productivité? Je n'ai rien entendu, Mme la Présidente.

Un autre point aussi : il est révolu, le temps où la demande intérieure du Québec va lui permettre d'assurer sa croissance économique, c'est terminé, hein? Pour qu'on puisse subvenir à notre croissance et prospérer, il faut se tourner vers les marchés extérieurs. Il va falloir devenir de grands exportateurs, Mme la Présidente, et, pour ce faire, on va devoir compétitionner avec les meilleurs au monde. Et, pour compétitionner avec les meilleurs au monde, qu'est-ce que ça va prendre? Il va falloir qu'on devienne les champions de l'innovation. La clé du développement économique durable pour le Québec, ça va être qu'on devienne les champions de l'innovation, Mme la Présidente. Alors, on doit prendre les mesures pour ce faire. Encore là, si on a entendu quelque chose du premier ministre dans son discours, c'était vraiment très, très, très timide, hein? Parce que l'innovation, c'est le moteur sur lequel il faut miser pour propulser le Québec.

Alors, les vieilles recettes, ça ne marchera pas. Vous les avez déjà essayées, hein? Ce que ça va faire, Mme la Présidente, là, c'est que, si on est juste bons face aux défis qu'on a, là, encore là, ça ne fonctionnera pas. Pour qu'on puisse surmonter les défis qu'on a au Québec, là, il va falloir qu'on soit excellents, Mme la Présidente, et c'est ça, le défi de ce gouvernement-là, hein?

Alors, en terminant, il importe de rappeler au premier ministre que l'élaboration d'une vision de développement économique durable pour le Québec et la mise en place d'un plan d'action qui est efficace pour implanter cette vision-là, ce n'est plus quelque chose de souhaitable, ce n'est plus quelque chose de nécessaire, Mme la Présidente, c'est quelque chose qui est urgent, hein? Et, depuis l'automne 2012, parler de vision de développement économique durable au Québec ne peut pas se faire sans référer à la vision et à la stratégie élaborée par le chef de la Coalition avenir Québec dans son livre qui s'appelle *Cap sur un Québec gagnant — Le Projet Saint-Laurent*, qui décline, en 13 chapitres, un plan d'action pour remettre le Québec sur ses rails dans un concept d'innovation et de prospérité. Le premier ministre s'en est d'ailleurs inspiré dans son discours. La seule stratégie de développement économique dont il nous a parlé est de la stratégie maritime du Parti libéral. Alors, il est connu de tous que celle-ci est directement tirée du chapitre 12, hein, du livre du Projet Saint-Laurent.

Alors, Mme la Présidente, pour terminer, avec le souci d'aider le premier ministre et son gouvernement à relever le défi colossal auquel ils sont confrontés, la Coalition avenir Québec a un précieux conseil à leur donner : Utiliser le seul chapitre 12 du Projet Saint-Laurent, ça ne sera pas suffisant. Ça va prendre les 13 chapitres. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le député. Je reconnais maintenant la députée de Bourassa-Sauvé. À vous la parole.

Mme Rita de Santis

Mme de Santis : Merci, Mme la Présidente. Et félicitations! Je suis très fière de pouvoir dire «Mme la Présidente».

Alors, quel honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui en réponse au discours inaugural, qui a lancé les travaux de cette première session de cette 41^e législature! Je prends la parole aujourd'hui comme députée de Bourassa-Sauvé grâce au second mandat que mes électeurs m'ont confié. Je les remercie de tout coeur de leur appui et de la confiance qu'ils m'ont renouvelés le 7 avril dernier, avec une majorité qui a presque triplé par rapport aux élections du 4 septembre 2012, quand j'ai fait mon entrée dans cette auguste Chambre. Depuis, il y a deux ans cet été, les gens de Bourassa-Sauvé m'ont accueillie avec chaleur et avec enthousiasme et ils m'ont offert leur amitié, un cadeau d'une valeur inestimable, et j'entends bien leur rendre cette confiance en continuant à travailler sans relâche pour bien les représenter, pour faire valoir leurs intérêts dans cette Assemblée nationale.

Bourassa-Sauvé couvre presque l'ensemble de l'arrondissement de Montréal-Nord. Mon comté est à l'image de ce Québec en pleine évolution. Bourassa-Sauvé, c'est le quatrième comté le plus francophone sur l'île de Montréal. On y trouve une majorité de Québécois de souche, à laquelle se greffe une immigration venue s'établir au Québec, à Montréal, depuis deux ou trois générations, et aussi des nouveaux arrivants, comme on les décrit souvent, qui sont venus ici chercher un ailleurs meilleur, comme le chantait Robert Charlebois.

Au cours de mon premier mandat, je me suis fait un devoir et, je le dis sans hésiter, je me suis fait le plaisir d'aller à la rencontre des gens de Montréal-Nord, de Bourassa-Sauvé. J'ai rencontré des gens de tous les âges et de tous les horizons. J'ai rencontré les organismes communautaires, les organismes de services et les groupes d'âge d'or et de jeunes de mon comté. J'ai visité des dépanneurs, des PME, des grandes entreprises qui font des affaires ici, qui ont percé sur le marché canadien et qui exportent sur la scène internationale.

Ma porte, mon coeur, mon esprit sont toujours ouverts à tous et à chacun. C'est le devoir que je me suis fait d'honorer pendant mon premier mandat et ce sera encore ma façon de faire pendant ce deuxième mandat et pour longtemps encore j'espère. Et j'espère aussi ne jamais perdre mes lunettes roses. J'ai démissionné d'un grand cabinet d'avocats pour assumer mon rôle en tant que députée parce que je veux faire une différence. Je continuerai à me battre pour que Bourassa-Sauvé ait sa juste part, pour que l'on réponde aux besoins de tous les segments de sa population, y compris les jeunes, les aînés, les plus fragiles, les plus vulnérables, ceux qui n'ont pas de voix. Je continuerai de me faire la porte-parole des préoccupations et des enjeux qui nous touchent, tout comme je continuerai d'être le porte-étendard des réussites et des réalisations des gens, des organismes, des entreprises de Montréal-Nord.

• (15 h 30) •

Je m'étais engagée, à l'aube de mon premier mandat, à faire connaître tout ce qui va bien à Montréal-Nord. Eh bien, je suis fière de dire que, durant mon premier mandat, 18 mois, j'ai fait une quarantaine de déclarations à l'Assemblée nationale. Et, durant ce second mandat, je ne compte pas ralentir la cadence. Je continuerai de saisir chaque occasion pour mettre en valeur mon comté et ses résidents, des gens fiers qui ont le coeur à l'ouvrage, qui veulent se bâtir un avenir prometteur, qui veulent développer leur pays, leur province, leur communauté.

Mme la Présidente, le 7 avril dernier, non seulement Bourassa-Sauvé, mais les électeurs à la grandeur du Québec ont choisi de tourner la page, de mettre fin à un climat de division, de confrontation et de chicane. Les Québécois nous ont donné le mandat de nous occuper des vraies affaires, et les vraies affaires, c'est de remettre l'économie et les finances publiques du Québec sur les rails.

The Premier delivered an Inaugural Address in which he highlighted employment and the economy as well as the re-establishment of the principal avenues which will allow Quebec the freedom of choice in all matters. We must regain our freedom of choice to live better and to live the way we want to live.

Le premier ministre a aussi dit: «Je veux que notre gouvernement soit le premier gouvernement véritablement ouvert [dans] l'histoire du Québec.» C'est de donner aux Québécois un gouvernement ouvert, transparent et redevable à ses citoyens. J'aurai un rôle de premier plan à jouer dans ce contexte, car le premier ministre m'a confié l'importante responsabilité d'être adjointe parlementaire, pour le volet Gouvernement ouvert et transparent, du ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes. J'entends donc poursuivre le travail pour que le Québec redevienne, oui, redevienne, le leader qu'il a jadis été sur la scène internationale en matière d'accès à l'information et de transparence gouvernementale.

Le grand juriste Louis Brandeis disait: «La lumière [...] est le meilleur désinfectant.» On doit suivre le conseil de Brandeis pour éviter le cynisme et la démission devant la corruption et la collusion, devant les malversations, surtout lorsqu'il s'agit de deniers des contribuables québécois. Je vais travailler fort pour qu'on réussisse à être un gouvernement véritablement ouvert, un gouvernement qui diffuse proactivement et volontairement l'information, un gouvernement qui valorise la participation citoyenne, un gouvernement dont les organismes publics cessent de travailler en silo mais collaborent entre elles et avec tous les secteurs de la société civile. Il faut aussi comprendre qu'un gouvernement ouvert devrait stimuler la croissance économique par le développement d'une industrie axée sur la réutilisation des données et le développement d'applications commerciales. Les entreprises peuvent utiliser les données ouvertes de l'État pour développer de nouvelles applications qui pourront être partagées avec la collectivité dans une optique d'amélioration continue des services publics.

En même temps, il faut s'occuper de l'autre côté de la pièce de monnaie, de la pièce de monnaie de l'accès à l'information, c'est-à-dire la protection des renseignements personnels et de la vie privée de manière plus générale, et surtout chez nos jeunes, car l'avènement de nouvelles technologies des communications et de l'information n'a pas apporté que du bon. On doit informer et protéger les Québécois et au premier... Excusez-moi. On doit informer et protéger les Québécois, et, au premier chef, notre jeunesse, contre, par exemple, la cyberexploitation sexuelle, le profilage commercial, le vol de données personnelles et d'identité et la cyberintimidation. Et ici je veux souligner que le premier ministre a affirmé, dans son discours inaugural, qu'il annoncera, dans les 100 jours depuis le 16 mai, la tenue d'un forum national sur l'intimidation, dont il assurera la présidence, accompagné de la députée de Mille-îles et ministre de la Famille.

Avec tous mes collègues du côté gouvernemental mais aussi avec tous les députés de cette Chambre, car nous avons les mêmes objectifs sur ces questions, j'en suis convaincue, je m'attellerai donc à la tâche avec le ministre responsable de l'Accès à l'information pour doter à nouveau le Québec d'un régime d'accès à l'information et de protection de la vie privée qui fera l'envie du monde.

Mme la Présidente, avant de terminer ces remarques, je prends l'occasion de remercier mon équipe et tous les bénévoles recrutés dans toutes les communautés de mon comté, qui m'ont appuyée et qui ont travaillé si fort depuis ma première élection et pour ma réélection. Je veux souligner tout particulièrement le travail de Dominique Débrosse, Gilles Emery, Cécile Pautz, Gilberte Dupuis, Nicholas Di Tomaso, Dina Bonadonna, Normand Blanchard, Claude Berthiaume, Lyette Doré, Eugénia Marques, Guillaume André, Germaine Laguerre, Maryse Deguire, Olive Lebeau, Véronique Blais, Nicole Courcy Casanova, Loretto Facchini, Blanca Fernandez, Mohamed Kanafer, Houssa Medin Fao, Adele Mossoudi, Andrew Cuttini, Louis Pelletier. Et Louis Pelletier, ce dernier a été mon adversaire caquiste à l'élection de 2012 et il est maintenant revenu dans la grande famille libérale. Je voudrais mentionner chacun et chacune des centaines de bénévoles qui m'aident jour après jour, et, si vous écoutez, vous savez qui vous êtes. À vous tous et toutes, je vous dis merci, mille mercis de votre appui, de votre confiance, de votre soutien, de votre travail. «Thank you». «Grazie». «Chokrane». Merci. «Gracias». «Obrigada».

Et je veux terminer mes remarques en redisant tout mon attachement et tout mon amour à ma famille: à mes parents, Maria et Domenico, mon frère, Tony, mon mari, Jean-Marcel, les trois garçons et les belles-filles, Charles-Albert et Tanya Dei Tigli, Jean-Aymeri et Tiffani Belliaro et Vincent-Adrien. Vous donnez un sens à ma vie, vous êtes

l'essence de ma vie, et je ne pourrai jamais trouver suffisamment de mots pour vous dire tout ce que vous êtes pour moi. Je veux remercier tout particulièrement mon mari, Jean-Marcel, qui a été, tout au long de la campagne électorale, mon chauffeur et mon «bodyguard». Merci, chéri, de ton appui indéfectible, de tes bons conseils dans les meilleurs comme dans les autres moments, et surtout de ton amour. (S'exprime en italien).

Mme la Présidente, je conclus en saluant mes collègues de tous les côtés de cette noble enceinte et je veux les assurer de ma collaboration. Nous sommes tous investis du mandat le plus important qui nous soit donné dans une société démocratique : représenter les électeurs, qui nous ont accordé leurs votes pour adopter des lois et des mesures gouvernementales pour faire avancer notre société. Je sais, je sais que nous allons travailler de notre mieux pour incarner ce désir que nous avons tous, incarner et faire vivre la démocratie par des débats empreints de civilité et courtoisie, en reconnaissant que, si nous ne sommes pas toujours d'accord sur des points particuliers, nous avons tous le même objectif : servir nos comtés, servir le Québec de notre mieux, ce Québec que tous et toutes, ici, nous aimons, ce Québec où la langue française constitue une force, oui, une force, un énorme atout, un legs dont il faut prendre la mesure et valoriser, ce Québec où la diversité représente une richesse. Ensemble, nous allons nous occuper des vraies affaires. Tous et toutes, nous allons faire de notre mieux pour que tous les Québécois et Québécoises regagnent leur liberté de choix pour vivre mieux et à leur manière, à la manière québécoise.

Je veux rappeler ce que le premier ministre a dit dans son discours inaugural : «Le Québec a tous les atouts pour être de ces grands mouvements qui marquent l'histoire. Notre travail, c'est d'en libérer tout le potentiel et de combiner ces avantages dans un véritable élan vers la prospérité.» Merci, Mme la Présidente.

• (15 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci de votre intervention, Mme la députée de Bourassa-Sauvé. Je vais maintenant reconnaître notre collègue députée de Duplessis.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard (Duplessis) : Merci, Mme la Présidente. Tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour votre poste à la vice-présidence de l'Assemblée nationale. Bravo!

Mme la Présidente, le 7 avril dernier, la population du Québec a fait son choix. Ce n'était pas le choix que j'aurais voulu, vous allez bien le comprendre. Ce n'était pas le résultat auquel je m'attendais, parce que je pensais, à cette époque-là, je le pense toujours, que nous avions, au Parti québécois, la meilleure équipe; une équipe d'expérience, une équipe intègre, une équipe qui avait fait ses preuves pendant les 18 mois que nous avons été au pouvoir. Mais ce fut une campagne difficile, même dans le comté de Duplessis. Mais je tiens à dire merci, merci aux gens de Duplessis qui ont fait en sorte qu'à nouveau je peux les représenter à l'Assemblée nationale pour un cinquième mandat. Vous savez, avoir la confiance des gens du comté de Duplessis pour les représenter ici, Mme la Présidente, c'est, comme tous mes autres collègues, les 124 collègues issus de différentes formations politiques... C'est un privilège que nous soyons ici, Mme la Présidente.

Mais, ceci étant dit, le Parti libéral a été élu majoritaire pour quatre ans. Vous allez comprendre, Mme la Présidente, que, dans les 18 derniers mois où le Parti québécois a été au pouvoir, nous avons obtenu beaucoup pour le comté de Duplessis, des investissements importants pour des projets qui tardaient à voir le jour. Donc, je vais continuer, même à l'opposition, avec la même fougue que plusieurs me connaissent pour défendre les intérêts de la circonscription de Duplessis, les gens, sa population, les entreprises. Parce que, ce qu'on a mis de l'avant, au Parti québécois, je ne voudrais surtout pas, surtout pas que le Parti libéral remette en question certains projets.

Parce que, Mme la Présidente, depuis que le gouvernement libéral est en place, sincèrement, là, ça me désole. Ça me désole tellement. Puis là on se dit : Pourquoi, la population, il y a tellement de cynisme envers les élus? Parce que moi, j'ai vu le chef — il était chef à cette époque-là, chef du Parti libéral, qui est encore chef mais maintenant premier ministre du Québec — venir plusieurs fois dans ma circonscription dire des choses, parler de ce qu'il voulait mettre de l'avant. Ça ne fait pas six mois, là, qu'ils sont au pouvoir, et déjà ce n'est plus la même chose. Sauf que j'ai été, par le passé, députée de l'opposition. J'ai vu le Parti libéral gouverner. On a beau avoir changé les joueurs un peu, pas tous et toutes, c'est le même parti. Ils ont cette habileté, Mme la Présidente, à dire une chose, faire son contraire puis penser que personne ne voit ça venir. Ça me dépasse, en quelque part, mais c'est leur façon de faire.

Donc, moi, vous allez comprendre que je vais être extrêmement attentive, attentive, et je vais vous dire pourquoi : Parce qu'il y a quelque chose d'important qui se passe dans Duplessis. Vous savez, le comté de Duplessis, c'est les ressources naturelles : c'est les mines, c'est l'hydroélectricité, c'est l'aluminerie, c'est le fleuve. La relance du fameux Plan Nord... Bien là, ils ont dit : Plan Nord plus. Qu'est-ce que c'était, Mme la Présidente, le Plan Nord? Au tout début, le Plan Nord, c'est né d'une idée du gouvernement de Jean Charest de se relancer, de se donner un erre d'aller. Ils ont fait du millage, pas mal de millage avec ça, pas mal. Il faut dire les vraies choses, Mme la Présidente : Il y avait, à ce moment-là, une demande importante pour le prix des métaux, entre autres le fer, des pays émergents comme la Chine. Donc, on pouvait avoir du fer à 120 \$ la tonne.

Malheureusement, Mme la Présidente, les marchés, entre autres pour les métaux, la demande n'est plus ce qu'elle était. Mais ils sont allés assez loin. Même quand ils étaient dans l'opposition... Je comprends qu'on a du pouvoir, on n'a pas tous les pouvoirs, puis des fois ils nous en donnent plus que nous en avons, mais c'était l'ancienne ministre des Ressources naturelles, ma collègue la députée de Vachon, c'était de sa faute, Mme la Présidente, si le Plan Nord n'avait pas pris son élan puis s'il y avait un ralentissement économique. Et il faut vraiment manquer de jugement en quelque part. Ça, là, ça m'a dépassée quand j'ai entendu ça, parce qu'on peut bien faire de la politique partisane, des fois on la fait, puis moi aussi, j'en fais, mais sur des...

Des voix : ...

Mme Richard (Duplessis) : Oui, c'est sûr, mes chers amis d'en face. C'est sûr. Par contre, je vais vous dire ceci, puis écoutez-moi bien : Quand c'est le temps d'en faire, j'en fais, mais sur quelque chose d'aussi important que la relance du Plan Nord...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Un instant! Un instant!

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Un instant! M. le... Mme la députée, je vais vous demander de vous asseoir un moment. M. le leader du gouvernement.

M. Sklavounos : ...surtout pas interrompre ma collègue, parce que ce sont les répliques au discours inaugural. Par contre, lorsqu'elle interpelle directement les députés, j'aimerais simplement... parce que nous sommes à la réplique du discours inaugural, au moins s'adresser à la présidence. Je comprends qu'elle prend certaines libertés, puis je suis tout pour la liberté d'expression, mais au moins s'adresser à la présidence et éviter d'interpeller des députés qui sont assis dans la Chambre.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, oui... Alors, M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bergeron : Mme la Présidente, je pense qu'un peu de tolérance à l'égard de l'intervention de ma collègue serait de mise. Il y a eu, je dirais, une réaction pour le moins audible de l'autre côté. Alors, dans les circonstances, ma collègue a réagi. Mais je m'interroge sur l'intervention de mon collègue le leader parlementaire adjoint du gouvernement.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci, M. le leader. On va poursuivre. Je demande la collaboration de tout le monde. Et alors la parole est à vous, Mme la députée de Duplessis.

Mme Richard (Duplessis) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je ne pense pas avoir interpellé des collègues en particulier. Je vais vous regarder, Mme la Présidente. Ça va me faire plaisir.

Vous allez comprendre que, je l'ai dit, le Plan Nord, je l'ai vécu. J'ai comme eu les effets et les dommages collatéraux du Plan Nord de M. Charest. Parce que savez-vous quoi? Il est allé vendre le Plan Nord un peu partout sur la planète. Il a fait monter les attentes, puis tout le monde disait : Sur la Côte-Nord, c'est le Klondike. C'était le Klondike à Fermont, à Port-Cartier, à Sept-Îles. On n'était pas prêts, prêts à tout ça, Mme la Présidente, le manque de logements. Les logements, ils ont fait un bond phénoménal en termes de coût du logement. Du «fly-in/fly-out», parce qu'on n'était pas prêts à recevoir des travailleurs comme ça. Est-ce que le Parti libéral s'est soucié, Mme la Présidente, à cette époque, des populations, des communautés, des villes et des villages? Absolument pas. Absolument pas, Mme la Présidente.

Donc, quand le Parti québécois est arrivé au pouvoir, ce qu'on a fait, c'est de s'occuper des communautés, débloquer des sommes pour que les infrastructures soient mises à niveau, que ce soient les aqueducs, les égouts, des complexes, ce qui manquait, aider notre monde pour être prêts. C'est ce que nous avons fait, nous, avec le Secrétariat au développement nordique. C'était la priorité, aider les communautés, Mme la Présidente. Et, oui, je deviens un peu plus passionnée puis des fois un peu plus colérique quand je parle de ça, parce que je me disais... Puis je ne sous-estime pas — puis je sais qu'ils sont très intelligents — chacun et chacune dans le Parti libéral. Je n'ai jamais sous-estimé l'ancien premier ministre, M. Jean Charest, bien au contraire. Mais, vous savez, payer de la pub au festival de Saint-Tite pour le Plan Nord puis ne pas être capable d'aider des municipalités dans le besoin, j'ai un sérieux problème avec ça.

Donc, quand je les ai entendus à nouveau me reparler de la relance du Plan Nord plus, Mme la Présidente, vous pouvez bien comprendre que l'opportunité qui m'est donnée aujourd'hui, ça vaudra bien ce que ça vaudra, mais je l'aurai toujours bien dit, je les mets en garde. Je les mets en garde, Mme la Présidente, que ce soit le premier ministre, le nouveau ministre des Ressources naturelles : S'il vous plaît, occupez-vous, d'abord et avant tout, des gens qui habitent le territoire.

Oui à l'industrie minière, oui aux grands projets, oui il faut des fois investir pour amener des investisseurs chez nous. Je comprends tout ça. Mais ne faites pas l'erreur du passé, de vouloir ordonnancer des projets miniers avec la Société du Plan Nord, de vouloir juste aller sur les chemins de fer. Moi aussi, j'en veux un, troisième chemin de fer à Sept-Îles, puis je veux des routes sécuritaires et fiables. Mais je veux qu'on s'occupe de mon monde. Parce que, oui, Mme la Présidente, c'est sûr qu'il va y avoir une relance. À un moment donné, les marchés vont reprendre. J'ai voulu vous exposer tout ça dans mes propres mots, peut-être sur un ton un peu plus élevé que j'aurais dû, parce que, des fois, il faut monter le ton un petit peu pour se faire comprendre. Bon, si le message est passé, j'aurai réussi quelque chose aujourd'hui.

• (15 h 50) •

Vous savez, Mme la Présidente, j'ai entendu aussi le premier ministre, quand il était en campagne électorale, dire : Oui, l'île d'Anticosti, peut-être qu'il faudrait aller voir une fois pour toutes s'il y a du pétrole à l'île d'Anticosti, parce que, s'il y a du pétrole, on peut s'enrichir collectivement et, à ce moment-là, bien, se payer des services sociaux, se payer des soins de santé. Parce que les finances publiques sont dans l'état qu'on connaît, malheureusement il faut des fois faire des choix difficiles. Donc, si on avait une source de revenus supplémentaire, bien je ne pense pas que, hein... Personne n'est contre ça.

Même, même, Mme la Présidente, je pense que c'était un petit peu avant qu'il soit officiellement nommé candidat, le ministre des Finances actuel disait... Entre autres, il félicitait même l'ancien ministre des Finances, mon collègue le député de Rousseau, pour dire que ses cibles, en passant, c'était réaliste puis que c'était une bonne idée d'aller voir sur l'île d'Anticosti s'il y avait du pétrole, ce n'était pas cher payer. Peu de temps après, Mme la Présidente, volte-face. Ah, non, non, là ce n'était plus ça. Le premier ministre, pas trop sûr s'il faut continuer : Ce n'était pas un bon deal, le Parti québécois n'a pas fait une bonne affaire. Après, le ministre de l'Environnement, parce que mon collègue a questionné cette semaine, ne sait pas trop ce qu'ils vont faire avec ça. C'est inquiétant, Mme la Présidente.

Après, les CPE, Mme la Présidente. Vous savez, quand on est arrivés au pouvoir, on a dépolitisé l'octroi des places en garderie. Et pourquoi, Mme la Présidente? À cause du scandale des garderies, de M. Tomassi et toute l'histoire. Puis je ne referai pas l'histoire ici, mais, Mme la Présidente, que ça plaise ou ça ne plaise pas, je vais continuer, Mme la Présidente. Tout ça pour vous dire que ces places-là ont été octroyées d'après les besoins des milieux avec un comité indépendant. La ministre ne voulait pas toucher à ça, pas du tout, du tout. Mais, à peine arrivée, bien là, plus sûre. Non, là on va tout revoir ça à nouveau. Ça a créé de l'inquiétude. Heureusement, Mme la Présidente, puis je lui dis merci beaucoup, la nouvelle ministre de la Famille a dit : On va continuer, on va aller de l'avant. Ça n'avait pas de bon sens. Il y avait des garderies qui étaient prêtes à ouvrir, puis ils ne savaient plus ce qu'ils allaient faire.

Après, c'est le fameux comité de non-élus pour réviser des programmes. On ne sait pas trop qu'est-ce qu'ils vont faire, sur quoi ils vont se baser. Parce que, vous savez, à un moment donné, là, il y a eu le rapport de M. Marquette... et j'oublie l'autre sommet de ce monde qui a émis un rapport sur les finances publiques. M. Godbout — j'ai beaucoup de respect pour ces deux personnes-là, puis je n'ai pas leur compétence et je ne prétends pas l'avoir — mais ils ont commencé à dire : Peut-être qu'il faudrait penser à privatiser Hydro-Québec, bon, là, la SAQ. Là, on remet tout en question, on va créer un comité pas élu. Moi, je me pose la question : Est-ce que c'est pour, par la suite, faire ce dont ils ont le talent, se dire : Bien, écoutez, ce n'est pas nous autres, là, ce sont des experts qui ont dit qu'il fallait peut-être aller vers ça?

Pourtant, Mme la Présidente, quand le premier ministre actuel a fait campagne électorale puis qu'il a parlé aux milliers de Québécois dans différents comtés du Québec, il leur a dit : Je suis capable de gouverner, voici ce que je vous propose, hein? Et aussi il disait qu'il avait une équipe solide. Gouverner, Mme la Présidente, pas besoin d'être premier ministre pour savoir ça, ça s'appelle prendre des responsabilités. Bien, quand on prend des responsabilités comme premier ministre, bien, on les assume. On peut consulter du monde, mais, je vous le dis, moi, son comité, il me fait bien peur, bien, bien peur, Mme la Présidente.

Ça fait que vous allez comprendre qu'en terminant, mes chers amis, je vais adoucir le ton et je vais vous dire que je vais travailler dans un esprit de collaboration, je vais être très zen. Mais par contre, chers amis... chers amis, pour les nouveaux, ils se demandent : C'est qui, la députée de Duplessis? Pour d'autres qui me connaissent, ils disent : Elle va défendre son monde. Bien oui, Mme la Présidente. À chaque fois, à chaque fois qu'il va être question du comté de Duplessis je vais être là, je vais être là pour le meilleur intérêt de ma population. Et je pense que je vais souvent être présente, parce qu'ils ne peuvent pas relancer le Plan Nord sans le comté de Duplessis, hein, parce qu'on est comme un peu pas mal beaucoup le garde-manger du Québec. Mais, en étant un peu pas mal beaucoup le garde-manger du Québec, vous allez comprendre, Mme la Présidente, qu'une bonne famille, elle commence par nourrir ses enfants. Donc, j'espère qu'on aura un retour, nous aussi, dans le comté de Duplessis.

Ça va me faire plaisir, Mme la Présidente, de travailler avec les nouveaux et nouvelles ministres, toujours dans l'intérêt de ma population, dont celle du Québec, et je ne baisserai jamais le ton, Mme la Présidente, quand il va falloir que je me fasse entendre, que ce soit en cette Chambre ou à l'extérieur du salon bleu. Merci beaucoup, Mme la Présidente, pour votre patience.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, Mme la députée de Duplessis, de votre proverbiale fougue. Maintenant, je suis prête à reconnaître le prochain intervenant. M. le député de Chapleau.

M. Marc Carrière

M. Carrière : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter, chère collègue, pour votre nomination à titre de vice-présidente. Je suis convaincu, déjà, que vous allez faire ce travail avec beaucoup de professionnalisme et un grand succès. Je vous promets de tenter d'être le plus discipliné possible pour ne pas que vous ayez à me rappeler à l'ordre. Mais sait-on jamais?

Mes premiers mots seront... Je suis très, très heureux, premièrement, de pouvoir prendre part à ce débat sur le discours inaugural du premier ministre. C'est toujours un plaisir et un honneur de prendre la parole, lorsqu'on est réélu, pour une première fois. J'ai entendu des collègues, des deux côtés de la Chambre, où c'était leur premier discours ici, en Chambre. Et je me rappelle le mien en 2008, c'est toujours quelque chose qui nous fait vibrer, et on s'en rappellera toute notre vie. Donc, bravo à tous ces nouveaux élus qui sont ici, bravo à tous les anciens collègues qui ont été réélus, pour certains beaucoup plus d'une fois.

Pour ma part, c'est la troisième fois que j'ai été réélu. Je tiens tout d'abord à remercier vraiment sincèrement, chaleureusement, tous les citoyens du comté de Chapleau, en Outaouais, pour la confiance qu'ils m'ont portée pour cette troisième fois. Je veux leur dire, premièrement, merci pour ce vote de confiance, pour la confiance qu'ils m'ont témoignée le 7 avril dernier. Je veux leur dire que, pour moi, c'est un privilège de les représenter et que je continuerai toujours avec la même fougue, avec la même détermination de les représenter et de faire avancer le comté de Chapleau, de faire avancer les dossiers qui nous sont chers, à nous, dans Chapleau, dans l'Outaouais mais aussi à travers le Québec. Donc, je suis très, très heureux du résultat du 7 avril. Avec ma plus grosse majorité en trois élections, je le

prends comme un signe, comment dirais-je, d'approbation ou... en tout cas, de leur part, de la part des citoyens, comme quoi que, depuis 2008, je suis à leur service, et, comme je disais, je vais continuer de l'être.

Je veux également souligner le travail qui a été fait de mes six adversaires qui se sont présentés dans Chapleau. Je veux, premièrement, les remercier, je veux les féliciter. Ce n'est pas toujours évident de se lancer en politique. C'est un geste qu'on fait... Souvent, les gens, la première fois, ne savent pas dans quoi ils s'embarquent, c'est 33 jours qui sont assez intenses, et je veux les remercier.

Et vous me permettez d'en féliciter deux, deux jeunes qui se sont présentés dans Chapleau : le premier, Philippe Boily, d'Option nationale, et Laura Avalos, de Québec solidaire. Deux jeunes tout à fait géniaux, avec des rêves, et qui... Je veux souligner le dynamisme qu'ils ont eu pendant 33 jours et le respect qu'ils ont porté à chacun des candidats qui étaient là, c'était remarquable. Donc, je les salue, je leur dis bravo pour leur engagement et leur dis que je serai toujours à leurs côtés s'ils ont des projets à faire avancer ou s'ils ont des idées. Je serai toujours à leur écoute. Donc, bravo pour cet engagement qu'ils ont eu.

Ecoutez, je suis élu, je suis député depuis le 8 décembre 2008. J'ai eu le bonheur de travailler du côté gouvernemental pendant quatre ans sous un premier ministre extraordinaire, Jean Charest — et je suis convaincu que la députée de Duplessis ne sera pas d'accord avec moi — mais avec une grande vision de faire avancer le Québec. Le Plan Nord était un des éléments moteurs de ce... qui a été reconnu à travers le monde. Il y a même l'Ontario — qui, pour nous, vous, Mme la Présidente, et moi, sont nos voisins immédiats — qui ont copié le Plan Nord, ils ont appelé ça le «Circle of Fire». Et aujourd'hui, on voit... pendant que le Parti québécois, en 18 mois, a réussi à mettre à mort le Plan Nord, en Ontario, ils ont mis ça de l'avant, et on voit le succès et les emplois que ça donne dans le Nord de l'Ontario. Donc, je le remercie pour ces quatre années-là.

• (16 heures) •

Et, depuis 2008, il y a de nombreuses réalisations qui ont été faites dans le comté de Chapleau. La santé est et sera encore pour longtemps une des priorités dans l'Outaouais, dans le comté de Chapleau, dans votre comté également que vous représentez. Notre proximité avec l'Ontario nous amène de grandes opportunités, mais également de grands défis.

Dans le comté de Chapleau, il y a eu une... Premièrement, depuis 2008, au niveau de la santé, c'est une nouvelle urgence à l'Hôpital de Gatineau. C'était une ancienne urgence qui datait du début des années 80. Donc, on a vraiment quelque chose à la fine pointe de la technologie. Ça a été également un centre de cancérologie à l'Hôpital de Gatineau. J'ai eu l'occasion d'y aller à quelques reprises, et moi, j'ai vu des témoignages des gens, j'ai vu des dames qui m'arrêtaient, qui voulaient me parler... la dame plus de cheveux qui attendait ses traitements, qui disait... Elle a dit : Je le sais qu'il ne me reste pas longtemps, mais je veux juste vous dire qu'ici on est traités aux petits oignons, avec respect, et c'est tout à fait génial. Donc, je pense que ce sont des services qui étaient attendus et nécessaires pour la région de l'Outaouais, et, au niveau de la cancérologie, on est même un hôpital suprarégional où est-ce que les gens de l'Abitibi et le Témiscamingue viennent chez nous et où ils peuvent avoir des services, là, vraiment extraordinaires.

Il y a eu également — présentement, les travaux vont bon train — l'agrandissement du cégep de l'Outaouais qui... Quand je parlais des opportunités et des défis en Outaouais, l'éducation supérieure en est certainement un des grands enjeux, des grands défis en Outaouais. Donc, un agrandissement qui était attendu depuis longtemps.

Il y a également la réouverture de l'usine de Produits forestiers Résolu, à l'époque AbitibiBowater, pour laquelle j'ai été président du comité de relance pendant trois ans. L'usine a fermé ses portes en 2010 pour rouvrir en 2013 après de nombreuses, nombreuses démarches qui ont été faites. Je veux, tout d'abord, remercier et féliciter tous ceux qui ont travaillé de près et de loin à ce projet de relance là. Il y a des gens de l'Outaouais de coeur qui se sont donné corps et âme pour qu'il y ait une réouverture de l'usine de Gatineau, ce qui a fait en sorte que c'est venu, en Outaouais, rassurer ou assurer une pérennité à la scierie de Maniwaki. Je veux, d'abord, féliciter Gaston Carrière — aucun lien de parenté, mais qui est président du syndicat à l'usine de Gatineau — qui a fait un travail formidable là-dessus. Donc, c'est vraiment un dénouement assez incroyable. En mai 2013, un peu plus d'un an, les travailleurs ont regagné le chemin de l'usine, et, aujourd'hui, c'est une des plus performantes de Produits forestiers Résolu.

Parallèlement à ça, on a également, lorsque nous étions au gouvernement, réglé toute la question des fonds de retraite d'AbitibiBowater. Rappelons-nous, du jamais-vu... Moi, je n'ai pas une grande... j'ai 21 ans d'expérience politique, mais cinq ans et demi au niveau de la politique provinciale. Mais, lorsque nous traitions, là, toute la question des fonds de retraite d'AbitibiBowater, il y a eu des manifestations ici, devant l'Assemblée nationale, mais pour une première fois — je n'ai jamais vu et j'ai demandé à d'anciens collègues s'ils avaient déjà vu ça — des manifestations contre l'opposition parce que l'opposition bloquait systématiquement le projet de loi sur le fonds de retraite des retraités d'AbitibiBowater. Donc, c'est 8 000 retraités au Québec, c'est plus de 2 300 dans l'Outaouais, à Gatineau et un peu partout dans l'Outaouais, qui se sont vu assurer ou rassurer une retraite, des gens qui ont travaillé 25, 30, 40 ans et même plus dans les usines. À l'époque, c'était la CIP. Les plus vieux, là, les gens de l'Outaouais se rappelleront qu'avant Produits forestiers Résolu ça a changé de nom plusieurs fois. Donc, c'est un autre gros dossier qui a été réglé chez nous, en Outaouais.

Vous me permettez, Mme la Présidente, de saluer l'équipe extraordinaire de bénévoles qui a travaillé à mes côtés. Je trouve ça toujours extraordinaire, et ça me fascine, le dévouement et l'engagement de ces bénévoles-là qui, pendant 33 jours, nous accompagnent. Ils sont derrière nous, et je trouve ça formidable. Il y en a qui sont là du matin au soir et qui nous donnent un coup de pouce, qui croient au travail qu'on fait, qui croient aux valeurs pour lesquelles nous sommes là. Moi, j'ai eu le bonheur d'avoir des bénévoles de tous les âges. J'ai une dame — et je ne veux pas la rajeunir, je pense qu'elle a 86 ans — qui était là tous les jours, qui faisait entre 200 et 300 téléphones. C'était tout à fait extraordinaire de la voir, donc, Marie-Jeanne, avec qui j'ai eu le bonheur, dans une autre vie, lorsque j'étais étudiant, de travailler. Elle était infirmière, moi, j'étais son préposé aux bénéficiaires. Donc, c'est extraordinaire de voir ça. Puis, on en avait

également de tous les âges, on avait des adolescents qui étaient là et on avait même notre mascotte, la petite Léonie, six mois, qui était là régulièrement, qui est venue à plusieurs reprises. Alors, c'était une source de distraction pour certaines grands-mamans, là, mais qui faisait toujours le bonheur des bénévoles.

Donc, merci à vous tous, bénévoles qui m'avez accompagné pendant ces 33 jours là. À l'agenda, j'ai une dame où je fais l'envie de plusieurs candidats — Mme Clermont, je veux vous remercier — qui s'occupe de mon agenda pendant 33 jours. J'avais des gens aux communications, j'avais nos poseurs de pancartes également. C'est toujours un défi d'avoir des endroits stratégiques où est-ce qu'on a une grande visibilité. Je vous remercie pour le travail que vous avez fait, c'est assez exceptionnel. J'ai eu des téléphonistes aussi en grand nombre qui étaient là, là, de façon quotidienne, qui nous donnent un coup de pouce, qui nous donnent un petit peu un feed-back également, qui nous disent : Bien là, il y a untel qui a dit non, puis pour quelle raison. Il y en a d'autres qui disent : Oui, oui. Donc, on avait un bon feed-back au niveau des téléphonistes.

Je veux également remercier tous ceux qui étaient là pour le transport la journée de l'élection et la journée du vote par anticipation, ainsi que les gens qui m'accompagnaient lors des activités et des sorties qu'on faisait, dont Mme Claire Vaive, qui a siégé ici, une ancienne députée du comté de Chapleau, qui m'a accompagné. Et c'était extraordinaire de voir que, même si elle n'est plus députée depuis 1998, comment elle est connue et reconnue dans Gatineau. Vous la connaissez bien, Mme la Présidente. Donc, je tiens à remercier tous ceux qui... Et là, quand on commence à énumérer des gens, le risque, c'est d'en oublier. Je suis certain que j'en oublie actuellement. Donc, je veux vous remercier, je trouve tout à fait extraordinaire le temps que vous m'avez accordé.

Je veux aussi remercier mon personnel de bureau, qui est là depuis la première heure, depuis décembre 2008. Je me plais souvent à dire «ma grosse équipe». Les deux personnes qui travaillent avec moi ne font pas mon poids, mais elles sont d'une efficacité extraordinaire. Et donc, Geneviève et Julie, je vous remercie d'être là, des travailleuses acharnées qui sont à mes côtés et qui font de moi un meilleur député. Donc, je les remercie. Il y a également Amélie, qui est mon étudiante qui me donne un coup de pouce, qui est mon vent de jeunesse. Merci pour toute l'aide que vous m'amenez, que vous m'apportez. Et moi, un petit peu la façon de penser chez nous, au bureau, c'est : quand il y a quelqu'un qui vient nous voir pour un dossier, ça devient notre dossier. Quand il y a quelqu'un qui vient nous voir au bureau, qui a un problème, ça devient notre problème. Donc, il faut, je pense... Et, je pense que c'est le cas pour les 125 députés ici, on est là pour trouver des solutions puis aider les gens qui ont soit des projets à faire avancer, soit qu'ils ont un problème avec l'appareil gouvernemental. Donc, encore une fois, merci.

Je veux remercier également ma famille, qui est toujours à mes côtés. Et, cette année, ma mère, qui est une personne qui adore la politique, qui est là depuis toujours — moi, je suis en politique depuis 1992 — cette année, a eu, une semaine avant l'élection, une intervention chirurgicale. Donc, elle n'a pas pu faire l'élection comme elle aurait aimé, mais elle était toujours là avec ses conseils, et le téléphone sonnait et... avec ses conseils, et je la remercie de son support depuis toujours.

Il y a également mon père qui... Et, cette semaine, c'est la Semaine de l'aphasie, et ça me ramène toujours à mon père, qui a eu un bête accident il y a 24 ans. Et moi, je l'appelle toujours ma force tranquille, et il est en institution depuis ce temps. Et, pendant la campagne électorale, moi, j'essayais, même si on était très occupés, d'aller le voir régulièrement, et ça nous ramène aux vraies affaires, à la réalité. Donc, je le remercie également pour tout ce qu'il a fait pour nous, tout ce qu'il a fait pour moi, et cette force tranquille là, je vais utiliser un anglicisme, mais ça nous «grounde» aux vraies affaires. Donc, merci beaucoup.

• (16 h 10) •

Je tiens à remercier également le premier ministre pour la confiance qu'il m'a témoignée en me nommant adjoint parlementaire au ministre des Affaires municipales, un défi qui... C'est un grand défi pour le monde municipal, les années qui viennent. J'ai un peu d'expérience. Comme vous savez, Mme la Présidente, j'ai oeuvré en politique municipale pendant 16 ans comme maire, comme préfet d'une MRC, comme président de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais. Donc, comme je disais, il y a de grands défis qui attendent le monde municipal. La semaine dernière avait lieu le congrès de l'Union des municipalités du Québec, où mon collègue de Gaspé était. Il y avait également le collègue de Blainville qui était là. Le premier ministre est venu également voir les maires qui étaient là. Il y a le ministre des Affaires municipales qui était là également. Donc, dans les grands dossiers qui attendent le monde municipal, naturellement la charte des municipalités, avec le livre blanc que l'UMQ a déposé il y a quelques années. Et, là-dessus, je veux saluer le travail exceptionnel qu'Éric Forest, le président de l'UMQ, a fait pendant de nombreuses années à titre de président. Donc, bravo, Éric, pour tout ce que tu as fait. Et, vraiment, l'objectif du monde municipal, c'est de vraiment devenir un gouvernement de proximité, et je pense que l'engagement lors du discours inaugural, lors de la campagne électorale de notre premier ministre va exactement en ce sens-là, donc la charte sera une des priorités pour le monde municipal, effectivement.

Les infrastructures. J'entends des gens d'en face qui disent qu'ils sont contre qu'on investisse dans les infrastructures, mais, la semaine passée, il y avait plus de 1 000 maires qui étaient à Gatineau, dans votre comté, Mme la Présidente, qui nous disaient tout à fait le contraire. Il y a des grands besoins en infrastructures, et je pense qu'il est important d'investir dans les infrastructures. Premièrement, pour s'assurer qu'on garde des infrastructures de qualité au Québec. Également, il y a de nouvelles infrastructures qui deviennent nécessaires avec l'accroissement de la population. On regarde en Outaouais, la croissance démographique qu'on y vit, ça amène des défis additionnels. Donc, naturellement, les infrastructures sont aussi un enjeu majeur pour le monde municipal.

Le pacte fiscal, où nos voisins d'en face ont échoué en 18 mois pour renégocier le pacte fiscal, nous allons nous attarder également pour donner un vent nouveau, un souffle nouveau au monde municipal.

Et, naturellement, le fonds de retraite des élus municipaux. Il y a plus de 2 000 Québécois au Québec qui n'ont pas de fonds de retraite. Nos employés municipaux ont travaillé... C'est des contrats de travail qui ont été

négociés, mais là on s'en va dans un mur. Je pense que tout le monde est d'accord qu'il faut faire quelque chose, et nous allons nous y attaquer le plus rapidement possible.

En terminant, je veux, encore une fois, remercier tous les citoyens de Chapleau. Je veux inviter tous mes collègues, tous les citoyens du Québec qui nous écoutent dans le merveilleux comté de Chapleau. Du 23 au 27 juillet, se dérouleront les sixièmes Jeux de la Francophonie canadienne où plus de 5 000 participants d'à travers le Canada seront chez nous, en Outaouais, chez nous, dans Hull et dans Chapleau, pour participer à de nombreux événements. Donc, je vous invite tous en Outaouais cet été. Puis il y a également le prestigieux festival des montgolfières, qui se tiendra du 28 août au 1er septembre. Des spectacles hauts en couleur, il y a des gens d'à travers le monde qui viennent au Festival des montgolfières de Gatineau dans mon comté. Il y a plus de 200 000 visiteurs, annuellement, qui viennent à ces belles activités là, donc vous êtes tous invités.

Encore une fois, à tous les citoyens de Chapleau, merci beaucoup. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le député Chapleau, pour votre intervention et votre capsule touristique. Maintenant, je vais céder la parole à notre collègue députée de Mirabel.

Mme Sylvie D'Amours

Mme D'Amours : Merci, Mme la Présidente. Avant de dire mon discours, j'aimerais faire un message spécial parce que mon collègue de Johnson, si je ne fais pas ce message-là, il va sûrement passer au *Téléjournal* de ce soir. Alors, il a oublié de saluer ses deux enfants, ses deux filles, Amélia et Sabrina, que je connais très bien. Alors, j'ai dit : Je fais le message pour toi. Les filles, votre père vous aime, il ne vous oublie pas.

En premier lieu, j'aimerais féliciter tous mes collègues de l'Assemblée nationale pour leur élection. Des félicitations spéciales pour certains qui ont été choisis comme leader, comme ministre, comme vice-président, comme vous, félicitations, et la présidence.

Pour la confiance qu'on m'a accordée le 7 avril dernier dans la circonscription de Mirabel, je tiens à exprimer ma reconnaissance et mon attachement à ceux qui m'ont confié l'importante responsabilité de les représenter ici, à l'Assemblée nationale, et d'y défendre leurs intérêts. Je leur présente mes sincères remerciements, mon respect et toute ma gratitude.

Merci à mon mari, André, celui qui partage ma vie depuis 30 ans, que j'appelle affectueusement mon chum; à mes enfants, Alexandra, Catherine et Louis-David, en qui... s'ils n'étaient pas là, ma vie serait vide de sens; à mes petits-enfants, mes amours, Louka et Charline, pour leur amour inconditionnel. Ils ne sont pas en âge encore de comprendre mon travail que j'accomplirai ici, à l'Assemblée nationale, mais ils m'ont mentionné qu'ils ont bien hâte de venir faire dodo à Québec, chez mamie d'amour.

Merci également à ma centaine de bénévoles, que je vous ferai fi de leurs noms, qui ont travaillé sans relâche. Un merci particulier à Suzanne Labbé, Réal Proulx, Paul Trudel, Rita Laframboise. Et un merci tout particulier, avec ma plus grande gratitude, à Yolande Legault, une ex-députée libérale, et à Benoît Laliberté, un ex-attaché politique libéral. Mme la députée de Bourassa-Sauvé : 2 à 1.

Merci à mon chef, M. Legault, pour sa confiance depuis 2012. Et je suis, par le fait même, très honorée qu'il m'ait confié la responsabilité comme porte-parole de l'agriculture, pêcheries et de l'alimentation. Je suis honorée du mandat que les citoyens de Mirabel m'ont confié. Depuis plus de 30 ans que je demeure dans la circonscription de Mirabel et que je me suis impliquée tant au niveau municipal, comme conseillère de Saint-Joseph-du-Lac, que dans plusieurs conseils d'administration dans le secteur agroalimentaire et touristique.

La circonscription de Mirabel est située dans les Basses-Laurentides et est une région leader dans le domaine de l'agrotourisme en termes de nombre et de diversité d'entreprises agrotouristiques. Et je suis fière de faire partie de ce beau réseau, car moi-même, j'ai un vignoble et une microbrasserie. C'est une circonscription où il fait bon y vivre. Il y a un bel équilibre entre l'urbain et le rural. Il y a aussi de grands défis, de grands enjeux dont je devrai m'occuper, dont la gare de Saint-Janvier et l'aéroport de Mirabel.

Je suis une agricultrice et fière de l'être. C'est un métier dur, stressant, mais combien passionnant. Les producteurs agricoles sont tous des gens passionnés, enracinés dans leur milieu, des gens de coeur, et je suis heureuse de faire partie de cette collectivité, c'est ma famille.

Pendant la campagne électorale, au 29e jour, le candidat libéral de Brome-Missisquoi—Shefford et maintenant ministre de l'Agriculture disait, et je le cite : «Si le Parti québécois amène les Québécois dans un référendum, le système de la gestion de l'offre et le système de la stabilisation seront menacés. Le Parti libéral du Québec n'acceptera jamais de mettre à risque les fermes familiales québécoises à cause d'une perturbation référendaire.» Fin de la citation. Malgré tout le respect que j'ai pour le ministre de l'Agriculture, je dois vous dire que la pensée des agriculteurs était loin des perturbations référendaires. Tout ce qu'ils veulent, c'est très simple, c'est de pouvoir vivre décemment de leur métier.

Dans cette citation, où le ministre de l'Agriculture mentionne qu'il n'acceptera jamais de mettre à risque les fermes familiales, je présume que cette volonté s'étendra jusqu'à l'industrie porcine, où des centaines de millions de dollars sont dédiés aux intégrateurs agricoles plutôt que pour les entreprises familiales, qui seules justifient la couverture de l'assurance stabilisation des revenus. J'espère aussi que le ministre de l'Agriculture aura un trou de mémoire sur les individus qui ont participé à sa course à la chefferie de l'époque afin que sa promesse de grande réforme ne soit pas biaisée et fasse l'objet d'une grande transparence. Je serai intraitable pour tout ce qui est de l'injustice envers tout producteur agricole.

Au Québec, l'économie va mal, très mal, et l'agriculture n'y échappe pas. Dans le discours inaugural du premier ministre, qui est cousu de mots magiques, ces mots qui ne veulent plus rien dire à force de les dire, selon qui l'économie des

régions repose en grande partie sur des secteurs traditionnels comme l'agriculture, la forêt et le tourisme, qu'il faut continuer à moderniser en soutenant l'innovation, le transfert et la relève, eh bien, ça va prendre plus que du soutien, Mme la Présidente, ça va prendre une vision et une position ferme.

Au sujet de la relève agricole, croyez-vous vraiment que la relève est encouragée quand elle voit ses parents travailler d'une étoile à l'autre, et qu'ils finissent leur année avec moins d'argent dans leurs poches, et que, dans certains cas, cette situation engendre une détresse psychologique terrible qui affecte toute la famille? Et je dois vous mentionner que le taux de suicide est le plus élevé chez les agriculteurs. Croyez-vous vraiment qu'ils seront en mesure d'acheter à la juste valeur l'entreprise familiale avec une prime à l'établissement que je qualifie de prime symbolique? Croyez-vous vraiment qu'un jeune agriculteur pourrait bénéficier d'un fonds jeunes agriculteurs en accumulant de l'argent à l'abri de l'impôt quand il ne paie même pas d'impôt par manque de revenus? Permettez-moi d'en douter, Mme la Présidente.

• (16 h 20) •

Les gouvernements se succèdent, tantôt le Parti libéral, tantôt le Parti québécois, et, à chaque fois, l'on entend les mêmes mots magiques comme «développement de l'industrie de la transformation alimentaires» ou encore «protéger et promouvoir au Québec et à l'étranger la richesse de nos produits alimentaires et l'expertise de nos producteurs». Et les mots magiques, les plus magiques que j'ai entendus : «la souveraineté alimentaire». Croyez-le ou non, Mme la Présidente, lorsqu'on est invité à un cocktail à la maison du Québec — je vais répéter — la maison du Québec à Paris, où on nous sert du champagne de la région de Champagne... J'aime bien les bulles, mais j'aurais aimé avoir un produit qui nous représente, nous, les Québécois. Un produit québécois, une relève de plus, ne l'oublions jamais.

Lors d'une visite à l'école hôtelière de Montréal, dans le hall d'entrée, un immense vase rempli de pommes Granny Smith de Washington... Je vais répéter la phrase. Lors d'une visite à l'école hôtelière de Montréal, dans le hall d'entrée, un immense vase rempli de pommes Granny Smith de Washington nous était préparé comme collation. Je me demande si leur choix de pommes était dans le but de s'agencer avec le décor, mais je sais très pertinemment que, dans nos institutions, la couleur du Québec devrait être la priorité. Un produit québécois, une relève agricole de plus, ne l'oublions jamais.

Les mots magiques, «la souveraineté alimentaire», n'ont rien changé. Un distributeur de Trois-Rivières a dû mettre à pied une quinzaine de personnes à la suite de l'octroi d'un contrat de 30 millions de dollars sur cinq ans à un distributeur américain. On s'est basé, pour ce choix, uniquement d'une variance entre les deux organisations qui n'était pourtant que de 0,5 % dans l'appel d'offres. Cela dit, aucune réflexion n'a été faite pour savoir si les produits provenant des États-Unis étaient bons pour la santé de nos enfants et de nos aînés quand on sait pertinemment qu'ils ont droit d'utiliser encore des produits qui, chez nous, sont prohibés.

Il faut que les producteurs agricoles québécois puissent affronter leur concurrence étrangère à armes égales et de manière équitable. La province du Québec est une des provinces les plus réglementées, au niveau des pesticides, au monde. Il faut en être fier, mais, à ce jour, aucun gouvernement, ni le Parti libéral ni le Parti québécois, n'a veillé à ce que les produits de l'industrie agroalimentaire qui sont importés au Québec répondent aux mêmes exigences que l'on exige à nos entreprises agricoles québécoises. Les conséquences seront graves si le gouvernement ne prend pas position, car des milliers d'emplois sont en jeu. L'industrie bioalimentaire du Québec ainsi que la distribution pour les services alimentaires sont en péril. Le gouvernement doit agir rapidement pour assurer la survie d'une industrie essentielle à la croissance économique du Québec, et ça passe par l'innovation.

Ce que je chéris, c'est le bien-être de mes citoyens de ma circonscription, sans aucun doute, mais c'est aussi le bien-être de ma collectivité agricole. Ces hommes et ces femmes qui nourrissent les Québécois et les Québécoises, ils sont, quant à moi, des héros. Et à nos futurs héros, ces jeunes hommes et ces jeunes femmes, je leur dis que je prends l'engagement de travailler à leur donner la place qui leur revient, car, dans un Québec d'abord, il faut s'occuper impérativement de notre garde-manger québécois. Je ne souhaite que le meilleur pour le Québec d'abord. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, Mme la députée, de votre intervention. Je reconnais maintenant notre collègue député de La Prairie.

M. Richard Merlini

M. Merlini : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et, encore une fois, je joins ma voix à celle de tous les collègues dans cette Chambre en vous félicitant pour votre élection à la vice-présidence de l'Assemblée nationale.

Aujourd'hui, c'est la deuxième fois que j'ai le privilège de faire un discours inaugural à l'Assemblée nationale. La première fois, lors de la 38e législature, je me suis senti, bien sûr, honoré d'être un des 125 élus à représenter sa circonscription électorale, mais j'ai vite réalisé, à la fin de la 38e législature, que ce privilège nous est seulement prêté. Et ça, chers collègues, il ne faut jamais l'oublier. Alors, lorsque ce privilège m'a de nouveau été prêté le 7 avril dernier par les électeurs de La Prairie, je me suis promis de bien le savourer à son plein honneur. Mais, en écoutant les discours de mes collègues, le privilège d'être l'un des 125 élus du Québec est tout aussi important, qu'il s'agisse de la première fois, comme mon collègue de D'Arcy-McGee, ou la septième fois, comme mon ami et collègue de Jacques-Cartier. Alors, à mon tour de remercier les électrices et les électeurs de la circonscription de La Prairie pour m'avoir accordé le privilège de les représenter à l'Assemblée nationale. Soyez assurés que je ne ménagerai aucun effort afin d'honorer votre confiance.

Vous savez, Mme la Présidente, une campagne électorale n'est pas l'affaire d'une personne. Alors, je me dois de remercier l'équipe de campagne si habilement dirigée par M. Serge Daigle. Serge, tout comme un chef d'orchestre,

savait exactement quoi faire, au bon moment, au bon endroit et avec les bons bénévoles : du porte-à-porte, des assemblées de cuisine — eh oui, ça se fait encore en 2014, des assemblées de cuisine — visiter les gares de trains de banlieue, rencontrer différents groupes, que ce soient des gens d'affaires ou des commerçants, et faire, bien sûr, d'innombrables téléphones pour convaincre les électrices et les électeurs. Je leur dis tous merci.

Je veux également remercier mon collègue de Jean-Talon et mon collègue voisin de La Pinière qui sont venus parler santé dans La Prairie. Vous savez, la santé, c'est toujours la première priorité des Québécois. Je veux également remercier mes collègues de Robert-Baldwin et de Verdun qui sont venus parler d'économie dans La Prairie. Et la présence de notre chef, maintenant premier ministre, à deux reprises pendant la campagne a bien illustré l'importance qu'a la circonscription de La Prairie pour notre gouvernement.

On ne peut faire de la politique sans le soutien indéfectible de notre famille. Chez nous, la famille Merlini, on y croit et on s'implique. Mon frère Jean m'envoyait des courriels sur tous les sujets tout au long de la campagne. Mon frère Robert a aidé pour la pose des affiches, même par les premiers soirs frigorifiques de la campagne. Ma soeur Diane a été mon courage et ma détermination pendant toute la campagne. Et mes parents, qui ont récemment célébré leur 60e anniversaire de mariage, ont participé au sprint final et à la soirée victorieuse du 7 avril. Je vous dis tous merci.

Ma grande fille Catherine m'envoyait des textos encourageants de l'université parce que c'est la façon dont les jeunes communiquent aujourd'hui. Mon garçon Jean-Robert m'accompagnait dans le porte-à-porte et voulait s'assurer que toutes mes affiches étaient bien droites et non endommagées, ayant fait plusieurs fois le tour de la circonscription. Et ma jeune fille Julia a été photographe par moments et a également posé des affiches. Merci, Catherine. Merci, Jean-Robert. Et merci, Julia.

But I could not stand here today without the love and support from my wife, Lisa, who, for the past 20 years, has believed in me and allowed me to live out my dream of becoming an elected Member of the National Assembly. Thank you, Lisa.

Mon implication en politique, Mme la Présidente, a débuté en 1984 dans la circonscription de Laporte, alors représentée par le libéral André Bourbeau. Grâce à lui, je me suis reconnu dans les valeurs libérales. Et je les nomme : les libertés individuelles; l'identification au Québec et l'appartenance canadienne, le développement économique et la justice sociale, le respect de la société civile et, bien important, l'équité intergénérationnelle.

On April 7th, Quebecers chose a government that will take care of the real issues : the economy, employment, health care and education, and they chose to put an end to the politics of divisiveness, which have marked and harmed our province over the past 18 months.

• (16 h 30) •

Le député de Roberval et premier ministre du Québec a prononcé un discours rassembleur et porteur d'espoir. Les fondations de notre gouvernement sont composées du respect et de l'écoute, de la transparence et de l'intégrité. Nous mettrons tout en oeuvre pour avoir des finances publiques saines et équilibrées. Ceci nous permettra d'avoir une économie en croissance, créatrice d'emplois de qualité partout au Québec. L'objectif est clair : un Québec plus prospère, plus juste et libre de ses choix.

Permettez-moi, M. le Président, de vous citer les mots du premier ministre, qui sont, pour moi, une source d'inspiration et de motivation : «...l'heure n'est plus aux changements cosmétiques. Il faut agir de façon ferme, décisive. Nous le ferons.

«[...]Personne n'a le monopole des bonnes idées. Apprenons ensemble à les mettre en commun. Pour la population qui nous observe, nous en serons [...] tous grands.»

Et, pour moi, la plus importante, M. le Président : «La fierté d'être Québécois et notre drapeau appartiennent à tous. C'est notre fibre profonde, notre identité. Cette fierté, pour nous, coexiste sans conflit avec notre citoyenneté canadienne, enviée aux quatre coins de ce monde...»

And I think it's very important that I translate these words, because they matter so much : «The pride in being a Quebecker and our flag belong to everyone. It is in our soul, it is our identity. This pride, for us, does in no way conflict with our Canadian citizenship, which is envied all over the world.»

Ces paroles, M. le Président, me motiveront à tous les jours pendant mon premier mandat au service des citoyennes et citoyens de la circonscription de La Prairie.

Vous savez, La Prairie est une des 65 circonscriptions originales de la création de la province de Québec, à la Confédération de 1867, et son premier député fut M. Césaire Thérien, qui était également maire de Saint-Isidore. Aujourd'hui, elle comprend les villes de La Prairie, Candiac, Delson et la municipalité de Saint-Philippe, et je suis le 25e député à représenter cette circonscription à l'Assemblée nationale du Québec. Située au carrefour de la Montérégie, à l'intersection des autoroutes 15 et 30, la circonscription de La Prairie offre une qualité de vie inégalable tant en milieu urbain qu'en milieu agricole, et ce, à une vingtaine de minutes de la métropole du Québec.

La ville de Candiac est une oasis de verdure, d'eau et d'air pur. La municipalité possède un vaste terrain de 1 million de pieds carrés en rive du fleuve qu'elle a converti en espace vert, le parc André-J.-Côté. Cet endroit exceptionnel fournit une vue imprenable sur le majestueux fleuve Saint-Laurent et sur Montréal. C'est là que se trouve la magnifique Maison Melançon, lieu de rassemblement des activités culturelles candiacaises. Au fil des ans, Candiac s'est établi une réputation de ville dynamique, sportive et soucieuse du respect de la qualité de vie des citoyens et citoyennes.

À l'origine une ville essentiellement industrielle, Delson est en fait la contraction de la première et la dernière syllabe de la gare de la Delaware and Hudson Railway Junction qui fut construite vers 1909. La jonction des trois chemins de fer à Delson ainsi que la proximité de l'approvisionnement en matières premières ont favorisé l'implantation de briqueteries en 1911 et 1918. À cause de la proximité des voies ferrées, c'est à Delson que l'on érige le camp militaire lors de la Deuxième Guerre mondiale, 1939-1945. Aujourd'hui véritablement au centre-ville de la MRC de Roussillon, le

slogan de Delson, *À fond de train*, situe cette ville dans le présent et la projette dans l'avenir par le dynamisme qu'il évoque tout en rappelant ses origines.

Le territoire de la municipalité de Saint-Philippe occupe l'extrémité est de la MRC de Roussillon. Les premiers colons s'installent à cet endroit vers 1730, et les lieux prennent la dénomination de Côte-Saint-Philippe. Jadis, l'industrie laitière et la culture maraîchère constituaient les deux plus importantes sources de revenus pour les citoyens de Saint-Philippe. Aujourd'hui, pour répondre aux nouvelles réalités et aux besoins diversifiés des familles, la municipalité a introduit le penser et agir famille dans tout ce qu'elle entreprend. Son slogan le résume très bien : *Semer pour l'avenir*.

La ville de La Prairie est riche de plus de 345 ans d'histoire. Lieu du premier chemin de fer au Canada en 1836 et à cause de sa situation géographique, La Prairie s'impose vite comme un lieu de transit obligé pour les échanges commerciaux entre Montréal et la Nouvelle-Angleterre. La construction presque simultanée de la voie maritime du Saint-Laurent, du pont Champlain — oui, le fameux pont Champlain — et l'autoroute 132 vont provoquer, sur la Rive-Sud, la création de deux nouvelles banlieues issues de l'ancienne seigneurie de La Prairie, soit Brossard et Candiac. Suivront une véritable explosion démographique et l'ouverture obligée de nouveaux quartiers à même la zone agricole et l'ancienne commune, les secteurs de La Magdeleine, La Cité et Le Grand-Boisé. Et bientôt, M. le Président, le nouveau quartier du Domaine de la nature, un véritable projet de développement durable, fera la fierté de tous les Laprairiens et Laprairiennes. Les résidents, comme les visiteurs, apprécient toutes les particularités de la ville, notamment l'arrondissement historique, le parc de la Place-de-la-Famille, le sentier multifonctionnel longeant la rivière Saint-Jacques, le Marché des jardiniers, et les activités sportives. Il y a même un vignoble dans le secteur agricole de la ville de La Prairie.

Pour mes trois enfants que j'aime tant, Catherine, Jean-Robert et Julia, je terminerai avec une autre citation du discours inaugural du député de Roberval et premier ministre du Québec : «Ayons confiance. J'ai confiance en le Québec, en notre belle jeunesse qui, demain, si nous avons bien navigué, prendra le gouvernail de nos mains.»

C'est un privilège pour moi de représenter la circonscription de La Prairie, une circonscription liée à l'histoire du Québec et du Canada, une circonscription vouée à l'essor économique de la Montérégie, et une circonscription où il fait bon y vivre. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, M. le député de La Prairie, de votre intervention sur le discours inaugural. Et, pour la poursuite du débat, je cède maintenant la parole à M. le député, qui va m'aider parce...

Une voix : Saint-Maurice.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Saint-Maurice! Alors, M. le député de Saint-Maurice, à vous la parole. Il me fait plaisir de vous saluer. Alors, à vous.

M. Pierre Giguère

M. Giguère : Moi aussi, M. le Président, il me fait plaisir de vous saluer. Donc, je voudrais saluer mes collègues qui forment la gouvernance et aussi les trois autres groupes parlementaires. Pour moi, M. le Président, c'est la première fois que je prends la parole en cette Assemblée; donc, vous comprendrez tous les sentiments qui m'habitent présentement. Je suis fier d'avoir été élu dans le comté de Saint-Maurice, qui comprend les municipalités de Saint-Mathieu-du-Parc, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Boniface et de la ville de Shawinigan.

Par la présente, je voudrais remercier tous les bénévoles qui m'ont aidé durant la campagne, qui étaient plus de 85, qui ont mis l'épaule à la roue. On commençait très tôt, M. le Président. Comme vous le savez, il faisait froid le matin, à 6 heures, pour donner des poignées de mains, et on finissait tard le soir, et aussi les fins de semaine. Je voudrais aussi en profiter pour remercier mon directeur de campagne, M. Denis Bouvette, et aussi l'association libérale du comté de Saint-Maurice et son président, Pierre Rompré, sans eux, je ne pourrais vivre cette belle aventure; aux électeurs qui m'ont fait confiance le 7 avril, je leur dis merci.

Et il faut dire aussi que Saint-Maurice n'a pas eu de député libéral depuis 20 ans. Nous avons fait un travail colossal pour renverser la vapeur. Comme vous pouvez le voir, j'en suis très fier. Dans mon personnel de bureau, j'ai le grand privilège d'avoir des personnes avec de l'expérience qui me facilitent la tâche. Merci, Nancy, Alain, Christine et Mme Diane Bergeron, cette dernière qui a repris du service, car elle a été attachée politique d'un grand Shawiniganais et ancien premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien.

• (16 h 40) •

Je voudrais aussi dire merci à ma famille, à mes quatre soeurs, à mes sept frères. Comme vous voyez, juste eux, ils forment déjà une bonne équipe. Donc, aussi, j'ai une pensée spéciale pour ma mère qui vit avec un handicap majeur depuis deux ans dû à un AVC. Elle est une source d'inspiration pour nous. Ma femme, Josée Rivard, et partenaire de vie, elle me permet de vivre cette belle expérience. Merci, chérie. Mes deux trésors, mes enfants : Maricka, 13 ans, qui est notre artiste de cirque dans la famille, toute une artiste en plus; Dannick, 16 ans, notre grand voyageur et déjà passionné de politique. M. le Président, si vous me permettez, je vais vous dire une petite anecdote. Le soir des élections, après le résultat qui me confirmait comme gagnant, mon garçon, qui avait 15 ans, est venu me donner la main. Il dit : Papa, profite du moment présent, car, dans deux élections, c'est moi qui vais être là. Donc, si je comprends bien, j'ai intérêt à en profiter pleinement. Donc, ma famille, qui accepte de me voir moins souvent et qui me donne un bon coup de main pour le bon déroulement à la ferme, car, voyez-vous, je suis un agriculteur de métier, et cela me passionne toujours, et j'en suis très fier.

Si vous me permettez, M. le Président, hier et aujourd'hui, il y a quelque chose qui m'a touché au coeur, c'est de voir le nombre de mes collègues qui ont parlé d'agriculture. Encore tantôt, la responsable de la deuxième opposition en a parlé. Donc, si on veut avoir des régions vivantes et dynamiques, on a besoin d'agriculture. Soyez assuré que je vais m'appliquer pour que mes amis agriculteurs puissent bien en vivre, de leur métier, puis je vais travailler aussi pour que nos produits agricoles québécois soient disponibles. Donc, je vais m'y appliquer de tout mon coeur.

Du comté de Saint-Maurice et Shawinigan en particulier, il y a de très grands défis à relever côté économique. Mais la bonne nouvelle dans cela, c'est que la population prend ses responsabilités et passe à l'action. Je vais vous donner un exemple. Il y a eu l'aménagement dernièrement d'un centre entrepreneurial qui forme nos gens à démarrer ou prendre la relève d'entreprises, car, dans la Mauricie comme ailleurs au Québec, nous allons faire face à une pénurie de relève entrepreneuriale. Pour cela, il faut inculquer un esprit entrepreneurial à nos jeunes. Nous, dans la Mauricie, le faisons dès la maternelle. Aussi, dans la même bâtisse, cet automne, il va y avoir le démarrage de la Station du numérique, qui va être le troisième pôle dans ce domaine au Québec et, M. le Président, le premier en région, avec la participation de notre gouvernement et organismes du milieu.

J'ai à coeur aussi un projet que le premier ministre actuel a commencé, en tant que ministre de la Santé, et qui consiste, dans la phase finale, à la construction de l'urgence de l'hôpital de Shawinigan-Sud, infrastructure très importante pour ma région. Un autre projet qui me tient à coeur : la maison de fin de vie, pour permettre aux usagers de pouvoir profiter des services près de chez eux avec leur famille. En région, c'est très important.

Côté tourisme, nous sommes quand même bien outillés. Nous avons de belles installations, à commencer par la Cité de l'énergie, avec sa tour, ses expositions et le fameux spectacle *Amos Daragon* de Bryan Perro. On a un beau grand parc national de la Mauricie, avec sa multitude d'activités plein air, une de ces activités qui est les Défis du parc, organisée par Mme Sylvie Gervais, qui reçoit plus de 2 000 cyclistes. C'est quelque chose à voir.

Comme partout au Québec, nous avons aussi une belle rivière, la Saint-Maurice, où il y a la fameuse course de canots de la Mauricie en septembre. Autre activité, mais cette fois-là hivernale, qui attire bon nombre de patineurs extérieurs dans des sentiers boisés sur un site enchanteur, j'ai nommé la Forêt perdue, qui est située à Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Et aussi on a du tourisme médiéval très populaire à Saint-Mathieu-du-Parc, avec Bicolline... donc, Duché de Bicolline. Comme vous voyez, il y a beaucoup de potentiel, comme le tourisme maritime, vu que Saint-Maurice est proche de Trois-Rivières, et tout le tourisme de nature et plein air. Je vous invite, M. le Président et chers collègues, à venir découvrir et redécouvrir un beau coin de notre belle province.

Dans le discours du premier ministre, il y a un sujet qui m'interpelle particulièrement, c'est l'intimidation chez nos jeunes. Le premier ministre nous a annoncé que nous allons avoir un forum et qu'il va se garder la présidence. J'inviterais mes collègues de l'opposition à y participer pour nous aider à enrayer ce fléau.

Je me permettrais de féliciter tous mes collègues pour leur élection, mais en particulier nos jeunes députés, notre relève, et les nouveaux, comme moi, qui ont la chance de côtoyer des députés de grande expérience, comme vous, M. le Président. J'inviterais ces derniers à partager leur vécu. Vous savez, mes chers collègues, que les politiciens n'ont pas une bonne cote de popularité, mais nous pouvons l'améliorer en travaillant ensemble dans le respect, même si nous n'avons pas les mêmes visions politiques. Soyez assurés que je vais m'y appliquer.

Être député est un très grand privilège, et j'en suis très conscient. J'assume mon mandat avec fierté et transparence. J'ai la volonté d'être à la hauteur de la confiance que mes citoyens mettent en moi. Mes chers collègues, bon mandat.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, M. le député de Saint-Maurice. Et je suis prêt à céder la parole au prochain intervenant. Bien là, il y a pas mal de gens debout. Ça ne sera pas long. Alors, c'est M. le député de Sainte-Rose. Alors, M. le député de Sainte-Rose, à vous la parole.

M. Jean Habel

M. Habel : Merci beaucoup, M. le Président. Premièrement, je voudrais vous féliciter pour vos fonctions dans cette 41^e législature. Vous êtes le doyen, et je suis le jeunot. J'aimerais aussi saluer le ton à l'Assemblée nationale du Québec, qui est de plus en plus harmonieux et non acrimonieux. Je pense que c'est la population qui veut aussi cela, et les parlementaires autant que tous les Québécois s'attendent à ce type de ton à l'Assemblée nationale du Québec. Je tiens aussi à féliciter les 124 collègues qui, comme moi, formons la 41^e législature de l'Assemblée nationale du Québec. Ensemble, nous représentons plus de 8 millions de Québécois. Ensemble, nous sommes la voix de nos circonscriptions. Ensemble, nous sommes la voix de nos concitoyens.

Dans cette mesure, M. le Président, j'aimerais remercier les gens de Sainte-Rose qui m'ont fait confiance le 7 avril dernier et qui m'ont fait l'honneur de devenir le député de Sainte-Rose. Vous m'avez appelé par mon titre aujourd'hui, député de Sainte-Rose. À chaque fois que je me lèverai en Chambre, j'aurai une pensée pour ces gens, ces gens qui m'ont élu, ces gens qui m'ont fait confiance. Ils ont su voir en moi l'avenir des générations futures, mon ouverture sur le monde, mais aussi mon implication dans mon milieu. Ils ont su voir en moi les générations futures parce qu'en plus d'être le député de Sainte-Rose j'ai aussi l'honneur d'être le plus jeune député de la 41^e législature de l'Assemblée nationale du Québec, un honneur, M. le Président, qui vient aussi avec beaucoup de responsabilités : la responsabilité de penser pour les générations futures, mais aussi la responsabilité de défendre les intérêts des 18-30 ans, moins bien représentés à l'Assemblée nationale du Québec, mais qui, à chaque jour, prennent de plus en plus leur place au sein de la société par leur implication sociale et politique.

Je représente la magnifique circonscription de Sainte-Rose, une circonscription qui tient son nom de sainte Rose de Lima, la première sainte du Nouveau Monde, qui fut canonisée en 1671, de son vrai nom Isabel Flores de Oliva,

née au Pérou. La circonscription de Sainte-Rose regroupe aussi le quartier de Fabreville, Fabreville qui tient son nom d'Édouard-Charles Fabre, que je partage aussi avec mon collègue de Fabre. Ce sont deux quartiers, M. le Président, qui regroupent la ville de Laval, une ville, une île, une région administrative qui a des aspirations comme toutes les autres régions administratives du Québec, mais qui a aussi une aspiration d'améliorer son sort, d'améliorer la santé, l'éducation et aussi l'économie de sa région. Nous avons un objectif similaire.

• (16 h 50) •

Et je tiens aussi à remercier le premier ministre de m'avoir fait confiance pour défendre cette région et aussi défendre les intérêts de ma circonscription. Je lui fais moi-même confiance pour gérer l'État québécois, parce que je suis très satisfait de l'orientation que prend notre gouvernement : une tangente vers un équilibre budgétaire en 2015-2016, M. le Président, un objectif que nous devons maintenir pour redresser les finances publiques, qui en ont grandement besoin, avec le déficit que nous aurions eu, le 7 milliards de dollars, dans un avenir lointain, mais rapproché. La volonté aussi de rembourser la dette du Québec en respectant la capacité de payer des Québécois est aussi très importante parce que, si nous avons une économie forte pour travailler en partenariat aussi avec nos entreprises, nous permettrons à ces PME, à ces grandes entreprises de bénéficier du redressement de l'État québécois.

J'ai une pensée aussi pour les centaines de PME qui sont dans ma circonscription, qui s'attendent de nous d'une rigueur budgétaire et de stimuler l'économie du Québec. Je pense, entre autres, à des projets qui sont très importants pour ma région, mais surtout pour la région du Nord, le Plan Nord, une région qui en a grandement besoin. Et nous devons avoir ce type de projet pour stimuler la richesse et stimuler l'économie du Québec. Il faut créer la richesse pour la redistribuer, offrir une justice sociale en respect avec la capacité de payer de tous les Québécois parce que certaines personnes partent avec une longueur d'avance et non avec une longueur en arrière. Nous devons leur offrir une égalité des chances pour tous, M. le Président, une égalité pour tous parce que c'est important pour chacun d'entre nous d'avoir cette égalité.

Le troisième pilier d'un développement durable, M. le Président, en plus d'une économie forte et aussi d'une justice sociale, c'est d'avoir un environnement sain pour tous. Ça, M. le Président, ce n'est pas seulement l'air qu'on respire, mais c'est aussi les saines habitudes de vie que nous prenons : avoir un meilleur rythme de vie, avoir une meilleure alimentation, avoir une meilleure gestion de notre stress. Ce sont des choses que nous devons faire en tant que société : mieux gérer notre environnement, mieux gérer l'économie et avoir une justice sociale dans notre société. Nous devons prévenir au lieu de guérir et sensibiliser les Québécois à l'héritage que nous laisserons derrière nous, un héritage qui devra être empreint de justice sociale.

Je tiens aussi à remercier, M. le Président, les gens qui travaillent pour moi dans mon bureau de comté. Je tiens à remercier Mme Vicki Énard, qui, je suis sûr, aurait aimé être avec nous aujourd'hui. Je suis satisfait qu'elle soit avec moi dans mon équipe. C'est une femme exemplaire, et je la remercie de partager ma vision pour Sainte-Rose. J'aimerais aussi saluer Kim Desert, qui va être mon attachée politique junior, et aussi Mme Sylvie Lafond, qui représentera mes intérêts à Québec.

J'aimerais aussi remercier mes bénévoles, sans qui mon élection du 7 avril dernier n'aurait pu se produire. Puis c'est une poignée de bénévoles qui a travaillé très fort pour mon élection, des bénévoles, et je pense, entre autres, à mes collègues de Laval, qui m'ont supporté dans cette aventure, et surtout un merci spécial à M. Jean Rousselle, qui m'a fortement aidé dans mon ascension vers le titre de député. Merci beaucoup, Jean. Je remercie aussi la pierre angulaire de mon bénévolat, qui est M. Ismael Billy, une personne qui était là à chaque jour dans mon bureau électoral, une personne intègre, un néophyte qui avait la vision de l'inclusion, M. le Président.

And on that perspective, let me be clear. There will be never no second class of citizens. Everybody is equal. No matter the language that you speak, our gender or our religious view, we are all equal we are all Quebeckers and we are all Canadians.

J'aimerais aussi remercier mes parents et mes amis qui ont traversé, c'est le cas de le dire, vents et tempêtes durant cette campagne électorale. Ils ont posé des pancartes, ils m'ont supporté. Ils ont été avec moi tout au long de cette élection et ils seront avec moi dans futur, j'en suis sûr, M. le Président. De ces personnes, je veux remercier ma conjointe, Alexandra, qui me supporte malgré mon horaire trop chargé, malgré mes humeurs et mes absences. Merci beaucoup, Alexandra. Je tiens aussi à remercier ma mère, ma mère, qui est, pour moi, tout, tout ce que j'ai. À cette personne, je lui dis : Maman, je t'aime. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, M. le député de Sainte-Rose. Alors, le doyen est très heureux de savoir qu'il y a de la belle relève. Alors, bravo!

M. le député de Bourget, est-ce que c'est votre tour? Oui, il me semble que c'est à vous. Alors, je peux faire un bout, mais j'aime mieux vous le laisser. Alors, M. le député de Bourget, à vous.

M. Maka Kotto

M. Kotto : Merci, M. le Président. Alors, chers collègues, considérez-vous salués et félicités, chacune et chacun, pour votre élection ou réélection à titre de député; et, de plus, vous, M. le Président, pour la page d'histoire que vous venez d'écrire avec la vôtre en matière de longévité.

Cela dit, je veux, en liminaire, bien chaleureusement remercier les électrices et les électeurs de la circonscription de Bourget, qui, pour une quatrième fois consécutive depuis 2008, m'ont accordé leur confiance afin de les représenter ici, au sein de notre Parlement national. Je veux leur dire que cet appui renouvelé m'honore, m'oblige et m'inspire à poursuivre le travail de proximité établi avec les familles, les jeunes et les aînés de notre circonscription. Ils peuvent

compter sur moi pour les accompagner et contribuer à faire de Bourget un coin de pays où il fait bon vivre, je serai à la hauteur de cette confiance qui s'est instaurée avec la grande famille de Bourget au cours des six dernières années.

Vous me permettez également un mot sur ma famille politique afin de remercier — et ils se reconnaîtront — Denis, Marcel, Frédéric, Issac, Maurice, Félix, Denise, Anne, Monique et Serge, ainsi que tous les bénévoles qui ont travaillé sans relâche pour assurer, le 7 avril dernier, la victoire du Parti québécois dans Bourget, perpétuant ainsi une fidélité qui prend racine avec l'élection de feu Dr Camille Laurin, en 1970, et par la suite avec celle de notre ancienne collègue Diane Lemieux. Ces quatre élections en l'espace de six ans m'ont démontré hors de tout doute le profond attachement des gens de Bourget aux valeurs et aux politiques véhiculées par notre formation politique.

Le souvenir du regretté Dr Laurin, le père de la Charte de la langue française, m'amène au bref passage que le nouveau premier ministre du Québec, dans son discours d'ouverture, a consacré à cette dimension fondamentale de ce que nous formons comme peuple et comme nation. Je cite le premier ministre sur la question de la langue française : «Nous serons vigilants quant à sa situation comme langue commune de l'espace public, comme signe visible de la vitalité de notre peuple et [...] langue de travail.» Fin de la citation. Sans doute, mais cela nécessitera davantage que de la vigilance. Il faudra exercer une extrême vigilance, le débat entourant la fragilité de la langue française au Québec, et particulièrement à Montréal, ne montrant aucun signe d'essoufflement. Et, malgré les progrès réalisés depuis l'adoption de la charte, voilà bientôt 40 ans, nous serions effectivement inconnus d'évacuer cet enjeu qui s'impose comme clé de voûte de notre authenticité et de notre avenir en tant que peuple en Amérique.

• (17 heures) •

La loi 101 a remonté le cours du fleuve, tel que l'avait anticipé le Dr Laurin. La Charte de la langue française est aujourd'hui le plus important symbole de notre affirmation, et, comme il le disait lui-même, et je cite : «Nos enfants se rappelleront toujours ce moment de mutation et de cristallisation où notre peuple s'est à la fois retrouvé et transformé, où il a repris possession de sa langue et de son pays, où il a vibré collectivement à l'évocation d'un passé où il se racine et d'un avenir où il se projette.» Fin de la citation.

Aussi, M. le Président, depuis mon élection comme député de Bourget, il ne se passe pas une semaine sans qu'une pensée empreinte d'admiration pour le combat du Dr Laurin ne m'effleure l'esprit. En tant que membre de la grande famille québécoise, un impératif non négociable s'imposera toujours à nous, soit celui de protéger... pardon, soit celui de projeter vers l'avenir la même détermination en matière d'affirmation et de promotion du français. Cette détermination doit se manifester, entre autres, par un renouvellement de la Charte de la langue française, notamment par le renforcement du français comme langue de travail et de l'intégration, dans la charte québécoise des droits et libertés, du droit de vivre et de travailler en français ainsi que celui, pour les nouveaux arrivants, de recevoir des services en francisation. Lors du dépôt du projet de loi n° 14, en 2012, pour une refonte de la Charte de la langue française, nous proposons alors de nouvelles mesures pour renforcer l'emploi du français au travail, à l'école et dans les entreprises, en plus d'assurer une meilleure intégration des nouveaux arrivants. En fait, nous devrions nous donner tous la responsabilité de faire la promotion et la défense du français. Ce serait non seulement faire honneur à la mémoire du Dr Laurin, mais aussi à la persévérance, au courage et à la résilience de tout un peuple.

En matière d'immigration, M. le Président, la francisation, nous le savons tous, est la clé de voûte d'une intégration réussie. Nous sommes fiers de voir, année après année, plusieurs dizaines de milliers de personnes choisir le Québec afin d'y vivre et d'y travailler. Aussi, il est de notre responsabilité de leur offrir les meilleures chances de réussite. Le gouvernement de Pauline Marois avait mis en oeuvre des mesures importantes dans le dessein de faciliter la réussite de la francisation et de l'intégration en emploi des immigrants nouvellement arrivés au Québec. La Loi sur l'immigration au Québec, déposée en février dernier, voulait doter le Québec d'un système d'immigration moderne axé sur la francisation et l'insertion professionnelle. Dans son discours d'ouverture, le premier ministre, à ce chapitre, a également été très bref. Nous l'invitons toutefois à tout mettre en oeuvre, à l'instar du précédent gouvernement, pour mieux accueillir les nouveaux Québécois et favoriser leur intégration sur l'ensemble de notre territoire, car, en matière d'intégration, deux visions diamétralement opposées s'offrent aux nouveaux arrivants qui débarquent au Québec : celle de l'ancien premier ministre Trudeau, fondée sur l'idéologie du multiculturalisme et sur le bilinguisme, et celle qui, quant à elle... et que nous préconisons, fondée sur l'interculturalisme, la prédominance du français et le partage de valeurs communes.

Nous ne le répétons jamais assez, la prédominance du français est, au Québec, un facteur majeur d'intégration, la porte d'entrée de la culture québécoise, du travail et du dialogue interculturel.

Il y a les valeurs fondamentales que les nouveaux arrivants se doivent aussi d'adopter, notamment l'égalité entre les femmes et les hommes, la séparation de la religion et de l'État, la recherche d'une meilleure justice sociale, la culture québécoise, partie intégrante de cette volonté d'affirmation de notre modernité et bien sûr la primauté de la langue française comme langue commune et de convergence. En somme, il devrait s'incarner, s'inscrire dans cette citoyenneté fondée sur le vivre-ensemble.

M. le Président, la langue française fait partie de mon héritage culturel. Ce n'est pas ma langue maternelle. Aussi, j'ai choisi de m'exprimer en français au Québec et de contribuer à défendre cette langue belle mais, aujourd'hui, d'une indubitable fragilité. Dans une perspective strictement humaniste, je me dois par ailleurs de contribuer à la préservation de l'écologie linguistique. Le Québec compte 2 % de la population d'Amérique du Nord. Si des gens comme moi, venus de loin ou de près, ne mettons pas l'épaulé à la roue pour contribuer à aider le Québec à assurer sa continuité historique, la déliquescence du fait français en Amérique sombrera pour longtemps. À Montréal, son usage régresse dangereusement, et, si nous baissons la garde, la conséquence sera simple : dans deux, voire trois générations, les batailles amorcées par toutes celles et ceux qui nous ont précédés ici ou ailleurs en dehors de ces murs seront alors perdues. Pour ma part, j'aime à croire que l'obstination d'un peuple est à l'origine du miracle historique qu'est le Québec français aujourd'hui. Parler français au Québec nous enracine clairement dans son histoire, et, si l'anglais en Amérique est

une langue de conquérant, le français est une langue d'insoumis. Ça coule dans les veines des Québécoises et des Québécois. Ça fait un peuple rebelle, on pourrait dire, entêté, obstiné, déterminé, un peuple de moqueurs, de rieurs, de sourieurs. Ça fait un peuple de créateurs, d'imaginatifs, de gens fiers. Ce sont des traits de personnalité qui l'ont amené jusqu'à aujourd'hui. Ce sont ces traits de personnalité qui font que celles et ceux, comme moi, qui viennent d'ailleurs, en deviennent amoureux dès le premier instant.

M. le Président, je nous convie à travailler ensemble pour défendre et promouvoir notre langue officielle, notre langue officielle, le fondement même de notre identité. Merci infiniment.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, M. le député de Bourget, de votre intervention sur le discours inaugural. Et, pour la poursuite du débat sur le même item, je cède maintenant la parole à Mme la députée de Laporte pour son intervention. À vous, Mme la députée.

Mme Nicole Ménard

Mme Ménard : Merci beaucoup, M. le Président. Tout d'abord, je veux vous féliciter pour votre réélection et aussi de votre nomination à titre de vice-président de l'Assemblée nationale.

Alors, je suis très heureuse de pouvoir intervenir aujourd'hui, à la suite du discours inaugural du premier ministre prononcé le 21 mai dernier. C'est toujours émouvant de pouvoir prendre part aux débats en cette Chambre en raison du privilège unique qui nous est accordé en tant que parlementaires. Sur plus de 8 millions de Québécois, seulement 125 personnes ont l'honneur de représenter l'ensemble de la population du Québec. Peu importe la fonction que nous occupons en cette Chambre, nous sommes, d'abord et avant tout, des députés. Et il est primordial d'être le reflet de la voix de nos concitoyens.

• (17 h 10) •

Je tiens à féliciter mes 124 collègues qui ont été élus ou réélus lors de la dernière élection générale.

Faire le saut en politique est très demandant, car cette fonction exige des sacrifices tant pour soi que pour ceux et celles qui nous entourent. Je pense particulièrement à mes collègues qui ont de jeunes familles et qui doivent composer avec l'absence régulière d'un des leurs en raison de nombreuses activités dans le comté ou lors de nos travaux qui nous retiennent à Québec. Toutefois, malgré toutes ces exigences, la fonction de député est gratifiante lorsque l'on voit la contribution réelle que nos actions politiques peuvent avoir sur la vie des citoyens de nos comtés et sur l'ensemble de la collectivité québécoise.

Permettez-moi de prendre le temps de remercier mes concitoyennes et concitoyens de la circonscription de Laporte, qui m'ont renouvelé leur confiance le 7 avril dernier en me permettant de les représenter pour un quatrième mandat consécutif, et ce, toujours avec la même passion de les servir qu'à ma première élection en 2007. Lors de la dernière campagne, j'ai parcouru mon comté en allant à la rencontre des citoyens qui l'habitent. Je les ai bien écoutés et je me suis engagée à porter leur voix en cette Chambre. Encore une fois, merci pour votre confiance renouvelée. M. le Président, le slogan de ma formation politique, lors de la dernière campagne, misait sur le mot «ensemble». Comme vous le savez, une victoire électorale ne peut se faire seul, c'est le fruit du travail constant de bénévoles qui partagent les mêmes ambitions et aspirations pour le Québec que l'ensemble de ma formation politique. J'aimerais prendre le temps de remercier tous ceux et celles qui ont participé à ma campagne et qui ont grandement contribué à ma réélection.

J'aimerais également remercier mes collaborateurs qui travaillent dans l'ombre, sans qui mes fonctions de députée seraient bien difficiles à accomplir. Merci à Carolyne, à Louis-Pierre, à Maxim à mon bureau de comté. Merci à Michelle et à Roselyne à Québec.

Enfin, je ne peux passer sous silence l'importante contribution de ma famille. Depuis mon entrée en politique, ils m'ont apporté leur support inconditionnel, et je tiens à les remercier du fond du coeur. Merci à ma mère, à mon frère Paul, à mes deux soeurs, Francine et Luce, ainsi que mon époux, Réjean, qui m'accompagne dans cette aventure depuis le début.

J'aimerais maintenant, M. le Président, entrer dans le vif du sujet et vous livrer mes impressions sur le discours inaugural. La raison pour laquelle je me suis lancée en politique avec le Parti libéral du Québec était parce que j'adhérais, et j'y adhère toujours, aux valeurs libérales : le développement économique, la justice sociale et l'appartenance canadienne. Le discours que nous avons entendu du premier ministre reflète ces valeurs et touche toutes les sphères de notre société. Lors de ma dernière campagne, les priorités exprimées par mes concitoyens concernaient l'éducation, la santé et le développement économique, et je suis heureuse de constater que leurs préoccupations ont été entendues par le premier ministre. Je qualifie cette politique générale du gouvernement de rigoureuse, transparente mais surtout tournée vers l'avenir.

Le premier thème que je souhaite aborder est le développement économique. Pour répartir la richesse, bien il faut la créer et il faut donner les outils nécessaires aux artisans de notre économie. Nous l'avons toujours dit, le Parti libéral du Québec est le parti de l'économie, et les résultats des précédents gouvernements libéraux en ont fait la démonstration.

Au cours des cinq prochaines années, notre gouvernement a comme objectif de créer 250 000 emplois. Plusieurs mesures dans le discours d'ouverture permettront d'atteindre notre cible. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les PME représentent 50 % des emplois au Québec, mais surtout près de 80 % des nouveaux emplois. Il est crucial des les soutenir dans leur développement. Je me réjouis de l'annonce, faite dans le discours, portant sur les différentes mesures concrètes qui seront mises en place pour soutenir nos PME. L'allègement de la bureaucratie est essentiel pour permettre aux idées des jeunes entrepreneurs de se réaliser. Notre jeunesse est remplie de talents et de créativité qui contribueront à la réussite économique du Québec. Notre premier ministre a également fait l'annonce de deux projets qui auront des répercussions sur le développement économique de nos régions : le Plan Nord et la stratégie maritime du Québec.

Notre territoire est immense et riche en ressources naturelles. Je suis heureuse de constater que la Société du Plan Nord qui sera créée s'assurera que les retombées reviennent aux communautés locales.

Le Québec est la porte d'entrée de l'Amérique du Nord, et il faut en saisir toutes les opportunités. Avec la stratégie maritime, les régions côtières du Québec vont en bénéficier. Je pourrais vous entretenir longuement sur l'impact du fleuve Saint-Laurent dans notre économie, notamment en ce qui concerne les ports d'escale pour les navires de croisière. Les milliers de croisiéristes qui accostent au port, dans nos régions, chaque année, découvrent notre paysage majestueux et viennent encourager les restaurants, les musées, les boutiques des régions qu'ils visitent. Par ailleurs, en Montérégie, région où se situe mon comté, la stratégie maritime aura des effets concrets en raison de l'aménagement du centre de transbordement international tel qu'annoncé par le premier ministre.

M. le Président, le deuxième thème que j'aimerais aborder concerne l'éducation. Un État prospère et moderne ne peut se concrétiser en l'absence d'un système d'éducation où chaque élève peut s'y retrouver. Plusieurs mesures ont été d'ailleurs annoncées dans ce discours, qui méritent qu'on s'y attarde. Je suis heureuse de constater que le premier ministre a donné le mandat au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de mettre en place différentes mesures pour favoriser l'apprentissage des langues. Il faut que nos jeunes soient capables de maîtriser parfaitement le français, notre langue commune, mais, dans un contexte de mondialisation, il est important de leur enseigner diverses langues, plus particulièrement l'anglais. Il ne s'agit pas d'une menace pour notre société mais plutôt d'un atout dans notre développement. D'autre part, encourager des projets particuliers dans nos écoles contribuera au sentiment d'appartenance de nos jeunes et leur permettra de rester sur les bancs d'école. Je prends l'exemple d'une école dans mon comté, l'école secondaire l'Agora, qui a créé un bistro de type coopératif où les jeunes prennent eux-mêmes part à l'élaboration du menu, à la réalisation des repas et au service sur l'heure du midi. Ces projets vont permettre à nos jeunes d'être plus responsables. Je salue également l'initiative du premier ministre d'étendre l'aide aux devoirs au secondaire. Cette démarche a fait ses preuves au primaire, et on doit continuer d'encadrer nos élèves au secondaire.

M. le Président, le dernier thème que j'aimerais aborder est la santé. La mise sur pied de 50 cliniques ouvertes sept jours sur sept permettra de soulager une partie de nos urgences et permettra d'avoir accès plus rapidement à un médecin.

Notre population est vieillissante, et des mesures concrètes seront mises en oeuvre pour permettre à nos aînés de rester à la maison, actifs et en santé le plus longtemps possible.

En terminant, si le Parti libéral du Québec est la formation politique avec la plus longue histoire au Québec, près de 150 ans, M. le Président, bientôt, c'est que nous avons su répondre aux attentes de nos concitoyens et nous adapter aux réalités changeantes de notre société. Nous avons été les artisans de la majorité des grands chantiers économiques, sociaux et culturels du Québec parce que nous sommes le parti qui gouverne en considération des générations futures. Que ce soit la nationalisation de l'hydroélectricité avec Jean Lesage, le droit de vote aux femmes avec Adélard Godbout, le développement de la Baie James avec Robert Bourassa, tous ceux et celles qui nous ont précédés ont réussi toutes les conditions pour avoir un Québec plus prospère pour les générations futures.

À notre tour de prendre les moyens de nos ambitions. Les mesures annoncées par le premier ministre démontrent un gouvernement prêt à relever les défis d'aujourd'hui pour léguer à ceux et celles qui nous succéderont un Québec plus prospère, plus inclusif, où il fait bon vivre. Merci, M. le Président.

• (17 h 20) •

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, Mme la députée de Laporte. Et, pour la poursuite du débat sur le discours inaugural, je reconnais maintenant M. le député de Saint-François pour son intervention. M. le député de Saint-François, à vous la parole.

M. Guy Hardy

M. Hardy : M. le Président, chers collègues du gouvernement, chers collègues des trois groupes d'opposition, je vous salue ici aujourd'hui et je vous remercie pour ce temps de parole.

En tant que recrue à l'Assemblée nationale et en tant que nouveau député du comté de Saint-François, il me fait le plus grand honneur d'avoir été choisi par mes concitoyennes et mes concitoyens pour les représenter tous les jours dans le meilleur de mes capacités. Je n'apprendrai rien à personne ici aujourd'hui en affirmant que la passion pour la politique et le désir de vouloir servir mes gens ne suffisent malheureusement pas pour avoir du succès dans cette profession, il faut également l'appui des gens qui nous sont chers.

Pour ma part, il m'aurait été impossible d'accomplir ce rêve sans le soutien de mon épouse Denise, de mes enfants, Guylaine et François, ainsi que mes petits-enfants, Alexis et Émery.

J'aimerais aussi prendre le temps de saluer et surtout remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués corps et âme dans ma campagne. Sans vous, je n'aurais pas pu surmonter tous les défis que représente une campagne électorale. C'est en travaillant avec acharnement que nous avons pu ensemble relever ce défi. Nous avons été capables de proposer aux électeurs du comté de Saint-François une vision et des idées pour l'économie, la santé, la famille et le développement durable. Je suis fier que ces derniers m'aient choisi. Je les remercie du fond du coeur et je promets de travailler sans relâche pour bien les représenter à Québec et bien les servir dans mon comté. D'ailleurs, j'invite les citoyens à venir nous rencontrer, mon équipe et moi-même, à nos bureaux de Sherbrooke sur la 12^e Avenue Nord, en plein coeur de l'arrondissement Fleurimont. Je me suis entouré d'une équipe travaillante qui saura répondre aux besoins de la population du comté.

Le comté de Saint-François est particulier pour plusieurs raisons. Tout d'abord, comme certains autres comtés en Estrie et en Montérégie, il comprend un territoire dense et urbain et un territoire rural et agricole. Vous connaissez certainement l'excellence du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke en matière de soins hospitaliers et de

recherche scientifique. Vous connaissez également peut-être l'importance du secteur de la forêt, pour la région de Saint-François, et de l'industrie du granit. J'imagine aussi que certains collègues ont peut-être un péché pour la crème glacée ou encore pour les produits laitiers, comme le fromage en grains. Ce sont là également des spécialités de notre belle région.

Notre belle région représente également une réalité bien présente au Québec, celle de la cohabitation de différentes générations. En effet, la ville de Sherbrooke est un exemple de ville étudiante où la jeunesse s'éduque et prend sa place alors que les générations précédentes offrent expérience et soutien. Cette réalité est également présente dans la portion rurale du comté alors que l'on voit arriver une belle relève chez nos agriculteurs. Je crois que la région du comté de Saint-François est un exemple d'ouverture d'esprit et d'avenir pour le Québec, mais, bon, j'ai certainement un parti pris.

C'est assez incroyable, quand on y pense, de se retrouver ici, dans cette institution démocratique. Je suis très fier et j'aimerais féliciter tous mes collègues pour leur élection à titre de représentants de la population du Québec. Nous sommes privilégiés d'exercer ce métier. Pour moi, la politique, c'est une façon de m'engager auprès de mes petits-enfants. C'est ce qui a justifié à la base mon choix de faire un saut en politique. C'est le questionnement face à leur avenir. Quel avenir pour mes petits-enfants en éducation, en santé, pour l'environnement dans lequel ils évolueront? Je souhaite un Québec inclusif, ouvert à la différence et porteur d'avenir. Je ne crois pas que personne ici soit contre la vertu. Cependant, j'ose espérer être capable de prêcher par l'exemple dans mes actions de tous les jours à titre de député et également à travers mon personnel.

Je crois en l'égalité des chances et en la persévérance. Je veux contribuer à ma manière à forger un meilleur avenir pour tous. Je crois qu'en travaillant ensemble on peut arriver à d'excellents résultats, peu importent nos allégeances politiques.

C'est dans cette optique que j'adhère à ma formation politique, le Parti libéral du Québec. Je crois que la force d'une équipe ouverte, compétente et surtout travaillante peut faire la différence. Lorsque je regarde à mes côtés, je vois des gens de coeur et de passion qui ont l'ambition de bâtir un Québec plus prospère et plus fort sur tous les points. Je vois également un groupe d'individus qui croient à un avenir prometteur pour le Québec au sein de la fédération canadienne. Je nous lance le défi de devenir les meilleurs. Je crois qu'à travers les plus grands défis se retrouvent les meilleures opportunités. Le Québec est présentement confronté à des choix, des choix pour régler le problème réel et ancré dans la réalité quotidienne. Les finances publiques en sont un exemple, de cela. Toutefois, une vision plus globale est nécessaire, une vision d'avenir où l'on désire être meilleur et être en tête. Il faudra faire des choix parfois difficiles, mais ces choix ne devraient pas être perçus comme une fatalité ou comme un passage à vide nécessaire pour atteindre un objectif plus positif. Ils devraient être perçus comme une chance à saisir pour justement se resaisir et démontrer qu'on peut réellement être les meilleurs.

Le gouvernement doit prêcher par l'exemple, être responsable, avoir une attitude saine face aux dépenses qu'il fait et aux revenus qu'il veut aller chercher. Quand je regarde notre gouvernement, je suis rassuré. Je dirais même que je suis rassuré quand je regarde l'ensemble des parlementaires ici présents, car je vois des gens de coeur en amour avec le Québec. Nos entrepreneurs, nos chercheurs, nos agriculteurs me rassurent également sur l'avenir du Québec, car ce sont des gens bataillants, fonceurs, innovateurs et porteurs de progrès.

• (17 h 30) •

Nous vivons dans une des plus grandes démocraties du monde. Nous avons la chance de représenter avec intégrité, honnêteté et passion nos concitoyens. Je pense que nos différences font notre force. Je pense que les débats font avancer les idées et les projets. Cette Chambre, M. le Président, est composée de gens passionnés avec qui j'ai hâte de pouvoir travailler.

M. le Président, je serai à la hauteur de la confiance que m'ont accordée les citoyens du comté de Saint-François et je travaillerai avec intégrité, passion pour les représenter, les servir dans le meilleur de mes capacités. Merci, M. le Président. Merci à tous.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, M. le député de Saint-François, on vous remercie de votre intervention sur le discours inaugural. Et, pour la poursuite du débat, je cède maintenant la parole à Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger pour son intervention sur le même discours inaugural. À vous, Mme la députée, la parole.

Mme Filomena Rotiroti

Mme Rotiroti : Merci, M. le Président. Permettez-moi, tout d'abord, de vous féliciter pour votre nomination à la présidence de l'Assemblée nationale. Vous exercez un rôle important. Vous êtes le gardien des droits et des privilèges des membres de cette Assemblée. Vous assurez le respect de notre démocratie avec impartialité, neutralité, équité et discernement. Votre fonction est inestimable pour notre démocratie, et je suis sûre que, comme doyen, ici, à l'Assemblée nationale, vous allez le relever avec brio.

Comme vous le savez, l'ouverture d'une nouvelle législature est toujours un moment solennel dans la vie parlementaire. Prendre la parole en cette occasion, ça fait partie de toutes les pages d'histoire qui se sont écrites dans cette institution démocratique, et c'est un honneur pour moi d'y participer.

J'ai le privilège de représenter la population de Jeanne-Mance—Viger, qui est l'arrondissement de Saint-Léonard, à l'Assemblée nationale depuis décembre 2008. Je tiens, bien sûr, à profiter de ce discours inaugural pour remercier une fois de plus les citoyens de Jeanne-Mance—Viger pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je vous assure que j'y mettrai tous les efforts pour être à la hauteur de leur confiance, avec toujours la même passion et la même détermination qui m'animent, pour poursuivre mon travail de députée à défendre leurs intérêts avec ardeur et vigueur.

Je tiens aussi à remercier les gens qui m'accompagnent depuis le tout début de cette aventure. Je pense à mon conjoint, à ma famille, à toutes les organisations de mon comté, et mon équipe, et évidemment les nombreux

bénévoles qui ont été d'une collaboration hors pair cette élection-ci, M. le Président. Je vais vous dire, c'est une source de motivation quand on rentre dans notre comité électoral le matin et c'est plein de bénévoles qui sont enthousiastes. Et ils sont là... quand tu arrives le soir, à neuf heures, bien, ils sont encore là pour te souhaiter la bienvenue. Alors, c'est grâce à ces gens-là qu'on peut être... on est ici pour avoir ce privilège-là de les représenter à l'Assemblée nationale. Et je ne veux pas dire... merci mille fois pour qu'est-ce qu'ils ont fait pour ma campagne. Je vous aime beaucoup et merci beaucoup.

Je tiens à dire à mon époux, David, qui m'a toujours soutenue dans mes projets, que je suis privilégiée de l'avoir à mes côtés. Je suis très reconnaissante et je l'aime beaucoup. Merci, David. Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers mes parents : ma mère, Caterina, et mon père, Vincenzo. Merci à vous deux pour toutes les belles valeurs que vous m'avez transmises. (S'exprime dans sa langue). À mon frère, Nick, à ma belle-soeur, Sonia, et les deux poupons de la famille, mes deux grands amours, mes deux nièces, Alessia et Julia, que je vous dis qu'ils sont petits — Julia a trois ans puis Alessia a cinq ans — mais je peux vous dire qu'ils sont capables d'animer une salle et, quand ils arrivaient dans mon comité électoral, bien, je peux vous dire, là, que la candidate, là, elle n'était pas la star de la place, c'étaient les deux enfants. Alors, je les aime beaucoup et je vous adore.

Merci également à mes collaboratrices : Nancy, Domenica et Graziella, qui m'épaulent quotidiennement dans l'exercice de mes fonctions à mon bureau de comté.

M. le Président, la circonscription de Jeanne-Mance—Viger a un historique très intéressant. Il rappelle à la fois la mémoire de Jeanne Mance, fondatrice de l'hôpital Dieu de Montréal, et la mémoire de Jacques Viger, premier maire de Montréal. On y retrouve des gens issus de toutes les origines, ce qui fait de Saint-Léonard une belle mosaïque, riche en culture et en diversité. Mon comté reflète bien le Québec d'aujourd'hui.

Au cours de mon parcours, j'ai rencontré beaucoup de gens issus des différentes communautés et qui désiraient ardemment contribuer à la société québécoise. Plusieurs d'entre eux m'ont fait part des problèmes auxquels ils sont confrontés : se faire reconnaître dans leurs champs de compétence et la reconnaissance de la valeur de leurs diplômes. Alors, j'ai donc travaillé dans ce sens afin de développer des outils pour leur faciliter davantage la tâche dans leurs démarches.

Le 21 mai 2013, lorsque j'étais porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration et de reconnaissance des compétences, j'ai présenté à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 394, Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec et d'autres dispositions législatives, dont les principales mesures visaient une meilleure intégration des immigrants au marché du travail. Ce projet de loi propose de soutenir les immigrants désirant venir travailler au Québec notamment en révisant la liste des formations privilégiées, en simplifiant et accélérant le processus qui permet aux travailleurs qualifiés d'obtenir une évaluation comparative avant même leur arrivée au Québec, en soutenant la concertation des organismes économiques régionaux qui maximisaient l'apport des immigrants entrepreneurs : on faisait en sorte que le ressortissant étranger puisse soumettre une demande de certificat de sélection à titre d'entrepreneur en utilisant des fonds de capitaux de risque québécois pour démarrer son entreprise et on évaluait les compétences professionnelles reconnues pour obtenir un permis d'exercice d'un ordre professionnel quand la personne immigrante désirait exercer une profession réglementée au Québec.

Je tiens à rappeler que l'immigration constitue pour notre gouvernement une force positive de développement économique, social et culturel. En tant que société inclusive, nous devons nous assurer que ceux-ci puissent avoir les outils et les informations nécessaires pour devenir rapidement, soit dès leur arrivée au Québec, partie prenante de notre société.

Je tiens à remercier le premier ministre de m'avoir donné l'opportunité de continuer à travailler sur ce projet de loi, en collaboration avec tous mes collègues, et par le biais de mes nouvelles fonctions, dans l'espoir d'améliorer le sort des nouveaux arrivants du Québec. En tant qu'adjointe parlementaire de la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, j'entends poursuivre mon travail avec ma collègue la ministre de l'Immigration, Kathleen Weil, pour bonifier et accompagner les nouveaux arrivants. Ah, oui! je n'ai pas le droit de dire le nom... la députée de Notre-Dame-de-Grâce. Excusez, M. le Président, je devrais savoir ça, hein, mais on est emporté dans le moment. Alors, la députée de Notre-Dame-de-Grâce et ministre de l'Immigration, pour bonifier et accompagner les nouveaux arrivants. Nous croyons vraiment que le Québec grandit chaque fois qu'il accueille les rêves et les espoirs des gens provenant de partout dans le monde, et nous allons définir ensemble ce qui nous unit.

Comme le premier ministre l'a évoqué lors de son discours inaugural, la population nous a confié la responsabilité de relancer l'économie et de gérer les finances publiques avec rigueur et transparence. Il faut se donner les moyens d'investir dans les secteurs qui nous tiennent à coeur, réduire le fardeau fiscal des familles, de notre dette, tout en augmentant nos revenus, et soulager l'ampleur des dépenses de l'État. Nous voulons une fiscalité concurrentielle qui stimule, qui mobilise et qui bâtit. Ce virage est nécessaire parce qu'il nous donnera les moyens de mieux éduquer nos enfants, de mieux soigner nos malades, de mieux soutenir nos aînés, nos familles, et de veiller à la relève de demain.

• (17 h 40) •

Notre gouvernement est donc mobilisé par la relance de l'économie et de l'emploi. Les PME sont au coeur du développement du Québec. Elles représentent 50 % des emplois et créent 80 % des nouveaux emplois. Elles sont vitales à la relance de notre économie et la création d'emplois. L'entrepreneuriat, ça commence par un rêve.

Je vous parle de l'entrepreneur, M. le Président, parce que, chez nous, à Saint-Léonard, on a un très beau parc industriel qui, de plus en plus, a besoin de se revitaliser. Et j'ai rencontré beaucoup de jeunes dans mon comté qui me disaient : Écoutez, Mme Rotiroti, on voudrait tellement se lancer en affaires, mais c'est tellement compliqué, on est tellement pris dans la paperasse que, finalement, on décide : Bien, c'est trop compliqué, ça fait qu'on va faire d'autre chose, on va aller travailler pour quelqu'un d'autre. Alors, j'étais très heureuse de leur dire qu'en campagne électorale le premier ministre — le chef, qui aujourd'hui est premier ministre du Québec — avait dit que, si on était au gouvernement, on créerait non seulement le ministère des PME, mais qu'on voulait justement faciliter cette démarche-là pour qu'ils puissent rapidement rentrer dans le vif et de partir l'entreprise.

Alors, avec l'annonce qu'on a faite, non seulement du ministère du PME, que j'étais heureuse qu'on a dédié ce dossier-là à un ministre, mais aussi on a introduit le dossier du guichet unique, qui fait en sorte qu'aujourd'hui on doit cogner à une porte. On remplit les papiers qu'on doit remplir mais tous au même endroit. Alors, pour l'entrepreneur qui veut se lancer en affaires, bien, à ce moment-là, il n'a pas à se concentrer sur nécessairement tout ça, d'aller cogner sur toutes les portes, mais peut se concentrer sur les vraies choses, c'est-à-dire partir son entreprise puis créer des emplois.

Alors, j'invite, à tous ces jeunes-là, ces jeunes entrepreneurs qui se cherchent un endroit d'aller s'installer, de venir chez nous, de venir s'installer chez nous, à Saint-Léonard, dans le magnifique parc industriel que j'ai chez nous. Alors, je sais que je vais avoir la compétition de certaines collègues, là, mais je fais... je lance ça... de la promotion de mon comté, ça fait que je lance ça à tout le monde. Vous êtes tous les bienvenus, d'ailleurs.

Avec la création, comme je disais, de ce guichet unique, ça leur permettra de se concentrer davantage dans leurs énergies à développer leurs entreprises et la création d'emplois plutôt que de se consacrer à la paperasse administrative.

Notre avenir est entre les mains de nos jeunes qui osent. Ils sont ceux dont nous avons besoin pour faire rayonner le Québec aux quatre coins de la planète. Alors, M. le Président, vous comprenez que, pour moi, en tant que jeune députée... — parce que, même que j'ai fêté mon 40e anniversaire il y a quelques semaines, je me considère quand même dans le clan des jeunes, avec mon député... avec le député de Sainte-Rose — vous comprenez que c'est un dossier que je vais suivre de très près et que je vais m'assurer que nos jeunes ont cette capacité-là, les outils nécessaires pour qu'ils puissent vraiment réussir. Et moi, je pense qu'effectivement... Quand on dit que les jeunes, c'est l'avenir du Québec, bien, je pense que ça témoigne très bien que le premier ministre, avec le fait qu'il a nommé un ministre aux PME, met beaucoup d'importance là-dessus, et je voudrais le féliciter.

Ceci dit, M. le Président, le temps file. Je veux vous dire que les jeunes sont importants mais les aînés aussi. Je ne sais pas si je vais vous apprendre quelque chose aujourd'hui, mais la population de chez nous, sur l'île de Montréal, c'est... j'ai le comté qui est le plus vieillissant. Alors, vous comprenez que les dossiers des aînés me touchent beaucoup. J'ai travaillé beaucoup en étroite collaboration avec l'ancienne ministre de l'époque et la députée... toujours la députée de Sainte-Marie—Sainte-Anne — Sainte-Marie—Sainte-Anne ?

Des voix : Saint-Henri—Sainte-Anne.

Mme Rotiroti : ... — Saint-Henri—Sainte-Anne sur les dossiers des aînés, entre autres Municipalité amie des aînés, et j'ai réussi, vers ce fonds-là, d'avoir deux circuits d'entraînement dans deux de mes parcs, dans l'arrondissement, où est-ce que mes aînés, à tous les matins, avant d'aller jouer puis faire la danse en ligne et le bingo, bien, ils vont s'entraîner pendant une heure de temps, dans ces deux parcs-là, alors... qui fait en sorte que, bon, on les garde en santé. C'est ça qu'on veut. Alors, j'étais très fière d'avoir réalisé ça pour eux. Ils sont très contents. Alors, non seulement que j'ai une population vieillissante, mais ils sont très en forme, et on veut les garder comme ça. Alors, vous comprenez que je vais aussi suivre les dossiers des aînés.

Le soin à domicile, pour moi, c'est très important. J'ai un comté qui est pas mal... qui est très multiethnique, alors, pour nous, que nos parents demeurent à la maison le plus longtemps possible, pour nous, c'est un phénomène naturel. Alors, vous comprenez que, moi, le dossier de... tout le volet services à domicile puis les services à domicile, pour moi, c'est très important. Alors, je vais veiller pour que ce dossier-là avance et je vais talonner mes collègues pour qu'on fasse avancer ces dossiers-là.

Alors, c'est sûr qu'avec tout ça je peux vous dire qu'il n'y a pas de question... on ne pourra pas mettre en question le fait qu'on sera un gouvernement inclusif. Pour nous, on est tous des Québécois, peu important nos origines, peu importe d'où on vient. Alors, je suis très contente de faire partie de cette philosophie-là.

Et je vais encore une fois vous dire, M. le Président, que je tente de remplir ma tâche comme députée de Jeanne-Mance—Viger avec beaucoup de rigueur et honnêteté, et je suis là pour représenter les gens de mon comté. Ça fait qu'à chaque fois que je me lève je ne parle pas au nom de la députée de Jeanne-Mance—Viger, mais je parle au nom des citoyens de Jeanne-Mance—Viger. Alors, merci beaucoup, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron) : On vous remercie, Mme la députée, de votre intervention sur le discours inaugural. Et, pour la poursuite du débat, je cède maintenant la parole à M. le député de Laurier-Dorion pour son intervention. À vous, M. le député, la parole.

M. Gerry Sklavounos

M. Sklavounos : Merci. Merci, M. le Président. Et c'est avec honneur et plaisir que je prends la parole devant vous aujourd'hui, suite à ce quatrième discours inaugural pour moi. J'aimerais commencer cette intervention, M. le Président, en vous félicitant. Si c'est mon compatriote grec Spýros Louís qui a gagné le premier marathon des Jeux olympiques modernes en 1896 à Athènes, ici, à l'Assemblée nationale, c'est vous, le champion de la longévité, et donc, pour ça, M. le Président, je vous félicite et je vous dis que je vous admire. Malgré qu'on puisse avoir certaines différences, je vous ai vu travailler depuis que je suis ici, depuis 2007, et je dois vous dire humblement que j'ai appris beaucoup de vous, et c'est un honneur de pouvoir servir ici avec vous. Félicitations!

Je félicite également les autres élus qui ont été choisis par leurs pairs, nous, pour présider nos débats. Je félicite également les collègues. Et nous sommes tous... Et le premier ministre l'a répété, et je vais me faire aussi un plaisir mais un devoir de répéter que nous sommes des collègues peu importe notre formation politique, peu important nos

opinions. Je vous félicite, chers collègues, toutes et tous, pour votre élection. Vous comprenez à quel point c'est difficile de s'engager dans ce qui est aujourd'hui ce métier, se mettre sur une pancarte, faire campagne. La politique est de plus en plus difficile, elle peut être rude par moments, nécessite des sacrifices. Chacune et chacun d'entre vous avez mon admiration. Et évidemment, entre nous, on se comprend lorsqu'on dit au revoir à nos êtres chers pour venir à Québec à chaque semaine, je vais féliciter plus loin ma famille, mais on se comprend entre nous, et il faut prendre le temps de communiquer à la population... Parce que, nous, ce que nous faisons demande beaucoup au niveau de notre énergie, au niveau de notre famille, et, pour ça, bravo à vous toutes et tous.

J'aimerais remercier, M. le Président, les citoyens et les citoyennes, les électeurs et les électrices de Laurier-Dorion, qui, pour une quatrième fois, ont décidé de me faire confiance comme leur représentant ici, à l'Assemblée nationale. Je suis particulièrement fier du fait que, des quatre élections que j'ai pu disputer, M. le Président, cette fois-ci on a eu le plus grand taux de participation, le taux de participation le plus élevé, à 73 %, ce qui me rassure dans mon mandat mais ce qui me rassure aussi sur la santé de notre démocratie. Parce qu'il y a beaucoup qui se dit... Et évidemment nous avons tous des efforts collectifs à faire pour nous assurer que ce que nous faisons ici touche le quotidien de nos citoyens, touche leurs préoccupations, qu'on arrive à leur communiquer d'une façon qui est intelligible. Mais je peux vous dire qu'il y a encore beaucoup d'espoir. Le taux de participation était là. C'était la plus grande majorité que j'ai eue depuis 2007, depuis que je me suis lancé. Et évidemment je dois vous dire que j'ai senti, sur le terrain, au niveau du bureau, les gens qui rentraient, ils voulaient participer cette fois-ci. Je n'avais jamais senti autant d'engouement pour une campagne politique que cette fois-ci, en tout cas depuis que moi, je suis là. Et, pour ça, je peux vous dire que la démocratie se porte quand même assez bien, malgré le fait que nous pouvons toujours améliorer la situation et toujours faire d'autres efforts.

• (17 h 50) •

J'aimerais également remercier — il ne faut jamais oublier de remercier nos adversaires — les collègues qui se sont lancés en politique pour les autres formations politiques et qui ont travaillé très, très fort dans la... J'en avais sept sur le bulletin de vote. Ils ont tous contribué, toutes et tous contribué à leur façon à élever le débat public, à faire des échanges fructueux qui ont permis aux citoyens de pouvoir prendre une décision éclairée suite à des débats, à des discussions, à des échanges.

J'aimerais également prendre cette occasion, profiter de l'occasion pour remercier mon équipe : Doris, George, Tony, Nicole, Denise, le président de mon association Nicholas Beaudry ainsi que la centaine de bénévoles qui se sont mobilisés pour venir donner un coup de main, que ce soit pour monter et poser des pancartes, répondre au téléphone, servir le café, faire des transports. Il y avait toutes sortes de bénévoles. Chacun a été différent, mais ils se sont tous mobilisés pour venir participer. Et, des bénévoles, M. le Président, il faut prendre chaque occasion qu'on peut avoir pour les remercier, parce que c'est des gens qui se présentent sans salaire, sans intérêt à part dire qu'on veut participer et vous donner un coup de main parce qu'on croit en ce que vous faites», et ça, vraiment, ça fait chaud au cœur, d'avoir vu plus qu'une centaine de bénévoles qui étaient au bureau jour et nuit pour pouvoir aider à ma réélection, M. le Président.

Des remerciements tout particuliers à ma famille. My wife, Janneke, Mr. Speaker, who is indeed the one that makes the ultimate sacrifice in sharing me with my functions here, at the National Assembly, and even in the district, Mr. Speaker. It's the person I say goodbye to every week in order to come here. And it would be impossible to do this without the understanding and the love of our spouses. Others have mentioned that. And Janneke, from the bottom of my heart, I love you and thank you, thank you so much for being there to support me every day in this difficult function that I occupy.

Mon fils, Theodoros Alexandros, qui va avoir deux ans au mois de juillet et qui est celui qui est là souvent pour me dire : Bye-bye! Bye-bye! Et je trouve qu'il s'est trop habitué à dire bye-bye, M. le Président. Ça arrache le cœur, des fois, de lui dire bye-bye! Je suis convaincu qu'il ne comprend pas encore où va papa, mais j'espère et je souhaite qu'un jour je serai capable de lui expliquer que j'ai fait ça, que je fais ça pour lui, en quelque sorte, et pour les enfants et les petits-enfants des collègues, pour laisser un Québec meilleur à cette génération. J'espère un jour pouvoir lui expliquer correctement ce que je fais et j'espère vraiment qu'un jour il va comprendre. Je crois que oui. Je suis optimiste, M. le Président.

À mes parents, ma soeur, qui sait toujours quand envoyer un petit texto, quand elle a lu quelque chose ou entendu quelque chose, pour m'encourager, pour me dire de ne pas lâcher, ma grande soeur, bien, elle fonctionne beaucoup par texto — c'est l'ère du temps, M. le Président — mes nièces, mon demi-frère, qui s'intéresse beaucoup plus à la politique depuis que je fais ça.

Et, encore une fois, les citoyens de Laurier-Dorion. Laurier-Dorion, c'est un comté qui a un caractère assez particulier. On a au-dessus d'une centaine de groupes ethniques dans Laurier-Dorion, aux alentours de 120, 130. Ils se partagent une cinquantaine de langues. La majorité des citoyens ont une langue maternelle qui n'est ni le français ni l'anglais. Cependant, ce sont de fiers Montréalais, de fiers Québécois, et plusieurs sont de fiers Canadiens également, M. le Président.

Ils parlent d'autres langues à la maison. Et, dans les statistiques, ça se peut que, dans les statistiques, lorsqu'ils répondent à la question : Langue maternelle?, ils ne répondent pas le français. Mais je vous mets au défi, M. le Président, de trouver une circonscription où les enfants parlent plus de langues que la mienne. Ces enfants souvent qui servent d'interprètes à leurs parents lorsqu'ils s'en vont à quelque part, dans un bureau du gouvernement, faire une demande de passeport ou à la Régie de l'assurance maladie ou n'importe où, c'est ces enfants.

Mais ces enfants qui, dans notre comté... Alors qu'anciennement il y avait des gens qui sont venus de l'Italie, de la Grèce, du Portugal, aujourd'hui, de plus en plus, des pays du Sud asiatique, qui parlent... qui viennent des pays comme le Pakistan, l'Inde, le Sri Lanka, le Bangladesh, ces enfants qui parlent trois, quatre langues souvent, mais qui, sur les documents officiels, vont répondre que leur langue maternelle n'est pas le français mais une autre langue, mais non

seulement ces enfants ne sont pas désavantagés, quant à moi... Peut-être, des statistiques ne le montrent pas, mais ils parlent un excellent français, écrivent un excellent français et deviennent des ambassadeurs du Québec, ils ont le potentiel de le devenir partout au monde à cause de ces langues et de cette compréhension d'autres cultures. Ce sont les Québécois de l'avenir, ce sont les Québécois qui vont amener le Québec plus loin. Et je suis très fier de pouvoir représenter ces gens-là : 80 000 citoyens qui sont entassés dans une circonscription d'un petit peu plus de 6 kilomètres carrés, pas une circonscription riche en termes monétaires, en termes de revenus disponibles, mais une circonscription qui est riche en culture, en termes de langues, en termes de potentiel.

Et je vois, lorsque je visite ces écoles, ces jeunes enfants et je vois notre avenir clairement à travers leurs yeux. Ces enfants qui, lorsqu'on les rencontre, ne voient pas la différence entre leur camarade de classe qui est, si vous voulez, d'origine canadienne-française ou — je n'aime pas «Québécois de souche», «canadienne-française» — leur petit camarade de classe qui est d'origine grecque, ils se regardent entre eux et ils ne voient pas ces différences. C'est invisible, puisqu'ils ont appris à vivre, jouer, apprendre ensemble. C'est le Québec de l'avenir. C'est la force du Québec. Ce n'est pas une faiblesse. Et je suis, encore une fois, honoré et fier de représenter cette circonscription-là, M. le Président.

Vous allez me permettre de remercier le premier ministre pour ma nomination à titre de leader parlementaire adjoint du gouvernement. C'est une fonction qui m'honore. Je vais travailler très fort pour assurer que le ton que le premier ministre désire maintenir et que nous voulons tous maintenir en cette Chambre pour des débats fructueux et respectueux envers les Québécois se maintienne. Je vais faire ma juste part, M. le Président, et vous aurez toute ma collaboration.

J'aurais beaucoup à dire, M. le Président, le temps file, mais le principal, c'était de dire que nous avons du travail maintenant devant nous et que je m'apprête, avec mes collègues, à exécuter, à exercer ce rôle-là au maximum de mes capacités pour bien représenter les citoyens de Laurier-Dorion et les Québécois en général et prendre des décisions pour l'avenir du Québec, que nous aimons toutes et tous. Merci beaucoup, M. le Président.

Ajournement

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, M. le député de Laurier-Dorion, de votre intervention et surtout de votre entrée en matière, ça m'a fait chaud au coeur. Alors, merci à l'ensemble des parlementaires.

Mais, compte tenu de l'heure, les travaux sont ajournés à demain, jeudi 29 mai, à 9 h 45.

(Fin de la séance à 18 heures)